

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

# PLAN DE CAMPAGNE AGRICOLE 2015 - 2016



[www.developpementrural.gouv.ml](http://www.developpementrural.gouv.ml)

**VERSION AMENDEE**

*Mai 2015*

## Table des matières

<b>I.</b>	<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>II.</b>	<b>CONTEXTE</b> .....	<b>6</b>
<b>III.</b>	<b>METHODOLOGIE</b> .....	<b>7</b>
<b>IV.</b>	<b>BILAN SYNOPTIQUE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2014-2015</b> .....	<b>8</b>
4.1	PRODUCTIONS VÉGÉTALES .....	8
4.1.1	Production céréalière.....	8
4.1.2	Production cotonnière.....	9
4.1.3	Les résultats des autres productions végétales.....	10
4.1.4	Les actions de soutien à la production .....	11
4.1.5	Aménagements agricoles.....	13
4.1.6	Equipements agricoles .....	14
4.1.7	Protection des végétaux.....	14
4.1.8	Recherche agricole.....	15
4.2	PRODUCTIONS ANIMALES .....	16
4.2.1	Production de viande contrôlée.....	16
4.2.2	Production d'animaux d'embouche .....	16
4.2.3	Vente promotionnelle d'animaux .....	17
4.2.4	Production de lait.....	17
4.2.5	Production d'œufs de consommation et de poulets de chair .....	18
4.2.6	Production de fourrages.....	18
4.2.7	Production des cuirs et peaux .....	18
4.2.8	Action de soutien aux productions animales .....	19
4.3	SANTÉ ANIMALE ET SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE .....	20
4.3.1	La santé animale .....	20
4.3.2	La santé publique vétérinaire.....	21
4.4	PRODUCTIONS HALIEUTIQUES ET AQUACOLES .....	22
4.4.1	Production halieutique.....	22
4.4.2	Production Aquacole.....	22
4.4.3	Production d'intrants de Pisciculture .....	22
4.4.4	Gestion durable des ressources halieutiques .....	22
4.4.5	Importation et exportation de poisson.....	22
4.4.6	Renforcement de capacités des acteurs.....	22
4.5	LES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES .....	23
<b>V.</b>	<b>PLAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2015/2016</b> .....	<b>24</b>
5.1	FILIÈRES DE PRODUCTION VÉGÉTALES .....	24
5.1.1	Programme de promotion filière coton .....	24
5.1.2	Programme de promotion filière riz.....	30
5.1.3	Programme de promotion filière maïs .....	36
5.1.4	Programme promotion filière blé.....	39
5.1.5	Programme promotion filière mil/sorgho .....	42
5.1.6	Programme promotion filière fonio.....	45
5.1.7	Programme de promotion filière niébé .....	47
5.1.8	Programme promotion filière sésame .....	49
5.1.9	Programme promotion filière arachide.....	51
5.1.10	Promotion des filières horticoles.....	52
5.1.10.2	Programme promotion, filière échalote : .....	53
5.1.10.3	Programme promotion, autres filières horticoles (oignon, tomate, pastèque etc ...): .....	54
5.1.11	Promotion filières fruitières .....	57
5.1.11.1	Programme promotion filière mangue : .....	57
5.1.12	Programme Promotion de cultures fourragères .....	66
5.2	FILIÈRES DE PRODUCTIONS ANIMALES .....	67
5.2.1	Elevage Nomade.....	67

5.2.2 Elevage transhumant.....	67
5.2.3 Elevage traditionnel sédentaire (association élevage-agriculture).....	67
5.2.4. Programme promotion de la Filière viande rouge.....	68
5.2.5. Programme promotion filière lait .....	71
5.2.6. Programme promotion filière cuirs et peaux .....	74
5.2.7. Programme promotion filière avicole .....	76
5.2.8. Programme promotion filière de la cuniculture.....	78
5.2.9 Programme promotion filière apiculture .....	80
5.2.10. Programme promotion filière dromadaire de course.....	82
5.2.11 Programme promotion filière mouton à laine du Macina.....	84
5.2.12 Programme promotion filière cheval de monte.....	86
5.2.13 Programme promotion filière colombiculture.....	88
5.2.15 Programme promotion du lévrier de ménaka.....	90
5.3. FILIÈRES DE PRODUCTIONS PÊCHE/AQUACULTURE .....	91
5.3.1 Programme promotion filière pêche .....	91
5.3.2 Programme promotion filière aquaculture.....	94
5.4. FILIÈRES PRODUCTIONS FORESTIÈRES.....	97
5.4.1. Programme promotion filière gomme arabique.....	97
5.4.2 Programme promotion filière karité .....	100
5.5. PROGRAMMES TRANSVERSAUX .....	102
5.5.1. Programme Aménagements et Infrastructures Agricoles.....	102
5.5.2. Programme Equipements Agricoles.....	104
5.5.4. Programme Protection des végétaux.....	106
5.5.5 Programme lutte contre le criquet pèlerin .....	107
5.5.6. Résilience .....	108
5.5.7. Programme de production de semences.....	109
5.5.8. Programme Santé animale .....	110
5.5.9. Programme santé publique vétérinaire.....	112
5.5.10. Programme d'amélioration génétique .....	114
5.5.11. Programme Structuration de la profession Agricole.....	115
5.6. DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION ET ACTIVITÉS DE PLANIFICATION.....	116
5.7. ESTIMATION DU COÛT DU PLAN DE CAMPAGNE (INCIDENCE BUDGÉTAIRE).....	118
5.8. BUDGET DE LA CAMPAGNE AGRICOLE.....	122
<b>VI. CONCLUSION .....</b>	<b>124</b>
<b>VII. ANNEXES .....</b>	<b>125</b>
ANNEXE 1 : .....	125
ANNEXE 2 : .....	126
ANNEXE 3.....	127
ANNEXE 4.....	128

## **I. INTRODUCTION**

Le plan de campagne Agricole est un document de programmation annuelle qui définit un ensemble d'objectifs, d'activités, de stratégies cohérentes et de ressources destinées à promouvoir les activités agricoles, animales, piscicoles et aquacoles.

Il est l'un des instruments de mise en œuvre des politiques, stratégies et des projets et programmes Agricoles. Il intègre les activités de soutien aux exploitants Agricoles (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs) destinées à l'augmentation de la production et de la productivité Agricoles sur une période allant du mois de mai de l'année **(n)** au mois d'avril de l'année **(n+1)**.

Sa mise en œuvre contribue à l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à l'amélioration des revenus des **805 000** exploitations Agricoles et à la réduction de la pauvreté.

Le Plan de campagne Agricole 2015-2016 couvre toutes les activités de développement Agricole (agriculture, élevage, pêche et Sécurité alimentaire) et prend en compte les interventions de l'ensemble des structures publiques, des collectivités, de la profession Agricole, des partenaires techniques et financiers et des organisations non gouvernementales nationales et étrangères selon les différents échelons administratifs (région, cercle et commune).

Le plan de campagne 2015/2016 marque la transition entre le Plan National d'Investissement Prioritaire dans le Secteur Agricole (PNIP-SA) et le Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) en cours de validation.

En effet, le PNISA est le plan national du Mali (fonds nationaux ou extérieurs) pour le secteur Agricole au sens large, prenant en compte les besoins de fonctionnement et d'investissement, les acquis, les gaps à rechercher pour l'investissement et le fonctionnement du secteur pour un horizon de 10 ans glissants. Il fédère l'ensemble des projets et programmes actuels et futurs dans le secteur.

Le PNIP-SA par contre est un programme opérationnel. Il est la première phase de cinq (5) ans de mise en œuvre du PNISA. Il couvre cinq programmes prioritaires et six filières Agricoles (Maïs, riz, mil/sorgho, bétail viande, lait, pêche/aquaculture) structurées suivant l'architecture du PNISA en composantes, sous-composantes et axes spécifiques (voir logique d'intégration du PNIP-SA dans PNISA en annexe 1).

Le plan de campagne 2015/2016 couvre quant à lui l'ensemble des filières des productions végétales, animales et piscicoles, y compris les filières émergentes ainsi que tous les programmes transversaux exécutés dans le secteur Agricole. Chaque filière fait l'objet d'un programme d'intervention suivant l'approche sectorielle (programme).

Les différents programmes d'intervention par filière ou chaîne de valeurs contenues dans le plan de campagne sont déclinés en objectifs, stratégies d'intervention, composantes, coûts et plans de financement.

Le plan de campagne 2015-2016 reflète l'engagement des acteurs du secteur et vise essentiellement à l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté

Il s'inscrit dans la vision du Département d'accélérer la modernisation du secteur Agricole, d'augmenter la production et productivité du secteur Agricole dans la perspective d'un développement durable, d'améliorer du bien-être des exploitants et exploitantes agricoles et d'accroître les gains de compétitivité du secteur dans un environnement sous régional concurrentiel

Le processus de préparation du Plan de campagne Agricole 2015-2016 a démarré par l'élaboration d'une note de cadrage se fondant sur la vision du Département et définissant les orientations et les objectifs de production. Il a enregistré la participation effective et l'implication des principaux acteurs étatiques et non étatiques.

Les concertations relatives à la préparation du présent plan de campagne Agricole consolidé, harmonisé et décentralisé (productions agricoles, animales, piscicoles et aquacoles) ont été organisées aux niveaux local, régional et national.

Le présent plan de campagne Agricole a été validé par le Conseil de Cabinet élargi du Ministère du Développement Rural en date du 17 avril 2015. Il a ensuite été présenté et discuté à la 6<sup>ème</sup> session du Comité Exécutif National de l'Agriculture (CENA), tenue le 28 avril 2015. Le CENA a approuvé le plan de campagne 2015/2016, après avoir formulé neuf (9) recommandations (annexe 2).

Le plan de campagne 2015/2016, revu à la lumière des recommandations formulées par le CENA, sera soumis à l'approbation de la 7<sup>ème</sup> Session du Conseil Supérieur de l'Agriculture (CSA), prévue le 12 mai 2015 à Koulouba sous LA TRES HAUTE PRESIDENCE DE SE ELHADJ IBRAHIM BOUBACAR KEITA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT.

Le plan de campagne 2015/2016 sera enfin lancé officiellement, le 23 mai 2015, lors de la journée du paysan, édition 2015, par **SE ELHADJ IBRAHIM BOUBACAR KEITA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT.**

## **II. CONTEXTE**

L'élaboration du Plan de campagne agricole 2015/2016 intervient dans un contexte marqué par la poursuite de la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole (PDA, PNIP-SA et PNISA), des orientations du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) de troisième génération (2012-2017), du Plan d'Urgence de Reconstruction Durable des régions de Kidal, Gao, Tombouctou et Mopti (PURD), la fin du Plan pour la Relance Durable du Mali (PRED) et la perspective de l'élaboration d'un nouveau document national de référence, fixant les priorités nationales pour un développement durable du pays à moyen et long termes dans le cadre de l'accompagnement du Mali pour la période d'après Accord.

L'élaboration du Plan de campagne agricole 2015/2016 intervient également dans un contexte marqué par :

- la fin de l'échéance (année 2015), fixée par le Mali pour atteindre la cible 1C de l'OMD1, qui vise à « réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim » ;
- la fin de la décennie de Maputo, relatifs aux Programmes Nationaux d'Investissements Agricoles (2003-2013) dans le cadre du NEPAD/PDDAA. Aussi, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont-ils renouvelé leurs engagements, à Malabo en 2014, pour la nouvelle décennie 2015-2025 (l'après 2015) ;
- la mise en œuvre des programmes sous régionaux UEMOA, CEDEAO et CILSS (Priorités Résilience Pays-PRP-AGIR, Déclaration de Dakar sur l'irrigation et la Déclaration de Nouakchott sur le pastoralisme) ;
- le lancement du Programme Communautaire Décennal de Transformation de l'Agriculture pour la Sécurité Alimentaire (PCDTASA) dans l'espace UEMOA (2014-2024) ;
- le lancement par le nouveau Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, monsieur John Ashe, des priorités de son mandat, qui sera dominé par l'élaboration du programme de développement de l'après-2015, je cite : « Ensemble, nous pouvons faire de cette année un tournant décisif dans l'histoire de l'Organisation, en formulant l'agenda novateur et déterminant d'un développement qui à la fois protège notre planète et garantit équitte, justice et prospérité au monde entier ».
- le renforcement de l'expérience acquise durant la campagne agricole 2014/2015 dans l'élaboration du plan de campagne Agricole harmonisé et consolidé et sa déclinaison en objectifs régionaux, locaux et communaux ;
- l'application des dispositions du règlement C/REG.13/12/12 de la CEDEAO relatives à la qualité des intrants Agricoles ;
- la détermination des responsables du Ministère du Développement Rural à assurer la gestion transparente de la subvention agricole et le contrôle de qualité des intrants agricoles;
- le début de l'exercice de la Présidence du CILSS par le Mali.

### **III. METHODOLOGIE**

La méthodologie utilisée pour élaborer le plan de campagne Agricole est articulée autour de principaux axes ci-après :

- la définition des principes et grandes orientations de la campagne Agricole et la diffusion de la note de cadrage auprès des Directions Régionales relevant du Développement Rural;
- la revue des bilans 2014, la fixation des objectifs de productions aux niveaux local, régional et national ;
- la validation des projets de plan de campagne par les Directions centrales et leurs démembrements régionaux (DNA, Offices/Agence, CMDT, DNGR, DNPIA, DNSV, DNP, Projets/Programmes, ONG) et par la profession Agricole ;
- la production du projet de plan de campagne Agricole consolidé conformément à l'architecture du Plan National d'Investissement Prioritaire dans le Secteur Agricole (PNIP-SA);
- l'approbation du plan de campagne Agricole par le Ministère du Développement rural, le Comité Exécutif National de l'Agriculture et le Conseil Supérieur de l'Agriculture.

## IV. BILAN SYNOPTIQUE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2014-2015

### 4.1 Productions végétales

#### 4.1.1 Production céréalière

La production céréalière de la campagne agricole 2014/2015 est estimée, selon les résultats définitifs de l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC) à **6 980 733 tonnes**, toutes céréales confondues. Comparée aux résultats de la campagne 2013-2014 qui ont été estimés à **5 736 093 tonnes on note** une hausse de **22%**. Ils représentent en outre **81%** des objectifs de campagne qui étaient fixés à **8 674 462 tonnes**.

Les écarts entre les objectifs et les réalisations s'expliquent essentiellement par les déficits pluviométriques observés en début et en fin de campagne agricole et la faiblesse des crues sur les principaux plans d'eau (fleuves et lacs).

Les résultats de la production céréalière de la campagne 2014-2015 sont donnés dans le tableau n°1 en annexe et dans le graphique 1. Ils se répartissent comme suit :

- **2 166 830** tonnes de riz = **(31 %)**
- **1 744 026** tonnes de maïs = **(25 %)**
- **1 715 044** tonnes de mil = **(24,6 %)**
- **1 271 880** tonnes de sorgho = **(18,2 %)**
- **37 284** tonnes de fonio = **(0,5 %)**
- **45 668** tonnes de blé/orge = **(0,7 %)**.

**Graphique 1 : Les résultats de la production céréalière par culture**



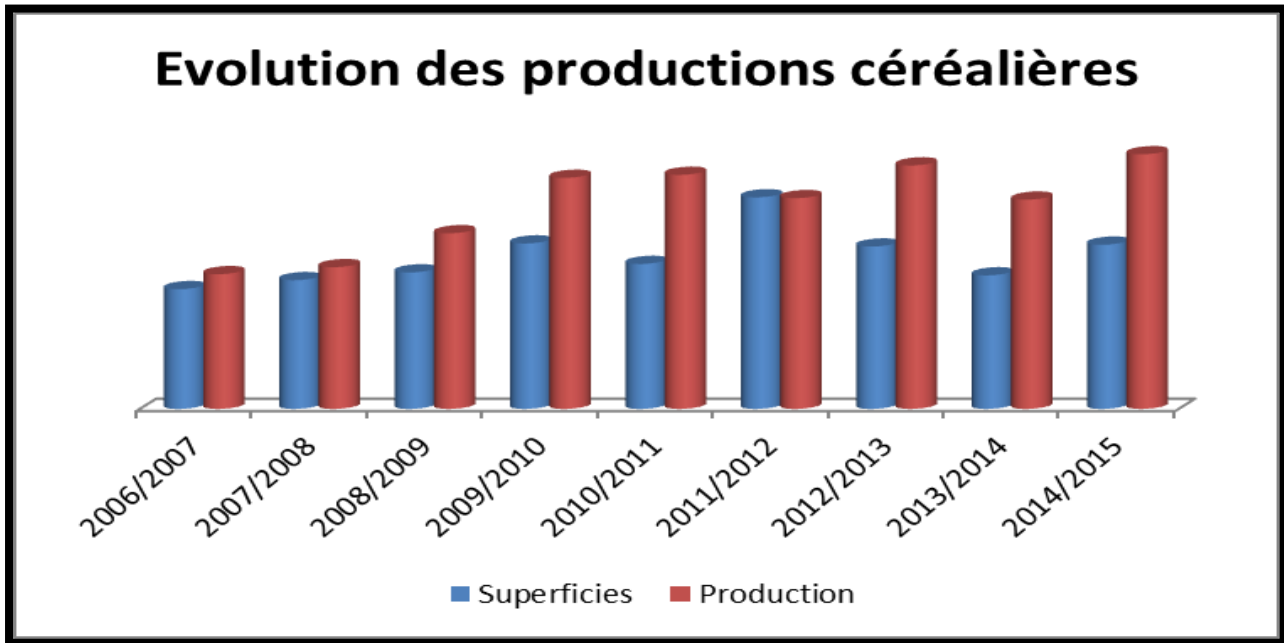
En comparant les résultats définitifs de la production céréalière globale de la campagne 2014/2015 aux besoins de consommation de la population malienne, suivant les normes de consommation de la FAO (**214 kg/personne/an**), il se dégage un excédent céréalier, estimé à **1 831 330 tonnes**.



Toutefois, cet excédent est très théorique, car il ne tient pas compte des sorties éventuelles de céréales, des quantités transformées et de celles destinées à l'alimentation du bétail et de la volaille. Il ne prend pas non plus en compte les quantités de céréales produites, mais non accessibles à cause de l'enclavement de certaines zones de production.

L'évolution des productions céréalières du pays de la campagne agricole 2006/2007 à la campagne agricole 2013/2014 est donnée dans le *graphique 2*.

**Graphique 2: Evolution des productions céréalières de 2006/2007 à 2013/2014.**



Les données du graphique montrent que:

- la production céréalière est passée de **3 693 240 tonnes à partir** de la campagne 2006-2007 pour atteindre **6 980 733 tonnes** pendant la campagne 2014-2015, soit un taux d'accroissement annuel moyen **d'environ 11 %**
- le taux d'accroissement annuel moyen des superficies emblavées est de **5 %**.

**On peut noter par déduction que** des efforts importants ont été consentis pour assurer l'intensification des productions agricoles depuis la campagne agricole 2008-2009.

#### 4.1.2 Production cotonnière

La production de coton graine pendant la campagne agricole 2014-2015 est estimée à **548 723 tonnes**. Elle était de **440 027 tonnes** en 2013-2014, soit une augmentation de **24,7 %**. Cette production aurait pu être meilleure si les conditions agro-climatiques avaient été favorables (répartition des pluies dans le temps et l'espace, quantités et fréquence des pluies enregistrées, maîtrise du programme de pluies provoquées).



On note néanmoins que grâce aux efforts fournis par l'Etat, les organisations agricoles professionnelles et les producteurs (subvention des intrants, appui conseil, paiement à temps du coton, etc.), la production cotonnière de la campagne agricole

2014-2015 a connu une nette progression après la chute de production observée durant la campagne 2013-2014.

### 4.1.3 Les résultats des autres productions végétales

#### 4.1.3.1 Production des légumineuses alimentaires

Niébé	: 153 793 tonnes
Arachide	: 510 241 tonnes
Sésame	: 28 749 tonnes
Soja	: 3 236 tonnes.



#### 4.1.3.2 Principales productions de cueillette

Anacarde	: 39 498 tonnes
Karité	: 540 200 tonnes
Gomme arabique	: 7 003 tonnes.



#### 4.1.3.3 Production de semences certifiées

Le tableau 1 ci-dessus donne les résultats de la production de la filière semencière durant la campagne agricole 2014/2015.

**Tableau 1** : Quantités de semences produites (kg) durant la campagne agricole 2014/2015

Type de semences Cultures	Base	Pré-base	R1	R2	Taux de couverture
Riz	2 467	48 852	1 769 147	1 161 923	
Maïs	297.170	-	195.110	470 049	
Sorgho	19 296	-	192 812	106 685	
Mil	1 341		91 289	49 854	
Blé	-	-	40 000	-	
Fonio	990		8 298	349	
Arachide	-	-	3 321	14 832	
Niébé	7 713	-	22 551	36 329	
Gombo	451		165	244	
Dolique	-	-	903	-	
Sésame	246	-	10 004	70	

**Nb**= Les semences R1 et R2 produites durant la campagne 2014-2015 sont commercialisées pendant la campagne 2015-2016 pour couvrir les besoins de la campagne agricole 2015/2016 et la reconstitution du Stock National de Sécurité de Semences (SNSS).

Suite aux échanges avec des partenaires dont la BAD et dans l'objectif d'augmenter le taux d'utilisation des semences en milieu paysan, la DNA a élaboré des TDR portant l'élaboration d'un projet de production de semences certifiées.

## **4.1.4 Les actions de soutien à la production**

### **4.1.4.1 Organisation du monde rural**

Les actions ci-après ont été menées dans le cadre de l'enregistrement des Exploitations Agricoles Familiales et des Entreprises Agricoles. Il s'agit de :

- la sensibilisation et information sur l'enregistrement (production et diffusion de 3 000 affiches) ;
- l'élaboration des outils (registres paraphés par les tribunaux, fiches d'enregistrement, attestation, etc.) ;
- la formation de 234 auditeurs (chefs de services régionaux, préfets, collectivités et élus CRA) ;
- la formation de 190 agents chargés de l'enregistrement dans les délégations locales de chambres d'agriculture ;
- le démarrage de l'opération d'enregistrement dans les 42 Délégations Locales des Chambres d'Agriculture (DLCA) des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako.

Dans le cadre de l'appui à la structuration des filières Agricoles, en plus de l'interprofession coton, trois (3) Organisations d'Interprofessions (OIP) comportant 9 familles professionnelles sont en voie de constitution. Il s'agit de l'interprofession échalote/Oignon (2 familles), l'interprofession mangue (5 familles), l'interprofession pomme de terre (2 familles). Ces trois (3) projets d'interprofession sont dans l'attente de leurs arrêtés de création.

En outre, le répertoire des organisations professionnelles Agricoles (OPA) de toutes les régions a été actualisé et diffusé au niveau des Chambres Régionales d'Agriculture. Aussi, certaines OPA et leurs producteurs ont bénéficié de l'appui des projets programmes ci-après. Il s'agit :

- du PAPAM avec 569 sous projets approuvés au bénéfice de 46 639 personnes dont 16 683 femmes (36 %) et 10 770 jeunes (23 %) ;
- du PASE-2 qui a formé 7800 producteurs de coton.

Par ailleurs, certains partenaires ont participé au financement de l'organisation des événements tels que le SIAGRI 5<sup>ème</sup> Edition, la Journée de la Femme Rurale, la Journée du lait. Le Salon International de l'Agriculture de Paris, du Maroc, ainsi qu'au SPACE.

### **4.1.4.2 La formation Agricole**

Les résultats enregistrés dans le domaine de la formation sont les suivants :

Dans le domaine de la formation continue :

- Centres d'Apprentissage Agricole (CAA) : 185 diplômes ;
- Brevet de Technicien du Génie Rural (BTGR) : 15 diplômes
- BTVA = 38 diplômes
- CAR = 180 jeunes ruraux, spécialistes teinture, maraîchage, aviculture etc...
- 10 cadres formés dans différents pays sur les thèmes relatifs au riz hybride, au suivi évaluation, à la passation de marchés etc. ;

- 882 agents d'appui conseil formés sur les différents thèmes de la campagne agricole (approche GIPD, outils de suivi et de planification, gestion de la subvention etc.) ;
- 100 agents des DRA et Offices sensibilisés sur la lutte contre le travail des enfants avec l'appui technique et financier du BIT ;
- 26 600 producteurs formés sur la GIPD/CEP ;
- 2 880 producteurs formés sur les techniques et technologies de production de riz et niébé par le PAPAM ;
- 500 producteurs formés les mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques.

#### **4.1.4.3 Conseil Agricole :**

Les technologies et approches suivantes ont été diffusées auprès des producteurs : il s'agit des technologies de riz (Nerica L1, L2, etc.), de niébé (Korobalen, gorom-gorom, etc.), de maïs (Dembagnuma, Sotubaka, de variétés hybrides, etc.), de tomate d'hivernage, de l'approche portant sur le Système de Riziculture Intensif (SRI), de la Gestion Intégrée des Productions et des Déprédateurs (Champs Ecoles Paysans), etc.

#### **4.1.4.4 Subvention des intrants**

Durant la campagne 2014-2015, le Gouvernement du Mali à subventionné des engrais, des semences et l'opération pluies provoquées.

- Engrais : 364 778, 58 tonnes pour un montant 35 679 658 867 FCFA ;
- Semences : 208,03 tonnes pour un montant de 312 940 500 FCFA
- Opération pluie provoquée = 500 000 000 F CFA

Le montant global de la subvention était de **36 492 599 367 FCFA** (situation provisoire).  
Le traitement des dossiers de remboursement se poursuit au niveau de la DNA.

Le suivi de la bonne gestion de la subvention des intrants agricoles a été effectif au niveau de toutes les zones de production à savoir :

- une dizaine de missions d'appui assortie de rapports ont été réalisées ;
- plusieurs services de l'Etat, notamment les forces de sécurité, les services du commerce et de la concurrence ont été associés à la sécurisation des engrais subventionnés ;
- les autorités et élus locaux (maires, présidents des DLCA) ont été impliqués dans la gestion des engrais subventionnés ;
- un numéro vert a été créé et opérationnel pendant toute la campagne agricole ;
- un sketch et des émissions radiophoniques ont été produits et diffusés.

#### **4.1.4.5. Le contrôle de qualité des produits et intrants**

Le bilan du contrôle de qualité a donné les résultats ci-après:

- **le contrôle à l'importation** : 225 512 tonnes de céréales, 26 156 tonnes d'oléagineux, 27 421 tonnes de fruits et légumes, 42 879 tonnes de coton et dérivée, 8 930 tonnes de produits de cueillette et 65 624 tonnes des produits divers ;
- **le contrôle à l'exportation** : 8 408 tonnes de céréale, 9 687 tonnes d'oléagineux, 20 900 tonnes fruits et légumes, 52 357 tonnes de coton et dérivées, 13 715 tonnes de produits de cueillettes, etc. ;

- **l'analyse des engrais minéraux** : 800 échantillons d'engrais ont été prélevés et analysés au laboratoire Sol-Eau-Plante. La déficience a été constatée au niveau de plusieurs types d'engrais notamment l'urée et le complexe coton ;
- **l'analyse des denrées** : 300 échantillons de denrées alimentaires par les laboratoires de la DNA et de la santé ;
- **la certification des semences** par le LABOSEM.

En outre, la DNA a organisé un atelier sur la problématique du contrôle de qualité à l'intention des cadres et agents de contrôle. Aussi, a t'elle crée et opérationnaliser une régie des recettes liées au contrôle

Plusieurs projets et programmes concourent à l'attente des objectifs de la campagne (Voir liste exhaustive en annexe)

En somme, au titre des actions de soutien à la production les principales difficultés rencontrées se résument comme suit :

- i. insuffisance et vieillissement du personnel d'encadrement ;
- ii. insuffisance pluviométrique enregistrée dans certaines zones de production et principalement la bande sahélienne et le septentrion du pays.

Comme propositions de solutions, on peut formuler les suivantes : il s'agit :

- i. accélérer le recrutement du personnel manquant ;
- ii. intensifier les opérations des pluies provoquées.
- iii. Diffuser les technologies résilientes, notamment celle portant sur l'irrigation d'appoint des céréales sèches, l'utilisation des variétés précoces et de semences certifiées et la maîtrise de l'eau.
- iv. Renforcer les capacités du secteur en matière de maîtrise d'eau.

#### **4.1.5 Aménagements agricoles**

Les résultats obtenus dans le cadre des aménagements hydro agricoles portent sur :

- **16 534ha** aménagés pour une prévision de **25 000 ha**, soit un taux de réalisation de
- **66,13 %**. Ils sont constitués de grands aménagements pour **8.558 ha** et des
- aménagements de proximité pour **7 976 ha**.

Ces aménagements sont répartis entre les périmètres à maîtrise total de l'eau, soit **9 823 ha** dont **170 ha** de petits périmètres maraichers, et ; en périmètre de maîtrise partielle de l'eau, soit **6 711 ha**.

## 4.1.6 Equipements agricoles

Les équipements nouveaux acquis dans le cadre de la campagne 2014-2015 sont les suivants :

### En traction animale :

- **13 949** charrues ;
- **194** houes asines ;
- **1 335** multicultureurs ;
- **1 914** semoirs et
- **164000** charrettes



### En traction motorisée

- **100** tracteurs et accessoires ;
- **128** motoculteurs ;
- **360** batteuses ;
- **348** décortiqueuses ;
- **150** groupes motopompes ;
- **100** plateformes multifonctionnelles ;
- **16** mini- rizeries et
- **150** moulins.



Les difficultés enregistrées dans le domaine des aménagements et des équipements agricoles portent essentiellement sur l'insuffisance des ressources humaines et la faiblesse des ressources financières auxquelles il faut pallier rapidement afin d'assurer le suivi et le contrôle de qualité des aménagements hydro-agricoles.

## 4.1.7 Protection des végétaux

La situation phytosanitaire est restée relativement calme tout le long de la campagne agricole. Cependant, les activités de surveillance et de lutte contre certains ennemis des cultures ont porté sur :

- **46 966 ha** prospectés pour une prévision de **53 615 ha, soit 87,6 % de réalisation ;**
- **17 144 ha traités** dont **10 202 ha** contre les mouches de fruits pour une prévision de **23 115 ha, soit 74,16 % de réalisation.**

Les principaux ennemis des cultures observés au cours de la campagne agricole sont les mouches de fruits, les oiseaux granivores, les pucerons et les sautereaux.

Les capacités matérielles du Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin ont été renforcées par la dotation en trois **(03)** véhicules sur le budget de l'Etat. Cela a permis de faciliter la prospection de **51 000 ha** et aucune présence de criquet n'a été observée au cours de la campagne.



*Arvicanthis niloticus*



*Kraussaria angulifera*



*Helicoverpa armigera*

#### **4.1.8. Recherche agricole**

Les résultats saillants obtenus durant la campagne 2014/2015 sont les suivants :

En matière de production transversale

- le démarrage d'un programme de réhabilitation des infrastructures et d'équipement des sites ;
- l'adaptation des pratiques agricoles aux effets du changement climatique (Technologie de trempage des semences et application de la micro dose d'engrais) ;
- la mise au point de variétés performantes et de techniques culturales appropriées ;
- la mise au point des variétés céréalières (mil, sorgho, maïs) adaptées, plus productives et à double usage pour la production de graines et de biomasse fourragère de qualité ;
- adoption d'itinéraires technologiques pour une meilleure intégration de l'arbre dans l'espace agraire ;
- la création de plates-formes d'innovations technologiques autour de problématiques communes de développement du riz et du blé;
- la création des pôles de développement rizicole (Niono et Sikasso) ;
- la production de semences de pré-base et de base de mil, sorgho, maïs, niébé, riz, coton, arachide, blé, cultures maraîchères ;
- l'introduction, l'adaptation et le développement de matériels agricoles pour les petites exploitations (semoir philippin, semoir micro dose céréales sèches, semoir épandeur coton, mimi faucheuse de riz repiqueuse de riz) ;
- le développement de partenariat scientifique avec la Chine à travers le Centre de Démonstration Technologique Sino - malienne à Baguinéda ;
- le renforcement de la coopération scientifique avec le Brésil dans le cadre du C4, étendue au Togo, coopération renforcée par un programme sous-régional de sauvegarde des ressources génétiques du coton à travers une banque de gènes sur trois ans financée par l'UEMOA.
- Des projets/programmes et des conventions de recherche ainsi que des activités de réseaux et prestations ont été également mis en œuvre.

En ce qui concerne le renforcement des capacités des ressources humaines, les efforts ont porté sur les activités de formation et de perfectionnement du personnel scientifique et d'appui. Les formations ont porté sur la comptabilité-matières, le contrôle interne de gestion, les formations post universitaires.

#### **En matière de productions animales (LCV)**

Les activités de recherche sont menées au sein de 3 programmes de recherche comprenant :

- (i)** 11 projets et contrats de recherche sur les infections microbiennes;
- (ii)** 6 projets et contrats de recherche sur les affections parasitaires et la lutte anti-vectorielle ;
- (iii)** 1 projet sur la recherche des résidus de pesticides et des maladies métaboliques.

#### **En matière de productions Forestières**

Les activités de recherche en productions forestières sont menées dans le cadre de douze (12) projets de recherche :

- Recherche-action basée sur les arbres oléagineux locaux pour la production d'huiles végétales en Afrique de l'Ouest ;
- Amélioration de la résilience aux changements climatiques des écosystèmes agricoles le long des bassins-versants par le développement participatif de systèmes agroforestiers antiérosifs et fertilisants dans six pays ouest africains
- Analyse des opportunités et des risques liés à la production agricole, des biens et des services environnementaux \_ Projet RAP II ;
- Caractérisation et introduction du matériel végétal performant de *Pterocarpus erinaceus* pour la production de fourrage dans les systèmes de production dans la Région de Sikasso ;
- Projet modèle transfrontalier Grande Muraille Verte ;
- Introduction de cultures fourragères ligneuses et herbacée dans les systèmes de production en zone du Mali-Sud ;
  - Conservation et gestion durable des plantes utiles aux communautés ;
  - Plantes pesticides ;
  - Introduction de cultures fourragères ligneuses et herbacées dans les systèmes de production en zone du Mali-Sud ;
  - Intensification Agro-écologique des systèmes de production à base de sorgho et de mil à travers l'agroforesterie ;
  - Mise au point d'un plan d'affaire de l'exploitation des bois de ND14 ;
  - Convention IER/ON : Intégration de l'arbre dans l'espace agricole de l'Office du Niger (Agroforesterie fruitière, bois d'énergie et de service).
- le bon comportement en plantation d'*Anthocleista djalonensis* et de *Corix lacrymajobi* réintroduites dans le terroir de Zégoua (cercle de Kadiolo) ;
- les plantes utiles dans les arboretums à Kougué (Koutiala) et Zégoua (Kadiolo) s'adaptent bien avec un taux de survie moyen de 70 %, 2 ans après la plantation ;
- les plants de *Ceiba pentandra*(e) et d'*Anogeissus leiocarpa*, 2 ans après la plantation, ont un accroissement en hauteur de plus de 100 cm/an, comparable à celui d'*Eucalyptus camaldulensis* dans les conditions climatiques de Koutiala.

## **4.2. Productions animales**

### **4.2.1 Production de viande contrôlée**

La production contrôlée de viande est estimée à **54 510,50 tonnes** pour une prévision de **65 000 tonnes**, soit un taux de **84 %** de réalisation. Cette production intègre les **110,5 tonnes** de viande issues des opérations de déstockage menées par le CICR dans les Régions de Tombouctou et Gao pour un effectif de **631 bovins et 2 898 ovins/caprins**. La production contrôlée de viande représente environ 40 % des abattages totaux.

### **4.2.2 Production d'animaux d'embouche**

Le nombre d'animaux d'embouche cours de la campagne Agricole 2014-2015 est évalué à :

- **53 784 têtes** de bovins pour une prévision de **40 000**, soit **134 %** ;
- **6 095 têtes** de caprins pour une prévision de **12 000**, soit **50,8 %** ;
- **99 301 têtes** d'ovins pour une prévision de **130 000**, soit **76 %**.



Le taux élevé de réalisation en matière d'embouche bovine s'explique par l'intérêt croissant des professionnels pour cette activité à cause de l'existence de marchés national et sous régional rémunérateurs. Par contre, l'accès difficile notamment des femmes et des enfants au crédit bancaire est un facteur limitant pour l'atteinte des objectifs en matière d'embouche ovine et caprine en dépit de leur engouement pour cette activité.

### 4.2.3 Vente promotionnelle d'animaux

Des opérations de ventes promotionnelles de bovins et de moutons ont été organisées au niveau des communes II, IV, V et VI du District de Bamako et dans les villes de Kayes, Koulikoro et Ségou. Ces opérations ont pour but d'augmenter l'offre pendant cette période afin de permettre aux populations de disposer d'animaux de qualité à moindre coût lors des fêtes religieuses.

Elles ont porté sur **609 bovins** pour le Ramadan pour une prévision de 600, soit un taux de réalisation de **102 %** ; et **21 758 béliers** pour la Tabaski pour une prévision de **14 800** soit une réalisation de **147 %**.



### 4.2.4 Production de lait

Les quantités de lait collectées auprès des centres et points aménagés à cet effet sont évaluées à **3 946,766 tonnes** de lait pour une prévision de **3 250 tonnes**, soit un taux de réalisation de **121%** y compris les données fournies par les partenaires (PAFLAPUM/CAB-DEMESO, ICD).

En vue d'accroître l'offre de production de lait, un programme d'insémination artificielle des races locales est en cours de réalisation à travers l'introduction des semences des races exotiques hautement productives. A ce titre, **125.000 doses** de semences bovines de races laitières et **10.000 doses** de races à viande ont été offertes au Mali par le Royaume du Maroc. Ledit programme a été mis en œuvre par le PRODEVALAIT.

En outre, dans le cadre du PAPAM, **21.300 doses** de semences de races laitières et de synchronisant ont été acquis par l'APCAM, **200 doses** de semences de races laitières par l'AOPP grâce à un appui de l'AFDI.

Les résultats obtenus au titre de la campagne 2014-2015 ont concernés **4 550 vaches** sur une prévision de 10 000 soit **45,5% de réalisation**. Au total, **681 éleveurs** ont bénéficié de l'opération.

## 4.2.5 Production d'œufs de consommation et de poulets de chair

La production d'œufs de table et de poulets de chair est estimée à :

- ✓ **1 872 049 pondeuses** en exploitation sur une prévision de **2 100 000** soit, **89,14%** des objectifs de production ;
- ✓ **399 685 612 œufs** produits sur une prévision de **453 000 000** soit, **88,23%** des objectifs de production;
- ✓ **1 780 838 poulets de chair** en exploitation sur une prévision de **2 000 000** soit, **89,04%** des objectifs de production.

## 4.2.6 Production de fourrages

Les quantités de fourrages produites durant la campagne sont estimées à environ **11 000 tonnes** de matières sèches (**MS**) pour une prévision de **12 500 tonnes**, soit un taux de réalisation de **88%**. Elles sont constituées principalement de dolique, de panicum maximum et de *Stylosanthes hamata*, Cette production a été réalisée sur une superficie de **4 530 ha**. Quant au *bourgou*, il a été régénéré sur **4 457 ha** pour une production de **66 855 tonnes de MS**.

Le bilan fourrager réalisé sur la base des effectifs des animaux d'élevage, estimés à **13 578 522,23 UBT** et leurs besoins en MS évalués à 24 611 071,54 tonnes, a dégagé un excédent théorique de **9 640 906,36 tonnes de MS**. Cet excédent du disponible fourrager reste cependant inaccessible pour le bétail pour diverses raisons, notamment le faible maillage des parcours pastoraux en points d'eau, les feux de brousse et l'insécurité dans les zones Nord du pays.

Les réalisations en matière d'aménagement et hydraulique pastorale ont concerné :

- 3 périmètres pastoraux réhabilités dans le cercle de Nara et **100 ha** de parcours réhabilités (*Madina Diassa*) sur 300 ha prévus, soit **33 %** ;
- 11 forages et 18 puits pastoraux réalisés dont 6 puits citernes, une mare surcreusée (*Sagabary*) et la réhabilitation du système d'adduction d'eau du marché à bétail de Gossi (*Gourma Rharous*) ;
- **171 km** de pistes à bétail matérialisées et sur **275 km** de pistes (**62 %**) dans la zone d'intervention du PROGEBE et **288 km** de pares feux ouverts sur **1 599 km** prévus (**18,01%**) dans le cercle de Nara ;
- 2 conventions intercommunales (*Madina Diassa et Manankoro*) et 3 conventions locales de GRN (*Tousséguéla et Sagabary*) réalisées sur 7 prévues (**71,42 %**) et 222 conventions élaborées par l'ONG AFAR (*Kayes*) sur 300 conventions de gestion de pâturages exondés à élaborer (**74 %**).

## 4.2.7 Production des cuirs et peaux

La production contrôlée de cuirs et peaux ne concerne que les abattages contrôlés. Elle est estimée à:

- **322 585 pièces de cuirs verts** produites sur une prévision de 357 000, soit (**90,35 %**) des objectifs de production ;
- **820 741 pièces de peaux ovines et caprines vertes** produites sur une prévision de 1 050 000, soit (**78,16 %**) des objectifs de production ;

- au moins **80 %** des peaux ovines et caprines et **5 %** des cuirs bovins ont été produits sans défauts de dépouillement.

## 4.2.8 Action de soutien aux productions animales

### 4.2.8.1 Infrastructures et équipements d'élevage

Les principales réalisations se présentent ainsi que suit :

- La construction et l'équipement de 11 banques d'aliment bétail (**92%**), de 7 marchés à bétail (**44 %**), de 3 unités de transformation de lait (**100%**) et de 7 parcs polyvalents (en cours) ;
- L'installation et la formation de 5 cabinets vétérinaires ruraux (**100 %**).

### 4.2.8.2 Commercialisation

Le nombre d'animaux vivants contrôlés à l'exportation se chiffre à :

- **138 790 bovins,**
- **445 977 ovins,**
- **52 526 caprins,**
- **1 578 équins,**
- **853 asins,**
- **176 371 volailles,** et
- **1327 camelins.**

**Les pays d'exportation sont principalement** la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Guinée, le Burkina Faso, le Ghana, la Gambie, le Niger, le Nigéria, le Bénin et le Liberia.

L'exportation contrôlée des cuirs et peaux a porté sur :

- **749 655** pièces de cuirs (**3761,652 tonnes**) et **407 639** pièces de peaux ovines et caprines (**483 998 tonnes**) en direction du Ghana, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, et du Niger ;
- **376 pièces** de peaux ovines et caprines tannées en direction du Ghana.

### 4.2.8.3 Renforcement de capacités des acteurs

Les activités de renforcement de capacités ont porté sur :

- la formation de **2143 producteurs** sur plusieurs thématiques portant entre autres sur le rationnement, la conduite et le suivi des vaches inséminées, le conditionnement des cuirs et peaux, la conservation des fourrages, l'alphabétisation fonctionnelle, techniques d'exploitation avicole moderne et en gestion d'entreprises, les bonnes pratiques de production et d'hygiène de la viande ;
- la formation de **22 cadres** et agents techniques en insémination artificielle (IA) dont deux (02) superviseurs ;
- la formation de **29 agents** du LCV et l'encadrement de **45 stagiaires** dans le cadre des stages de perfectionnement et académique au LCV ;
- la dotation de **300 ménages** vulnérables en noyaux de petits ruminants (*5 femelles et un mâle*) et une traction asine (*1 charrette et un âne*) ;
- la remise de **20 kits** (*inséminettes, pinces, thermomètres, etc.*) et **20 motos** acquis dans le cadre du programme du programme d'IA ;
- la distribution de **1742 tonnes** d'aliment bétail et **1200 pierres** à lécher aux éleveurs des zones déficitaires par les structures de l'Etat, les projets (**PDELG, PRODEZEM**) et les partenaires (**FAO, CICR, ONG - NEF**) ;

Les principales difficultés rencontrées se rapportent à l'insuffisance :

- de personnel technique d'encadrement (*la DNPIA dispose de 455 agents toutes catégories confondues sur un effectif prévisionnel de 1 292 soit 37%*) ;
- d'inséminateurs pour couvrir l'ensemble des demandes ;
- de moyens matériels, financiers et logistiques ;
- d'infrastructures d'hydraulique pastorale.

Au terme de solutions, il faut :

- renforcer les structures techniques de l'élevage en ressources humaines qualifiées, matérielles et financières adéquates ;
- faciliter l'accès de professionnels au crédit ;
- recruter de nouveaux inséminateurs ;
- multiplication et meilleur maillage des infrastructures d'hydraulique pastorale

## **4.3 Santé animale et santé publique vétérinaire**

### **4.3.1 La santé animale**

Les résultats atteints à la date du 30 avril 2015 sont les suivants :

#### **En matière de protection sanitaire du cheptel**

Au titre de l'année 2014, le LCV a fabriqué **28 318 250** doses de vaccins dont 4 551 400 en lyophilisées et 23 766 850 en liquide contre une prévision de **26 500 000** soit **106,86 %** de réalisation.

Les vaccinations ont concerné **27 219 576** têtes, toutes espèces confondues sur une prévision de **23 756 549 têtes**, soit un taux de réalisation de **114 %**.

Les principales maladies concernées sont la péri pneumonie contagieuse bovine, les charbons, les pasteurelloses, la peste des petits ruminants et la maladie de Newcastle.

La Péri Pneumonie Contagieuse Bovine (*PPCB*), singulièrement, fait l'objet d'un programme quinquennal. Les vaccinations contre cette maladie ont concerné **5 676 193** têtes bovines sur une prévision de **6 263 859 têtes**, soit un taux de réalisation de 90,61% (*l'objectif national annuel est de 80 %*).

Les **tableaux N°2 et 3** en annexe donnent les chiffres de vaccination contre les principales maladies pour l'ensemble des régions.

En matière de Prophylaxie, **368 130** têtes toutes espèces confondues ont été traitées contre les trypanosomiasés, les parasitoses internes et externes. Les résultats des traitements par espèce sont indiqués dans le **tableau N°4** en annexe.

Dans le cadre de la lutte contre la mouche tsé-tsé et de la *trypanomiase*, 3 151 pièges ont été posés dans **37 villages**, **29 agents** formés au maniement de GPS et **13 ateliers** communaux d'information et de sensibilisation organisés avec la collaboration du projet multisectoriel création de zones durablement libérées de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase (*PATTEC*) et le projet de lutte contre la mouche tsé-tsé (*PLMT*).

**En matière de surveillance épidémiologique des maladies animales** (*Tableau N° 5 en annexe*)

Au cours de la période concernée, il a été enregistré :

- **trois (03)** foyers de PPCB dans les régions de Kayes, Gao et Ségou ;
- **quatre(4)** foyers de fièvre aphteuse dans le District de Bamako, Sikasso, et Gao ;
- **un (1)** foyer de dermatose nodulaire contagieuse dans la région de Kayes ;
- **un (1)** foyer de variole aviaire dans la région de Ségou.

Les activités de diagnostic de laboratoire (LCV) ont porté sur l'analyse de **2 041 échantillons**, dont 116 échantillons de diagnostic de confirmation des foyers, **1 301 échantillons** de dépistage des zoonoses et **624 échantillons** de parasitoses gastro-intestinales et sanguines.

Dans le cadre de la surveillance passive, les visites ont été faites dans **7 949 villages** sur **16 539** prévus. La situation détaillée est donnée dans le **tableau N° 6 et 7** en annexe. Par ailleurs, dans le cadre de la surveillance de la Grippe Aviaire, 217 marchés à volaille, **608 foires** hebdomadaires et **2 507 exploitations** avicoles dont **149 modernes** ont été suivis (voir **tableaux N° 8 et 9** en annexe).

Concernant le contrôle des opérateurs privés, **143** sur **154 titulaires** de mandat ont été contrôlés. Aucune irrégularité n'a été constatée. Aussi, sur 209 établissements vétérinaires et pharmaceutiques **139** ont été contrôlés, soit **66,50 %** de réalisation (**tableau 10 et 11** en annexe).

En matière de contrôle sanitaire des animaux à la transhumance inter-état a porté sur **94 025 Bovins, 108 739 Ovins, 14 302 Caprins, 1 101 Asins, 634 Equins, 586 Camelins** (**tableau 12** en annexe).

Le Contrôle sanitaire des animaux à l'importation a concerné **41 bovins, 1 226 ovins, 264 Equins** en provenance du Niger, **2 921 309 poussins** d'un jour en provenance de la France, du Pays Bas et du Sénégal, **818 240 Œufs** à couvrir en provenance de Brésil, France et Pays-Bas, **500 Dindonneaux** en provenance des Pays-Bas, **403 Pigeons** en provenance du Sénégal, **230 Autruchons** en provenance des Pays-Bas et du Sénégal, **100 doses** de semences caprines et **15 630 Alevins** en provenance du Sénégal.

Le contrôle sanitaire des animaux à l'exportation a porté sur **72 208 Bovins, 305 293 Ovins, 16 436 Caprins, 104 354 Volailles** domestiques, **49 036 Oiseaux sauvages, 2 067 Tortues, 217 Equins et 152 Lapins**. Les principales destinations pour les bovins, ovins-caprins, asins et équins sont les Républiques du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Conakry. Les animaux sauvages ont pour principales destinations la Thaïlande, Hong Kong, la Turquie, le Koweït.

### 4.3.2 La santé publique vétérinaire

Le contrôle des produits et denrées alimentaires d'origine animale à l'importation a porté sur:

Lait et produits laitiers	: 2 653 004 kg
Poisson et produits de pêche	: 1 484 934 kg
Viande et produits carnés	: 11 750 kg
Œufs et Ovo produits	: 590 000 kg
Cuir	: 498 500 kg
Peaux Ovins/caprins	: 40 047 kg
Tourteaux de coton	: 865 500 kg
Aliment volaille	: 190 000 kg

**NB** : *14 800kg de poisson et produits de pêche ont été saisis et détruits pour avarie.*

Le contrôle des produits et denrées alimentaires d'origine animale à l'exportation a porté sur:

Lait et produits laitiers	: 65 560 kg
Viande et produits carnés	: 20 730 kg

Le contrôle de qualité effectué par le LCV a porté sur :

- le contrôle bactériologique des denrées alimentaires, eaux et boissons : **224 échantillons** d'aliments d'origines diverses ;
- le contrôle de qualité toxicologique : **104 échantillons** de diverses natures pour la recherche et le dosage des résidus de pesticides ;
- le contrôle de qualité des semences animales : **48 paillettes** de semences animales.

## **4.4 Productions halieutiques et aquacoles**

### **4.4.1 Production halieutique**

- **80 000 tonnes** en équivalent poissons frais pour **85 000 tonnes prévues**, soit 94 % de réalisation.

### **4.4.2 Production Aquacole**

- **1 953,75 tonnes** de poissons pour **2 500 tonnes prévues**, soit **78 %** de réalisation.

### **4.4.3 Production d'intrants de Pisciculture**

Les intrants de pisciculture comprennent les alevins et l'aliment poisson. La production d'alevins est de **8 987 250** sur une prévision **11 500 000** soit un taux de réalisation **78 %**. Les quantités d'aliment poisson produites sont estimées à **1284 tonnes** et celles importées -- de **760 tonnes**.

### **4.4.4 Gestion durable des ressources halieutiques**

Dans le cadre de la gestion durable des ressources halieutiques les résultats suivants ont été enregistrés :

- ✓ **327 plans d'eau** d'une superficie de **1512 ha** mis en défens ;
- ✓ **42 parcelles** de rizipisciculture mises en place ;
- ✓ **34 étangs, 107 cages flottantes** et **03 micros barrages** construits.

### **4.4.5 Importation et exportation de poisson**

La situation des importations et des exportations se présente comme suit :

- ✓ **14 850 tonnes** de poisson de mer importées,
- ✓ **5 271 tonnes** de poisson frais, **2 050 tonnes** de poisson fumé et **1 449 tonnes** de poisson séché exportées.

### **4.4.6 Renforcement de capacités des acteurs**

Diverses formations ont été réalisées pour renforcer les capacités des producteurs et agents d'appui conseil. Les résultats enregistrés sont :

- **20 femmes** formées en fumage et conservation de poisson ;
- **84 membres** de coopératives de pêcheurs formés en utilisation et réparation des engins de pêche ;
- **37 formateurs** des membres des comités de gestion formés,
- **60 comités** de gestion mis en place et membres formés.



Empoisonnement du fleuve



Cage flottante

#### **4.5. Les ressources humaines, financières et comptables**

Dans le cadre de renforcement de capacités en ressources humaines, 491 Agents ont été recrutés et mis à la disposition du Ministre du Développement Rural au titre de la campagne agricole 2014-2015. Ils sont répartis comme suit :

**Catégorie A** : 75 agents dont 41 Ingénieurs d'Agriculture et du Génie Rural, 28 Vétérinaires et Ingénieurs de l'Elevage, 5 Ingénieurs des Eaux et Forêts et 1 Administrateur des Ressources Humaines.

**Catégorie B2** : 121 agents dont 51 Techniciens d'Agriculture et du Génie Rural, 57 Techniciens d'Elevage, 11 Techniciens des Eaux et Forêts, 1 Contrôleur des Finances et 1 Technicien de l'Informatique ;

**Catégorie C** : 295 agents dont 171 Agents Techniques de l'Agriculture et du Génie Rural, 84 Agents Techniques de l'Elevage, 32 Agents Techniques des Eaux et Forêts, 4 Adjoints d'Administration, 3 Adjoints des Services Financiers et 1 Agent Technique de la Statistique.

## V. PLAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2015/2016

Le plan de campagne 2015/2016 marque la transition entre le PNIP SA et PNISA. Il comprend quatorze (14) programmes filières de productions végétales, onze (11) programmes filières de productions animales, deux (2) programmes filières de productions piscicoles/aquacoles et neuf (9) programmes transversaux.

### 5.1 Filières de production végétales

#### 5.1.1 Programme de promotion filière coton

##### 5.1.1.1 Production cotonnière

###### 5.1.1.1.1 Zones de production (bassins de production).



Le coton au Mali est produit dans les cercles suivants :

###### **Zone CMDT**

- Filiale Centre : Cercles de Dioïla et Barouéli ;
- Filiale Sud : Cercles de Sikasso, Kadiolo, Bougouni, Kolondièba et Yanfolila ;
- Filiale Nord – Est : Cercles de Koutiala, Yorosso, Tominian, San et Bla ;
- Filiale Ouest : Cercles de Kita et Kéniéba.

###### **Zone OHVN:**

- Cercles de Koulikoro, Kangaba; Kati et Kolokani.

###### **Potentialités**

La disponibilité en terre: les superficies coton représentent environ **26%** des surfaces sous culture. Or, la norme recommandée est de **33%**.

Le taux d'équipement des exploitations encadrées dépasse 80% (*équipement à traction animal en majorité*).

###### **Contraintes**

- . La dégradation de la fertilité des sols ;
- . La forte dépendance de la production des aléas climatiques.

Le plan de campagne agricole 2015/2016 est la 3<sup>ème</sup> campagne d'application du Programme de Développement Stratégique de la Filière Coton.

###### 5.1.1.1.2 Objectifs de campagne

Les principaux objectifs de la campagne 2015/2016 sont de **650 000 tonnes** de coton graine et **2 000 000 tonnes** de céréales sèches (maïs, mil et sorgho).

Les objectifs de production et d'emblavures en coton par région administratives sont donnés dans les tableaux suivants.



## **Tableau: Objectifs d'emblavures et de production du coton**

### **CMDT**

#### **Tableau 1: Objectifs de production de coton dans les zones CMDT**

Désignations	Régions administratives				Total CMDT	Rappel campagne 2014/2015	Progres- sion (%)
	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou			
	Kita	Dioïla	Total	Total			
Exploitations à encadrer	15 800	24 900	110 000	28 825	179 525	166 524	7,8
Sup. à emblaver (ha)	43 500	98 000	365 100	57 400	564 000	523 190	7,8
Production (tonnes)	47 000	105 606	414 010	64 484	631 100	533 200	18,4
Rendement (kg/ha)	1 080	1 078	1 134	1 123	1 119	1 019	9,8

#### **Tableau 2: Objectif de production dans les zones OHVN et au plan national**

Superf	21 000		Superf	Rendt	Prod
Rendt	900	Mali	585 000	1 111	650 000
Prod	18 900	Rap 14/15	539 652	1 015	547 700
		Evolution %	8	9	19

Ce plan de campagne tient compte du recensement des intentions d'emblavures formulées par les producteurs et des actions d'amélioration de la productivité. Il sera revu en janvier pour confirmation. Le taux moyen d'évolution des superficies par rapport à la réalisation de 2014/2015 est de **8 %** environ. La production progressera de **19 %**.

#### **Tableau 3: Evolutions des indicateurs de la zone cotonnière au cours des 4 dernières campagnes :**

Rubriques	Campagne 2015/2016	Rappels de réalisations 3 campagnes			
		2014/2015	2013/14	2012/13	2011/12
Nombre Exploitations	179 525	174 909	162 755	166 718	161 368
Superficie, ha	585 000	539 652	480 541	521 436	477 817
Production Mali (T)	650 000	548 696	440 027	449 646	445 314
Rendement, Kg/ha	1 111	1 017	916	862	932

## **5.1.1.2. Production céréalière**

### **5.1.1.2.1. Zones de production (bassins de production)**

Les céréales sèches (*maïs, mil et sorgho*) sont produites dans toutes les zones cotonnières du Mali. Ils font partie des cultures du système coton.

#### **Potentialités**

Les conditions climatiques et édaphiques des zones cotonnières sont favorables à leur production.

Ils bénéficient de l'arrière effet des engrais portés sous le cotonnier. Aussi, ses intrants (*engrais, herbicides et semence*) sont financés par les recettes du coton.

## Contraintes

- La dégradation de la fertilité des sols ;
- Le manque de débouché sûr pour l'écoulement de la production.

### 5.1.1.2.2. Objectifs de campagne

Les objectifs de production et d'emblavures des cultures sèches (*Maïs, mil et sorgho*) par région administratives sont donnés dans le tableau suivant (**tableau N°5**).

**Tableau 4 : Objectifs d'emblavures et de production des céréales dans les zones cotonnières**

Désignations	Régions administratives				Total CMDT	Rappel campagne 2014/2015	Progres-sion (%)
	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou			
<b>Maïs:</b>							
Exploitations encadrées	14 500	25 615	107 523	27 533	175 171	164 128	6,7
Sup. emblavées (ha)	27 000	53 800	303 519	43 281	427 600	408 640	4,6
Production (tonnes)	58 000	163 225	761 576	106 706	1 089 507	951 707	14,5
Rendement (kg/ha)	2 148	3 034	2 509	2 465	2 548	2 329	9,4
<b>Mil:</b>							
Exploitations à encadrer	5 000	18 680	78 322	29 011	131 013	122 430	7,0
Sup. à emblaver (ha)	10 000	50 200	200 653	134 147	395 000	370 298	6,7
Production (tonnes)	9 500	50 732	197 077	138 544	395 852	363 222	9,0
Rendement (kg/ha)	950	1 011	982	1 033	1 002	981	2,2
<b>Sorgho:</b>							
Exploitations à encadrer	15 800	26 700	93 845	28 501	164 846	154 377	6,8
Sup. à emblaver (ha)	70 000	129 200	295 707	101 093	596 000	569 562	4,6
Production (tonnes)	73 000	135 459	312 135	106 343	626 937	570 445	9,9
Rendement (kg/ha)	1 043	1 048	1 056	1 052	1 052	1 002	5,0

**Tableau 5 : Les indicateurs de performances**

Désignations	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Total CMDT	Rappel 2014/2015	Progres-sion (%)
Superf système coton (ha)	152 700	342 470	1 197 063	348 325	2 040 558	1 916 184	6
dont coton (ha)	43 500	98 000	365 100	57 400	564 000	523 190	8
<b>Ratio coton/ensemble</b>	<b>28</b>	<b>29</b>	<b>30</b>	<b>16</b>	<b>28</b>	<b>27</b>	<b>1</b>
Production céréales (tonnes)	140 500	349 416	1 270 788	351 592	2 112 296	1 885 374	12

L'équilibre entre les cultures n'est pas rompu : le coton occupe seulement 28% des superficies à emblaver contre une possibilité de **33%**. L'accroissement des superficies du coton reste encore possible.

La production céréalière atteindra environ **2 million tonnes**. L'accent sera mis sur l'amélioration des rendements des céréales en général et du maïs en particulier.

Les objectifs de production et d'emblavures sont donnés dans le **tableau n°6**.

**Tableau 6 : Objectifs d'emblavures et de production du coton**

Régions	Superficie en ha	Rendement en kg/ha	Production en Tonne
Kayes	43 500	1 080	47 000
Koulikoro	98 000	1 078	105 606
Sikasso	365 100	1 134	414 010
Ségou	57 400	1 123	64 484
<b>TOTAL CMDT</b>	<b>564 000</b>	<b>1 119</b>	<b>631 100</b>
Zone OHVN	<b>21 000</b>	<b>900</b>	<b>18 900</b>
<b>Total Mali</b>	<b>585 000</b>	<b>1 111</b>	<b>650 000</b>
<b>RAPPEL 2014/2015</b>	<b>539 652</b>	<b>1 015</b>	<b>547 700</b>
Evolution %	8	9	19

### 5.1.1.2.3. Stratégies d'intervention

Les résultats acquis dans le cadre de la relance du coton au Mali seront consolidés à travers le programme de développement stratégique de la filière coton qui entre dans sa (3<sup>ème</sup>) troisième campagne d'application. Ce programme marque la volonté des acteurs à conforter les performances du Mali en matière de développement des textiles sur l'échiquier africain. La campagne agricole 2015-2016 sera consacrée à la poursuite de la consolidation des résultats satisfaisants engrangés au cours des campagnes agricoles précédentes (de 2010/2011 à 2013/2014). Un accent sera mis sur l'amélioration des rendements aux champs.

La stratégie d'intervention repose sur les facteurs suivant :

- l'amendement des sols de la zone cotonnière ;
- l'approvisionnement des producteurs en intrants de bonne qualité ;
- la poursuite de la subvention des intrants des cultures du système coton;
- la mise en œuvre des activités LAE/MPP dans les parcelles de cultures ;
- l'utilisation de l'engrais organique de qualité ;
- la fixation d'un prix aux producteurs incitatif pour le coton graine.

Prévision de la subvention aux intrants au titre de la campagne 2015/2016, les objectifs du plan de campagne 2015/2016 ont permis de définir les quantités d'engrais et de pesticides à commander qui sont en cours de livraison dans les différentes zones. Leur mise en place dans les SCPC est en cours.

Pour le cas des engrais, sur la base des commandes passées, du prix de cession de 11 000 FCFA/sac et des autres frais d'approche, la subvention au titre de la campagne 2015/2016 est estimée aujourd'hui à **18,550 milliards** de FCFA.

**Tableau 7 :** Subvention des engrais campagne 2015-2016 sur la base des commandes passées  
Prévisions en date du 21/01/2015

Quantité		Coût/unité de conditionnement	Prix de cession au comptant	Subvention	
Consommation (T)	Consommation (sacs)	Coût moyen		Par sac	Total
100 015,40T	2 000 308 Sacs	15 997 F/sac	11 000 F/sac	4 997 F/sac	9 995 862 290 F
80 269,80T	1 605 396 Sacs	14 061 F/sac	11 000 F/sac	3 061 F/sac	4 914 224 056 F
37 691,10T	753 822 Sacs	15 250 F/sac	11 000 F/sac	4 250 F/sac	3 203 647 485 F
4 784,25T	95 685 Sacs	3 657 F/sac	2 500 F/sac	1 157 F/sac	110 689 535 F
<b>222 760,55T</b>	<b>4 455 211 Sacs</b>				<b>18 224 423 366 F</b>

#### 5.1.1.2.4. Composantes du programme

##### 5.1.1.2.4.1. Renforcement des capacités

Les institutions financières (BNDA et KAFO Jiginew) s'organisent pour accompagner la CMDT et ses partenaires producteurs afin de faciliter le financement des équipements agricoles

**Tableau 8:**

Rubriques	Nombre
Tracteurs	60
Charrues	3 500
Multiculteurs	1 400
Semoirs	1 400
Charrettes	1 500
Bœufs de labour	7 000
Appareils insecticide	20 000
Appareils herbicide	5 000

##### 5.1.1.2.4.2. Investissement

Pour traiter les **650 000 tonnes de prévision coton graine** de la campagne 2015/2016, d'importants investissements seront nécessaires à savoir:

- la transformation des égreneuses 158 scies en égreneuses 170 scies à Dioïla et à Koumantou;
- la mise en place de la 4<sup>ème</sup> ligne d'égrenage de Sikasso 2 et la 2<sup>ème</sup> ligne d'alimentation coton graine;
- la construction d'une nouvelle usine de 170 scies.

Ces investissements permettront de boucler la campagne le 28/04/2016.

L'approvisionnement des producteurs en intrants coton de qualité participe à la réussite de la campagne agricole. Les commandes au titre de la campagne 2015/2016 ont été faites et les livraisons sont en cours. Aussi, le contrôle de qualité des engrais minéraux initié par le GIE UN-

SCPC/CMDT/OHVN est en cours sous la houlette de la Direction Nationale de l'Agriculture. Les premiers résultats inclinent à penser que de quantités importantes d'engrais ne répondent pas aux normes. En attendant les conclusions du contrôle (liés aux résultats de la 2ème et 3ème analyse d'échantillons), il importe de prendre des mesures conservatoires rigoureuses. Aussi, serait-il judicieux d'étendre ce contrôle de qualité aux insecticides coton à partir de la campagne 2016/2017.

Les besoins en engrais se présentent ainsi que suit :

Complexe coton	: 101 800 tonnes
Complexe céréale	: 38 046 tonnes,
Urée	: 80 724 tonnes
Engrais organique	: 4 497 tonnes

Les besoins en pesticide sont les suivants :

Insecticides (doses)	: 2 647 ;
Herbicide coton prélevée (L)	: 475 200 ;
Herbicide coton post-levée (L)	: 135 000 ;
Fongicides (sachets)	: 326 333 ;
Appareils insecticides	: 16 183;
Appareils herbicides	: 6 012.



#### 5.1.1.2.4.3. Productivité et Compétitivité

La production de la semence coton (*égrenage et ensachage*) pour la campagne 2015/2016 est en cours sur les sites retenus à cet effet. La quantité de semences vêtues prévues (**25 000 tonnes**) est suffisante pour couvrir les besoins du plan de campagne. Une attention particulière doit être portée sur la pureté et la qualité de la semence produite.

La quantité de semence délité au niveau de la Société Semencière du Mali (SOSEM) est de **4 850 tonnes**. La semence délintée attendue est de **3 880 tonnes**.

Le plan de campagne 2015/2016 sera couvert par les 5 variétés existantes (STAM 59 A, STAM 279 A, N'TA 90-5, N'TA 93-15 et G 440).

Les variétés en cours de démonstration portent sur (N'TA L 100, N'TA MS 334, N'TA 93-13 et BRS 293)

**Tableau 9** : Prévision de production fibre, fibre courte, graine (2015/2016)

Usines CMDT	Prévision égrenage (T)	Prévisions		
		Production fibre (T)	Graine (T)	Production FCLC
S/total Ouest SA	47 000	17 942	22 446	214
S/total Centre SA	137 990	61 476	76985	482
S/total Nord Est SA	246 000	87 217	108 677	554
S/total Sud SA	219 010	109 135	134 625	1 070
<b>CUMUL</b>	<b>650 000</b>	<b>275 769</b>	<b>342 733</b>	<b>2 319</b>

Pour la campagne 2015/2016, l'Interprofession du Coton du Mali (IPC/Mali), lors de son Assemblée Générale tenue le 16 avril 2015 a fixé le prix d'achat du coton graine aux producteurs à : **237,5 F. CFA** le kg de 1<sup>er</sup> choix ; **212,5 F. CFA** le kg de 2<sup>ème</sup> choix et **192,5 F. CFA** le kg de 3<sup>ème</sup> choix.

Les commandes ont été faites sur la base des besoins exprimés par les producteurs de coton. Les livraisons ont commencé depuis octobre 2014 et sont en cours dans l'ensemble des Filiales CMDT et dans la zone OHVN. (*Voir tableau 10*)

**Tableau 10** : Approvisionnement en intrants au 21 avril 2015 :

Désignations	Réceptions			
	Commandes	Livraisons	% livré	Reliquat
Complexe coton (T)	<b>101 000</b>	100 835	<b>99,8</b>	166
Urée total (T)	<b>73 500</b>	71 965	<b>97,9</b>	1 535
Complexe céréale (T)	<b>37 500</b>	37 581	<b>100</b>	-81
Engrais organiques (T)	<b>4 400</b>	3 487	<b>79,3</b>	913
Chaux agricole (T)	<b>33 215</b>	392	<b>2,4</b>	32 823
PNT granulé (T)	<b>20 000</b>	5 162	<b>25,8</b>	14 838
Insecticide (Dose)	<b>2 341 402</b>	1 720 804	<b>73,5</b>	620 598
Herbicide (L)	<b>705 600</b>	677 053	<b>95,6</b>	28 547
Fongicides coton (Sachet)	<b>360 000</b>	274 800	<b>76,3</b>	85 200
Appareils de trait. Insecticide	<b>12 450</b>	11 850	<b>95,2</b>	600

La réception des intrants sont en cours. A la date du 21 avril 2015, elle a été effectuée à **99,8%** pour le complexe coton, **100 %** pour le complexe céréale et **97,9 %** pour l'urée.

L'approvisionnement des producteurs en intrants coton de qualité participe à la réussite de la campagne agricole. Les commandes au titre de la campagne 2015/2016 ont été faites et les livraisons sont en cours. Aussi, le contrôle de qualité des engrais minéraux initié par le GIE UN-SCPC/CMDT/OHVN est en cours sous la houlette de la Direction Nationale de l'Agriculture. Aussi, serait-il judicieux d'étendre ce contrôle de qualité aux insecticides coton à partir de la campagne 2016/2017.

#### **5.1.1.2.4.3. Recherche/Formation**

##### **Production de semences :**

*Variétés conventionnelles*

**Pré-base : 35,06 tonnes**

#### **5.1.1.3.5. Incidence financière**

La subvention au titre de la campagne 2015/2016 est estimée à **18,550 milliards** de FCFA.

## **5.1.2 Programme de promotion filière riz**

### **5.1.2.1 Production, potentialités et contraintes**

Les bassins de production du riz sont les offices (O N, ORS, ORM, OPIB, ODRS, OMVF), l'Agence de Développement Rural de la Vallée du Sénégal (ADRS), les bas-fonds dans les régions Sud du pays et les plaines inondables le long du Niger et ses affluents et les lacs situés dans la région de Tombouctou.

Les bassins de production du riz sont concentrés dans les zones soudano-guinéenne (riz pluvial, irrigué) sahélo-saharienne (riz des lacs et des PIV)

En effet, le Mali dispose d'importantes potentialités rizicoles. Les superficies jugées aptes à l'irrigation sont évaluées à près de **2 300 000 ha** dont de nombreux bas-fonds au Sud du pays. Les superficies aménagées représentent plus de **10 %** du potentiel irrigable (source : DNGR). L'Office du Niger constitue la plus grande zone de production avec un potentiel de terres irrigables de l'ordre de **900 000 ha** alors que les superficies aménagées actuellement ne sont que de **112 754 ha** en 2015.

Le riz est cultivé en saison (bas-fond, périmètres) et en contre-saison au niveau des périmètres irrigués et des lacs pour la décrue. Le taux d'intensification, estimé à 1/65, reste encore faible.

Du point pluviométrique, le riz est cultivé dans une vaste zone où les précipitations vont de moins de **600 mm** (riz irrigué) **1200 mm** (riz pluvial, riz de bas-fond)

Le riz, consommé en grande partie dans les milieux urbains, constitue à l'heure actuelle, une denrée stratégique au Mali.

Les contraintes majeures portent sur le faible niveau d'utilisation des intrants par les producteurs et leur coût élevé, la mauvaise gouvernance des aménagements, l'insuffisance dans la sécurisation foncière en milieu rural, le faible taux des équipements agricoles, la persistance des maladies hydriques, forte pression des nuisibles, la dégradation des sols et du couvert végétal, l'ensablement du fleuve Niger, etc.

Le faible niveau de mise en valeur des terres adjacentes à certains ouvrages hydro-agricoles (exploitées généralement en saison, insuffisance des équipements aratoires, etc) constitue également des contraintes à l'amélioration de la production et la productivité du riz

En dehors des systèmes irrigués avec maîtrise totale de l'eau, la riziculture reste largement tributaire des aléas climatiques et les systèmes de production agro-pastoraux, pour la plupart sont extensifs.

### 5.1.2.2 Objectifs de campagne

Les objectifs de production du riz pour la campagne agricole **2015-2016** sont fixés à **2 599 450 tonnes** pour une superficie de **900 940 ha**, soit un rendement moyen de **2.885 kg/ha**. La production attendue va connaître une augmentation de **20 %** par rapport aux résultats de la campagne 2014/2015 qui étaient de **2 166 830 tonnes** (source EAC).

La production totale de riz paddy (annexe 2) attendue est répartie comme suit :

- Riz de saison : 2 451 030 tonnes (**94,3 %**).
- Riz de contre saison : 148 420 tonnes (**5,7 %**).

La répartition de la production nationale de riz par système de culture et entre les DRA, Offices et l'ADRS est donnée dans les **tableaux n°11 et 12**, ci-dessous.

**Tableau 11 : Répartition de la production nationale de riz par système de culture.**

Systèmes de culture	Superficies (ha)	Rendement (Kg/ha)	Productions (T)	Taux en %
Riz Maîtrise Totale	197 700	6408	1 266 960	49
Riz Submersion Contrôlée	119 590	2506	299 655	12
Riz Submersion Libre	284 640	934	265 954	10
Riz Bas Fond	228 034	2429	553 995	21
NERICA	70 975	2999	212 885	8
<b>TOTAL</b>	<b>900 939</b>	<b>2885</b>	<b>2 599 449</b>	<b>100</b>

On note qu'environ **49 %** du riz paddy seront produits en maîtrise totale ; c'est le système de production relativement sécurisé au Mali.

**Tableau 12: Répartition de production de riz attendue par DRA, Offices, ADRS.**

STRUCTURES	Superficies en ha	Rendement kg/ha	Production	Taux %
<b>DRA</b>	665225	2235	1486644	57,2
<b>OFFICES</b>	233919	4729	1106113	42,6
<b>ADRS</b>	1795	3728	6692,5	0,3
<b>TOTAL</b>	<b>900939</b>	<b>2885</b>	<b>2599449</b>	<b>100,0</b>

Les plus grandes quantités de riz sont produites en zone DRA où coexistent tous les systèmes de riziculture répertoriés au Mali.

La production additionnelle obtenue en 2014 est de **39 111 tonnes** et celle prévue en 2015 est de **348 418 tonnes**, soit une augmentation de **309 307 tonnes (tableau 4)**.

Les variétés de riz les plus couramment cultivées sont :

- **ADNY-11** : 120 jours et rendements 4- 7 tonnes /ha
- **Wassa** : 100 jours
- **Niononka** : 120 jours
- **Nérica L1** :(120 jours) et L2 (105 jours) : 4-8 tonnes/ha
- **Nérica 4** : (90-120 jours) ; rendement 3-4 tonnes/ha

**Tableau 13 : Accroissement annuel des productions de riz.**

Désignation	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	Objectif PNIP-SA 2015/2016
Superficie (ha)	143 912	-151 039	-74 624	35 835	60 359	27 027
production (t)	-566 760	173 394	297 053	39 111	348 418	168 262
Rendement	-1265	721	839	-144	194	6 226



### 5.1.2.3 Stratégies d'intervention

Les stratégies d'intervention portent principalement sur :

- l'amélioration de la production du riz par une augmentation des superficies ;
- l'extension des superficies aménagées et irriguées ; notamment en maîtrise totale et
- l'intensification de la culture de riz avec l'application de bonnes pratiques agricoles notamment le SRI et le PPU.

Les itinéraires techniques seront axés sur la riziculture intensive dans les grands et les petits périmètres Irrigués Villageois (PIV) et semi-intensive dans les périmètres de submersion contrôlée, bas-fonds et mares. Ils viseront la consolidation des rendements de 2014/2015 à travers l'application des intrants (semences certifiées, engrais, herbicides), la mise à disposition de l'équipement motorisé (Tracteurs, Batteuses, Mini rizeries), l'opérationnalisation des centres ruraux de prestation (CRP) et la fourniture d'un appui conseil rapproché.

Les facteurs qui impactent positivement l'augmentation attendue de la production se résument ainsi que suit :

- l'utilisation intensive des intrants et équipements agricoles (*semences certifiées R1, et R2 engrais minéraux, engrais organiques, motoculteurs, tracteurs*);
- la fourniture d'un appui conseil rapproché aux producteurs (*itinéraires techniques et Système de riziculture Intensif, le placement profond de l'urée, etc.*) ;
- la mise en valeur de **21 534 hectares** nouvellement aménagés ;
- la diffusion des technologies de riz à travers les projets PAPAM/WAAPP/SAPEP dans les différents bassins de production ;
- l'irrigation d'appoint et la cartographie des sites aménagés notamment les bas-fonds.
- la mise en application effective de la stratégie de mise en valeur des Aménagements Hydro-Agricoles à travers les activités à réaliser à l'amont de l'ouvrage, au moment de la construction de l'ouvrage et à l'aval de l'ouvrage.

### 5.1.2.4. Composantes du programme riz

#### 5.1.2.4.1. Renforcement des capacités

Les activités qui concourent au renforcement des capacités des acteurs sont les suivantes :

- Appui à la mise en valeur des sites aménagés et à la commercialisation du riz ;
- Appui de la CEDEAO pour le suivi des cultures à l'aide des images satellitaires ;
- Formation des producteurs et des agents sur les techniques et technologies (production, transformation, stockage et conservation) du riz et sur la méthode harmonisée d'évaluation des rendements du riz paddy ;
- Appui de la Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique dans l'élaboration de la stratégie Nationale de Développement de semence de riz, assortie d'un plan d'investissement ;
- Appui en semence de base et de R1 (multiplication de semences) ;
- Appui à la certification des semences ;
- Attribution de quinze pour cent (**15 %**) au minimum des superficies nouvellement aménagées aux femmes et aux groupements des jeunes ruraux ;
- Appui des projets/programmes aux groupements de femmes et de jeunes ruraux en équipements de transformation (décorticage, nettoyage du riz marchand et étuvage du riz paddy) ;
- Formation de 200 acteurs en techniques de production de semences de riz.

#### 5.1.2.4.2. Investissement

Les investissements les plus importants sont orientés vers des actions de défense, de restauration des Sols et de Conservation des Eaux et des Sols

Aussi, dans les régions de Koulikoro et Mopti à travers le projet d'Irrigation de Proximité dans le Bélédougou et Bandiagara (IPRO-DB) des mesures de protection environnementale sur **150 ha** seront réalisées à Kati et Kolokani, et **150 ha** à Sikasso par IPROSI (Irrigation de Proximité à Sikasso).

Les quantités d'engrais minéraux nécessaires pour réaliser la production annoncée du riz sont estimées à **117 690 tonnes (tableau 5)**. Elles comprennent :

**Urée** : 71 078 tonnes (60 %),  
**DAP** : 43 010 tonnes (37 %), et (voir tableau N° 20 en annexe)  
**NPK** : 3 602 tonnes (3 %).

Les besoins en fumure organique industrielle sont estimés à **5 000 tonnes** et ceux en phosphate naturel de Tilemsi (PNT) à **5 000 tonnes** également.

Les systèmes de riziculture de décrue et de submersion libre ne sont pas concernés par la subvention d'engrais.

L'utilisation de l'herbicide sera accompagnée de formation des agents et des producteurs.

Les services agricoles travailleront en collaboration avec ceux de l'environnement et de l'assainissement pour la prise en compte des aspects environnementaux liés à l'utilisation des herbicides.

Les doses d'herbicides : **4 litres/ha** seront appliquées sur **60 %** des objectifs de riz irrigué de saison et de NERICA pluvial. Les superficies à traiter en herbicide sont alors de **232 960 ha**, soit **2,6 %** des superficies totales sous riz. La quantité totale d'herbicide est de **931 840 litres (tableau 17)**.

**Tableau 14 : Besoins en herbicides pour le programme riz**

Désignations	Superficie	Dose	Quantités
Herbicides	232 960	4	931 836
<b>TOTAL</b>	<b>232 960</b>		<b>931 836</b>

Les besoins en équipements agricoles spécifiques aux activités d'intensification du riz seront partiellement couvert par le programme pilote d'équipement agricole en cours de lancement. L'acquisition des équipements modernes permettra de réaliser les opérations culturales dans les délais requis et de réduire les pertes post-récolte

#### 5.1.2.4.3. Productivité et compétitivité

Les besoins en semences de riz (*tous systèmes de culture confondus*) sont consignés dans le **tableau n°15**. Les besoins en semences sont estimés pour 1/3 des superficies

**Tableau 15** : Besoins en semences améliorés pour le programme riz

Systemes de culture	1/3 des Superficies (ha)	Dose en kg/ha	Quantités en tonne
Riz Maîtrise Totale	65900	60	3954
Riz Submersion Contrôlée	39863	100	3986
Riz Submersion Libre	61547	100	6155
NERICA	23658	80	1893
Riz Bas Fond	42678	100	4268
<b>TOTAL</b>	<b>233646</b>		<b>20255</b>

La quantité totale de semences est estimée à **20 255 tonnes**, pour tous les systèmes de riziculture confondus. Ces besoins seront couverts par la production de semences et les stocks existants au niveau des producteurs semenciers.

Dans le cadre de la transformation et de la valorisation du riz, il est prévu l'octroi des équipements post récolte notamment **25** moissonneuses- batteuses, **155** décortiqueuses et **160** batteuses.

Dans le cadre de la commercialisation du riz, les investissements portent sur :

- L'organisation de bourses de semences et de céréales ;
- L'appui aux producteurs pour la participation aux bourses et foires agricoles ;
- l'appui à la mise en place de structure chargée de la commercialisation du riz au niveau des sites aménagés.

#### **5.1.2.4.4 Recherche/Formation**

En vue de renforcer davantage la valeur commerciale du riz malien, le financement de cinq (5) protocoles de recherche par an de développement de variétés de riz à haute valeur commerciale est prévu.

##### **Production de semences :**

- Pré-base : 3,22 tonnes
- Base : 78,25 tonnes

##### **Formation**

- Formations diplômantes (5PhD, 4 DEA, 1 Licence, 1 Brevet de techniciens) : 11
- Stages de formation : 8 chercheurs
- Démarrage du Centre Multi-Média

#### **5.1.2.4.5. Sécurité alimentaire**

Les besoins de consommation du pays en céréales (30 avril 2016) sont estimés à **3 850 000 tonnes** pour une production nette attendue de **6 200 000 tonnes**. Il se dégage un excédent commercialisable de **2 350 000 tonnes**. Toutefois, on note un déficit en blé d'environ -155 000 tonnes.

L'excédent céréalier commercialisable se répartit comme suit :

- **Riz** : 285 000 tonnes, soit 11 % ;
- **Céréales sèches** : 2 220 000 tonnes, soit 89 %.

La vente de l'excédent céréalier pourrait générer un revenu brut d'environ **587,5** milliards F CFA au profit des producteurs. Cette importante somme va améliorer les revenus des producteurs, renforcer leur résilience et contribuer à la réduction de la pauvreté rurale.

#### **5.1.2.4.6. Incidence financière**

Le coût total de l'intensification du riz se chiffre à **55 095 988 000 F CFA** sur lesquels seront investis **34 046 000 000 F CFA** dans l'achat des engrais, soit environ **62%** du coût total de l'opération.

La contribution de l'Etat s'élève à **11 804 000 000 F CFA**, soit **21%** du coût total de l'intensification du riz. Celle des producteurs est de **43 291 988 000 F CFA**, soit **79%** du coût total de l'opération (**Tableau N°21 en annexe**).

Le montant des besoins en équipements agricoles des producteurs est de **2 918 000 000 F CFA**.

### **5.1.3. Programme de promotion filière maïs**

#### **5.1.3.1. Bassins de production, potentialités et contraintes**

Au Mali, le maïs est produit entre les isohyètes **600 et 1200 mm**, c'est-à-dire dans les régions de Kayes (Sud), de Koulikoro (Sud), de Sikasso (en totalité), de Ségou (Sud), dans les lacs et mares en décrue à Kayes (Yélimané), de Tombouctou et dans les périmètres pour le maïs irrigué (ON, OPIB, Périphérie de Bamako).

Le maïs est développé dans trois (3) systèmes de culture :

- le maïs de saison dans les régions de Kayes sud, Sikasso et Koulikoro sud ;
- le maïs de décrue dans les mares et lacs (régions de Kayes et de Tombouctou) ;
- le maïs irrigué en contre-saison dans les Offices et périmètres irrigués (ON, OPIB, San Ouest,)

Le maïs est cultivé après hivernage à Sikasso dans certaines plaines avec arrosage d'appoint.

La vente de maïs de bouche essentiellement destiné au marché, génère des revenus importants pour les populations.

La culture du maïs recèle de grandes potentialités grâce aux conditions climatiques favorables des régions sud du Mali. Elle demeure un atout favorable pour l'exportation vers plusieurs pays d'Afrique. Elle connaît actuellement une forte progression.

Les superficies mises en culture sont passées de **412 480 hectares en 2006 à 803 130 hectares en 2014 (rapport DNA)**. L'extension des superficies de maïs ces dernières années et le développement de l'aviculture moderne profitent à la culture du maïs.

Les variétés actuellement en exploitation au Mali sont :

- **Dembanyuma** d'un cycle de 105 à 110 jours, un rendement de 4 à 5 t/ha,
- **Sotubaka** d'un cycle de 115 à 120 jours, un rendement de 5 à 7 t/ha,
- **Niéleni** Cycle : 80 - 90 jours Rendement : 4 - 5 t/ha,
- Les variétés de maïs hybride (SNK 28) : 110 à 120j, rendement : 8 à 12 tonnes/ha

La promotion de la filière maïs est confrontée à des contraintes qui sont entre autres: l'insuffisance de matériels de post récolte (batteuse/égrenouse), d'infrastructures de stockage et

de conservation, de technologies de transformation, de mécanisme de financement pour assurer la commercialisation et du déficit d'information sur le potentiel commercialisable.

Le maïs est l'une des céréales les plus sensibles aux déficits hydriques, ce qui explique le niveau élevé au niveau de la culture les années de sécheresse.

### 5.1.3.2. Objectifs de campagne

Les objectifs de production de maïs pour la campagne 2015/2016 sont de 2 122 380 tonnes. Ils étaient de 1 744 020 tonnes en 2014-2015, soit une augmentation de 21,7 %. Les objectifs d'emblavure sont de 829 580 ha pour un rendement moyen se situant autour de 2 558 kg/ha.

La production attendue est répartie comme suit :

Maïs conventionnel : **2 041 850** tonnes, soit **96,3 %** ;  
 Maïs hybride : **68 770** tonnes, soit **3,2 %** ;  
 Maïs irrigué : **6 490** tonnes, soit **0,3 %** ;  
 Maïs de décrue : **5 260** tonnes, soit **0,2 %**.



La production additionnelle obtenue en 2014 est de **255 714 tonnes** et celle prévue en 2015 est de **634 074 tonnes**, soit une augmentation de **378 360 tonnes (tableau 19)**.

**Tableau 16 : Accroissement annuel des Production de maïs.**

Unités	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	Objectif PNIP-SA 2015/2016
Superficie (ha)	401 475	-326 017	41 693	162 610	189 051	247 297
Production (t)	-105 342	415 502	-225 424	255 714	634 074	989 188
Rendement (kg/ha)	-1 278	1 458	-538	-152	235	4 000

L'atteinte des objectifs de production de maïs est liée aux facteurs suivants :

- l'utilisation de semences de variétés améliorées et de semences certifiées notamment des variétés hybrides et des engrais minéraux et organiques dont l'accès a été facilité par la politique de subvention;
- la formation des producteurs et des agents sur la conduite de la culture du maïs ;

### 5.1.3.3. Stratégies d'intervention

La logique d'intervention sera axée sur :

- l'intensification de la production de maïs à travers l'augmentation des superficies et des rendements ;
- la sécurisation de la production à travers le respect du calendrier agricole, l'irrigation d'appoint et les pluies provoquées pendant les périodes de déficit hydrique ;
- l'intensification de la culture de contre saison dans les périmètres irrigués (ON, OPIB, concessions rurales autour de Bamako, etc.), dans les lacs (Région de Tombouctou), dans les mares et bas-fonds (Région de Kayes) ;
- l'appui de l'UEMOA à la filière maïs.

La mise en œuvre des actions retenues permettra de booster la production de maïs dans les zones concernées, de couvrir les besoins du pays, de procurer des revenus aux producteurs et enfin de contribuer à la réduction de la pauvreté.

### 5.1.3.4. Composantes du programme maïs

#### 5.1.3.4.1. Renforcement des capacités

- appui de la CEDEAO pour le suivi des cultures à l'aide des images satellitaires ;
- formation des producteurs et des agents sur les techniques et technologies (production, transformation, stockage et conservation) du maïs et sur la méthode d'évaluation des rendements ;
- appui en semence de base et de R1 (multiplication de semences) ;
- appui à la certification des semences ;
- facilitation de l'accès aux semences de maïs hybride à travers la subvention ;
- appui des projets/programmes aux femmes et aux groupements des jeunes ruraux en petits équipements de transformation agroalimentaire (sous projet PAPAM) ;
- Etablissement et animation de 3 plates-formes multi-acteurs sur la production de maïs (1 plate-forme à Sikasso, Koulikoro et Kayes) ;
- Formation de 10 agents semenciers, 30 paysans semenciers et de 25 agents de vulgarisation en techniques de production de semences hybrides ;
- Formation de 10 agents en élaboration de plans d'affaires ;
- 4 visites d'échanges ;
- 5 formations sur les techniques de production, de post-récoltes et de conditionnement des semences ;
- 450 femmes formées en 3 sessions de formation sur les chaînes de valeur.

#### 5.1.3.4.2. Investissement

Les besoins en engrais sont estimés comme suit :

- complexe céréales (NPK) : **19 670 tonnes** (100 kg/ha) pour les zones DRA, Offices et ADRS ;
- urée : **29 220 tonnes** (150 kg/ha) pour les zones DRA, Offices et ADRS ;
- fumure organique industrielle : **10 000 tonnes** (PROFEBA/Engrais organique TOGUNA/ORGAFERT) à raison de 1 tonne par hectare.

Les besoins en fongicides, sur la base de **4kg/tonne** de semences, sont estimés à **8,369 tonnes** pour le traitement de **2 092 tonnes** de semences. Ils sont totalement à la charge des producteurs.

Les besoins en herbicides, sur la base de **4litre/Ha**, sont estimés à **707518 litres** pour le traitement de **176 880 Ha**. Ils sont totalement à la charge des producteurs.

L'acquisition des équipements Agricoles permettra d'améliorer la productivité et la compétitivité du maïs.

L'investissement relatif à la commercialisation porte sur les aspects suivants :

- organisation de bourses de semence et de céréales ;
- appui aux producteurs pour la participation aux bourses et foires agricoles ;
- appui des ONG et projets/programme dans le cadre du warrantage ;
- mise en relation des producteurs et des institutions de micro finances.

#### 5.1.3.4.3. Productivité et compétitivité

Les semences améliorées certifiées couvriront le 1/3 des superficies en maïs conventionnel et la totalité des superficies en maïs hybride. Les besoins en semences de maïs sont estimés à **2 090 tonnes** dont **1 810 tonnes** de conventionnel et **290 tonnes** d'hybrides.

Les engrais subventionnés sont appliqués sur l'ensemble des superficies pour le maïs conventionnel dans les principaux bassins de production et sur l'ensemble des superficies en maïs irrigué et hybride.

#### 5.1.3.4.4. Recherche/Formation

#### 5.1.3.4.5. Incidence financière

Le budget de l'intensification du maïs s'élève à **18 154 702 040 F CFA** dont **16 848 700 000 F CFA** seront investis dans l'achat des engrais, soit environ **93,87 %** du coût total.

La contribution de l'État est estimée à **6 031 240 000 F CFA (33 %)** dont **439 440 000 F CFA** pour la subvention des semences de maïs hybride. La contribution des producteurs est évaluée à **12 123 462 000 F CFA**, soit **67%** du coût total (*tableau 17*).

**Tableau 17** : budget de l'intensification du maïs

Rubriques	Montant en F CFA	Contribution (FCFA) de l'Etat	Contribution des exploitants agricoles en F CFA
Semences	878 880 000	439 440 000	439 440 000
Engrais (DRA-Offices, ADRS)	16 848 700 000	5 591 800 000	11 256 900 000
Produits de traitement	427 122 040	0	427 122 000
<b>TOTAL</b>	<b>18 154 702 040</b>	<b>6 031 240 000</b>	<b>12 123 462 000</b>

### 5.1.4. Programme promotion filière blé

#### 5.1.4.1. Bassins de production, potentialités et contraintes

Au Mali, le blé est produit essentiellement en culture irriguée de contre saison dans la partie septentrionale du pays notamment dans les cercles de Diré et Goundam (ressources hydriques importantes et conditions agro-climatiques favorables) et dans la zone office du Niger. En plus de ces grands bassins, la culture du blé est pratiquée dans les régions de Gao (PIV) et de Kidal (oasis).

Plus de **50.000 ha** se prêtent à la culture du blé, sur lesquels 1/5 environ est exploité.

Les variétés de blé cultivées introduite de l'Institut d'Economie Rural sont les suivantes :

- Siete Ceros : Rendement : 3,5 tonnes /ha
- Hindi Tosson : Rendement : 4 tonnes /ha
- Alkama beri : Rendement : 3,5 tonnes/ha



- Diré 12 : Rendement : 4,5 tonnes/ha ;
- Diré 15 : Rendement : 5 tonnes/ha ;
- Diré 16 : Rendement : 5 tonnes/ha ;
- Tétra : Rendement : 3,5 tonnes/ha.

Les contraintes majeures à la filière blé se présentent comme suit :

- le faible niveau d'organisation des producteurs de blé et du marché national;
- l'insuffisance dans l'entretien des ouvrages et équipements d'irrigation,
- La faible maîtrise des techniques culturales ;
- l'insuffisance du machinisme agricole ;
- l'insuffisance dans la transformation de la production nationale ;
- l'insécurité dans les bassins de production (Tombouctou, Gao et Kidal) ;
- le coût élevé du carburant/lubrifiant dans la zone de production.
- l'insuffisance de la production de semences de base.

#### 5.1.4.2. Objectifs de campagne

Les objectifs de production de blé durant la campagne 2015/2016 sont de **35 750 tonnes** pour une superficie de **9 070 ha**. Ils étaient de **45 670 tonnes** en 2014/2015 soit une baisse d'environ **22%** à cause des contraintes ci-dessus évoquées (*tableau 11*).

Outre les causes évoquées plus haut, la baisse de la production de blé est aussi liée à la conduite des parcelles d'échalote au détriment du blé.

La production additionnelle obtenue en 2014 est de **41 902 tonnes** et celle prévue en 2015 est de **9 597 tonnes**.

**Tableau 18 : Accroissement annuel des Production de blé**

Désignation	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Superficie (ha)		938	434	103	481	-517
Production (t)		176	-3 954	41 902	-48 050	9 597
Rendement (kg/ha)		-3 825	-18 870	-4 613	16 153	1 101

#### 5.1.4.3. Stratégies d'intervention

Les efforts seront axés sur l'encadrement et l'organisation des producteurs ainsi que la subvention des engrais minéraux.

L'atteinte des objectifs de production de blé repose sur les éléments suivants :

- l'utilisation de semences améliorées et certifiées ;
- la subvention des engrais minéraux et organiques ;
- la concentration des efforts sur les grands bassins de production du blé ;
- l'appui à l'organisation des producteurs et à la commercialisation du blé.

La mise en œuvre des actions retenues permettra de booster la production de blé dans les zones concernées et ainsi contribuer à la couverture des besoins du pays, la génération des revenus aux producteurs et la réduction de la pauvreté.



#### **5.1.4.4. Composantes du programme blé**

##### **5.1.4.4.1. Renforcement des capacités**

- formation des producteurs et des agents sur les techniques et technologies (production, transformation, stockage et conservation) du blé et sur la méthode d'évaluation des rendements ;
- appui technique aux producteurs en semences de blé;
- appui à la certification des semences ;
- appui des projets/programmes aux femmes et aux groupements des jeunes ruraux en petits équipements de transformation agroalimentaire ;
- Formation des acteurs de la plateforme et de la chaîne de valeur du blé sur la promotion de la culture du blé au Mali par l'IER ;
- Formation par la recherche de 04 producteurs sur la gestion et marketing du blé au Mali ;
- Formation par l'IER des membres du bureau de coordination de la plateforme d'innovation et de la chaîne de valeur du blé sur le lobbying et le leadership.

##### **5.1.4.4.2. Investissement**

Les engrais subventionnés seront appliqués sur l'ensemble des superficies du blé. Les besoins en engrais sont estimés à **2 650 tonnes**, composés de **880 tonnes** de DAP et de **1 765 tonnes** d'urée.

La dotation des producteurs en motopompes, décortiqueuses et en batteuses permettra d'améliorer la production de blé. Dans le cadre de la promotion de la filière blé, une convention a été signée entre les Grands Moulins du Mali et les producteurs de blé du cercle de Diré. La convention prévoit l'octroi de moulins aux femmes et la construction de pistes rurales.

Dans le cadre de la transformation agroalimentaire, il est prévu de mettre en relation des producteurs et les opérateurs privés.

##### **5.1.4.4.3. Productivité et Compétitivité**

Les semences améliorées couvriront le **1/3** des superficies en blé. Les besoins en semences de blé sont estimés à **1 090 tonnes**. On note que la subvention ne concerne pas les semences.

La recherche prévoit la production de **15 tonnes** de semence de base de blé et l'inscription de trois nouvelles variétés de blé dans le catalogue national des céréales du Mali.

##### **5.1.4.4.4. Recherche/Formation**

Quatre (4) projets de recherche sont prévus :

- Projet WAAPP « Mise au point de méthode de lutte contre les adventices et les insectes du blé au Mali » en cours d'exécution à Diré ;
- Projet WAAPP « Mise au point des techniques de production du blé dans les systèmes de cultures des zones agro-climatiques du Mali » en cours d'exécution à Diré ;
- Projet « Soutien de la Recherche Agricole pour le Développement Cultures Stratégiques (SARD-SC ) » en cours d'exécution à Dire et dans la zone Office du Niger ;

- Projet WAAPP « Elaboration des stratégies de gestion et conservation du blé dans les systèmes de production rizicoles au Mali ».

La formation d'un thésard est programmée sur la gestion intégrée de la fertilité des sols dans le système de rotation culturale riz-blé.

#### 5.1.4.4.5. Incidence budgétaire

Le calcul de l'incidence financière du sous-programme blé (**tableau 19**) est basé sur l'évaluation des charges relatives aux engrais à la mise en œuvre des quatre (4) projets de recherche de l'Institut d'Economie Rurale. La contribution de l'État représente **38 %** et celle des producteurs **62%** du montant total des engrais.

**Tableau 19 : Incidence financière**

Désignation	Montant / F CFA	Contribution des producteurs / F CFA	Contribution de l'Etat/F CFA
Engrais DAP	343 980 000	189 630 000	154 350 000
Engrais Urée	529 200 000	352 800 000	176 400 000
Contribution IER	109 346 000		109 346 000
<b>TOTAL</b>	<b>982 526 000</b>	<b>542 430 000</b>	<b>440 096 000</b>



*Champ de blé*



*Plante de blé*



*Battage du blé*

### 5.1.5. Programme promotion filière mil/sorgho

#### 5.1.5.1. Bassins de production, potentialités et contraintes

Le mil et le sorgho sont cultivés dans toutes les zones agricoles et agro-climatiques du pays, en saison et en contre saison (zones soudanienne, sahélienne et saharienne).

Les bassins de production par région se présentent ainsi que suit :

- **Kayes** : Cercles de Kita, Diéma, Nioro, Kayes (Nord) ;
- **Koulikoro** : Cercles de Koulikoro, Kati, Kangaba, Dioila ;
- **Sikasso** : Cercles de Sikasso, Bougouni, Yanfolila, Yorosso, Koutiala ;
- **Ségou** : Cercles de Ségou, Bla, San, Tominian ;
- **Mopti** : Cercles de Koro et Bankass.

La culture du mil et du sorgho constituent les céréales les plus consommées au Mali. Ces céréales occupent 65 % des superficies de céréales, environ 2,9 millions ha pour une production d'environ 3 millions de tonnes et un rendement moyen de 1000 Kg/ha.

La promotion de la filière mil/sorgho est confrontée à des contraintes qui sont entre autres :

- l'insuffisance de matériels de post récolte (batteuse/égreneuse) ;
- l'insuffisance dans la diffusion des technologies de transformation et de conservation ;
- le manque d'organisation pour un schéma structuré de commercialisation (aspect organisationnel et financier);
- l'insuffisance de technologies de transformation et de conservation.
- le faible niveau des rendements des variétés locales de mil.

### 5.1.5.2. Objectifs de campagne

Les objectifs de production de mil/sorgho durant la campagne agricole 2015/2016 sont de **3.173.910 tonnes**. Ils étaient de **2 986 925 tonnes** en 2014 / 2015, soit une augmentation de **6,3%** (tableau 13). Les objectifs d'emblavures sont de **3 153 704 ha** et le rendement moyen se situe autour de **1000 kg/ha**.

La production additionnelle obtenue en 2014 est de **255 714 tonnes** et celle prévue en 2015 est de **634 074 tonnes**, soit une augmentation de **378 360 tonnes**.

**Tableau 20 : Accroissement annuel des Production de mil/sorgho.**

Campagnes agricoles	Unités	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
<b>Sorgho</b>	Superficie (ha)	459 484	-439 843	-308 044	267 126	62 478
	Production(t)	-65 786	21 420	-392 835	452 275	81 718
	Rendement (kg/ha)	-319	267	-99	182	12
<b>Mil</b>	Superficie (ha)	821 082	-410 021	-436 607	306 386	-6 848
	Production(t)	88 797	310 136	-619944	562 713	105 268
	Rendement (kg/ha)	-299	306	-144	182	64

La lecture du tableau montre que les campagnes agricoles 2011/2013 et 2013/2014, les productions de sorgho et de mil ont connu une baisse par rapport aux années passées, suite au déficit pluviométrique et à la faible crue enregistrées dans certaines zones agricoles.

### 5.1.5.3. Stratégies d'intervention

L'atteinte de cet objectif de production de mil/sorgho est liée aux facteurs suivants :

- l'utilisation à grande échelle (programme WAAPP et SAPEP de diffusion de semences certifiées, etc.) de semences améliorées et certifiées ;
- l'application de la micro-dose d'engrais (**35kg/ha**) ;
- la subvention des engrais minéraux et organiques industriels ;
- un encadrement technique plus rapproché des producteurs ;
- la concentration des efforts sur les grands bassins de production de mil/sorgho ;
- l'irrigation d'appoint et les pluies provoquées en période de déficit hydrique ;

- la fourniture d'informations sur les prévisions saisonnières (assistance agro météorologique)

#### **5.1.5.4. Composantes du programme**

##### **5.1.5.4.1. Renforcement des capacités**

Les activités prévues portent sur la formation des producteurs et des agents sur les techniques et technologies (production, transformation, stockage et conservation) et la production de semence de base, de R1 et de variétés hybrides au niveau des différentes stations de recherche.

##### **Appui au système d'information autour du sorgho**

Renforcement des capacités des acteurs recrutement du personnel qui s'occuperait de l'activité  
Renforcement des capacités de production de semence\_ Réhabilitation des sous stations de Kolombaba, de Samanko et de Katibougou ou la production de semences des différentes catégories est possible

Réhabilitation des aires de séchage des semences et achats d'équipement de conditionnement des semences inclus des batteuses  
Renforcement des aspects genre

##### **5.1.5.4.2. Investissement**

Les engrais subventionnés seront appliqués à la micro-dose (**35 kg/ha**) dans les grands bassins de production de mil/sorgho.

Les besoins en engrais sont estimés à 11 500 tonnes de complexe céréale (NPK) et **7053 tonnes** de fumure organique industrielle (*PROFEBA, TOGUNA et ORGAFERT*).

La dotation de producteurs en tracteurs, attelages, et en semoirs combinés prévue dans le cadre du programme de mécanisation et de motorisation agricoles et les centres ruraux de prestation de services qui seront mis en place dans les différentes zones de production, contribueront à faciliter les opérations culturales et de post récoltes.

L'appui UEMOA à la construction de 22 magasins de stockage et de conservation.

La diffusion à grande échelle de la micro-dose d'engrais est prévue pour l'ensemble des bassins de production de mil/sorgho, et sera accompagnée par la mise en place de dispositifs antiérosifs et d'apport de fumure organique.

Dans le cadre du WAAPP, il est prévu la formation et l'équipement de producteurs dans leurs zones d'intervention.

Par rapport à la commercialisation, il est prévu :

- l'organisation de bourses de semence et de céréales, la mise en relation des producteurs et les IMF ainsi que l'appui aux producteurs pour leur participation aux bourses et foires agricoles ;
- l'appui des ONG et projets/programme dans le cadre du warrantage ;
- l'achat de mil/sorgho par l'OPAM et le PAM (le programme P4P) ;

### 5.1.5.4.3. Productivité et Compétitivité

Les semences améliorées et certifiées couvriront le 1/3 des superficies en mil/sorgho. Les besoins en semences de mil/sorgho sont estimés à 9 000 tonnes dont 4 000 tonnes de sorgho et **5 000 tonnes** en mil.

### 5.1.5.4.4. Recherche/Formation

Production de semences :

#### Variétés conventionnelles de sorgho

- Pré-base : 0,28 tonnes
- Base : 17,85 tonnes

#### Variétés hybrides de sorgho

- Base : 4,9 tonnes

#### Production de semences de mil :

- Base : 3,675 tonnes



### 5.1.5.4.5. Incidence financière

L'incidence financière des activités d'intensification du mil est portée dans le tableau.

**Tableau 21 : L'incidence financière des activités d'intensification du mil**

Désignation	Montant en F/CFA	Contribution des producteurs en F/CFA	Contribution de l'Etat en F/CFA (subvention)
Engrais org / NPK	3 625 200 000	2 215 400 000	1 409 800 000
<b>TOTAL</b>	<b>3 625 200 000</b>	<b>2 215 400 000</b>	<b>1 409 800 000</b>

L'incidence financière des activités d'intensification du sorgho est portée dans le **tableau n°15**. La contribution de l'Etat représente **39 %** et celle des producteurs **61 %** du coût total des engrais.

**Tableau 22: Incidence financière des activités d'intensification du sorgho**

Désignation	Montant en F/CFA	Contribution des producteurs en F CFA	Contribution de l'Etat en F CFA
NPK / E Org	3 053 939 700	1 866 260 000	1 187 679 700
<b>TOTAL</b>	<b>3 053 939 700</b>	<b>1 866 260 000</b>	<b>1 187 679 700</b>

La contribution de l'Etat représente **39 %** et celle des producteurs **61 %** du coût total des engrais.

## 5.1.6. Programme promotion filière fonio

### 5.1.6.1. Bassins de production, potentialités et contraintes

Le fonio est produit en saison dans plusieurs zones de production du pays, notamment dans les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso et Mopti. La culture de fonio est praticable dans plusieurs zones agro climatiques pour des raisons liées à sa faible exigence. Les potentialités en terre sont énormes.

L'expansion de la culture s'explique par :

- le fonio est indiqué pour les diabétiques,
- il est consommé les jours de fêtes par la plupart des familles en milieu urbain,
- la vente du fonio génère de revenu important pour les producteurs,
- la récolte du fonio s'effectue au cours de la période de soudure.

Les principales contraintes à la promotion de la filière se résument comme suit :

- faible investissement consenti pour le développement de la filière en matière de recherche ;
- faible organisation de la filière ;
- insuffisance d'équipements appropriés pour les différents maillons de la filière, principalement les matériels de récolte et de post récolte.

#### 5.1.6.2. Objectifs de campagne

Les objectifs de production de fonio pour la campagne agricole 2015/2016 sont de **74 318 tonnes**. Ils étaient de **37 284 tonnes en 2014**. Les objectifs d'emblavures sont de **106 170 ha** en vue de réaliser un rendement moyen de l'ordre de **700 kg/ha** (tableau 16).

La production additionnelle obtenue en 2014 est de 255 714 tonnes et celle prévue en 2015 est de **634 074 tonnes**, soit une augmentation de **378 360 tonnes**.

**Tableau 23** : Accroissement annuel des Production de fonio.

Campagnes agricoles	Unités	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
<b>Fonio</b>	Superficie (ha)		-1 623	-21 443	-9 554	21 449	50 466
	Production(t)		-1 325	-29 983	1 052	15 194	37 034
	Rendement (kg/ha)		-1	-302	165	24	31

#### 4.1.6.3. Stratégies d'intervention

L'atteinte de cet objectif de production de fonio sera liée aux facteurs suivants :

- l'utilisation de semences améliorées et certifiées ;
- la formation des producteurs sur l'itinéraire technique et la transformation conduite de la culture du fonio.

#### 4.1.6.4. Composantes du programme

##### 4.1.6.4.1. Renforcement des capacités

- appui à la structuration et à la création des organisations professionnelles agricoles du fonio;
- formation des producteurs sur les techniques et technologies (production, transformation, stockage et conservation) du fonio et sur la méthode d'évaluation des rendements ;

##### 4.1.6.4.2. Productivité et Compétitivité

- Elle sera basée sur l'utilisation des semences locales et des semences améliorées et certifiées. Les partenaires techniques sont disponibles pour appuyer les transformateurs en petits équipements performants (Unités de transformation de Tominian, Kéniéba).

La mise en œuvre du plan de campagne agricole nécessite un accompagnement adéquat. Ainsi, les principales mesures d'accompagnement se résument comme suit :

- formation des cadres, agents et producteurs ;
- synergie à développer entre les structures d'encadrement ;
- dotation des agents en moyens logistiques ;
- dotation des structures en moyens de déplacement et informatique ;
- renforcement du dispositif d'appui conseil en termes d'effectif ;
- communication et information des acteurs ;
- poursuite de la subvention des engrais et semences de maïs hybride ;
- contrôle, suivi du plan de campagne agricole ;
- concertation avec les fournisseurs d'intrants agricoles ;
- mise en œuvre de la politique de la mécanisation agricole ;
- cadre de concertation national, régional et local.

#### **4.1.6.4.3. Recherche/Formation**

##### **Production de semences :**

*Base : 0,6 tonne*

### **5.1.7. Programme de promotion filière niébé**

#### **5.1.7.1. Bassins de production, potentialités et contraintes**

Au Mali, la culture du niébé se pratique en toute période (saison et contre saison).

Au plan agronomique, le niébé est cultivé au niveau de toutes les zones de production et dans plusieurs systèmes de production (pluvial, décrue, irrigué)

Le niébé est conduit en cultures associées avec les céréales comme le sorgho, le mil et le maïs et en culture pure où les rendements sont plus élevés.

Dans un système de rotation, le niébé joue un rôle important dans l'amélioration de la fertilité des sols à travers la fixation de l'azote. Il existe des variétés locales adaptées aux différentes zones de production agricole auxquelles s'ajoute une gamme importante de variétés améliorées qui sont vulgarisées au Mali : *Dounafana, Yerewolo, Sankaraka, Korobalen, TN88-63, Gorom-Gorom, etc.*

L'utilisation d'une partie de la biomasse du niébé pour l'alimentation du bétail favorise la conduite de la culture en culture pure.

Les principales contraintes à la production du niébé sont le parasitisme élevé sur les fleurs et les attaques des graines stockées par les nuisibles.

#### **5.1.7.2. Objectifs de campagne**

Les objectifs de production de niébé graine pour la campagne agricole 2015/2016 sont de **202 050 tonnes**, soit **3,7%** de croissance par rapport aux résultats de 2014/2015 qui sont de **194 750 tonnes**. Les rendements potentiels varient de **700 à 1000 kg/ha**.

Cette production se répartit comme suit :

- production de saison : **199 800 tonnes**
- production de contre saison : **2 250 tonnes**

### 5.1.7.3. Stratégies d'intervention

L'atteinte de cet objectif de production de niébé sera liée aux facteurs suivants :

- l'utilisation de semences améliorées et certifiées ;
- la formation des producteurs sur la conservation et la transformation du niébé ;
- l'appui des projets/programmes en semences, appareils de traitements, produits phytosanitaires et emballages (PAPAM et autres).

### 5.1.7.4. Composantes du programme

#### 5.1.7.4.1. Renforcement des capacités

- appui à la formation des organisations professionnelles agricoles du niébé avec la collaboration du Fonds Sassakawa Afrique pour la vulgarisation et la formation (SAF);
- appui du PAPAM pour la production des semences de niébé dans les bassins de production de Ségou et de Mopti ;
- appui des ONG aux femmes et aux groupements des jeunes ruraux en petits équipements de transformation ;
- implication des femmes dans la diffusion des techniques et technologies de production de niébé.

#### 5.1.7.4.2. Investissement

Les investissements porteront sur :

- apport de semences certifiées, des engrais organiques et des produits phytosanitaires ;
- formation des formatrices sur les technologies alimentaires du niébé ;
- appui en petits matériels de transformation ;
- appui PAM à la commercialisation du niébé grain ;
- appui aux producteurs en produits de conservation : le *K'othrine*, Percal M, *Actellic* poudre, *Celphos* ou *phostoxin* (dose : 1 comprimé pour 100kg de niébé grain) ;
- appui en emballage (triple sacs).

Il sera conseillé l'utilisation de la fumure organique pour augmenter la production du niébé pur. (Production locale et industrielle).

#### 5.1.7.4.3. Productivité et Compétitivité

Les semences certifiées seront utilisées au niveau des grands bassins de production de niébé. Les besoins en semences certifiées sont estimés **873 tonnes**. Les besoins en appareils de traitement sont estimés à **364 ULV et T15**.

#### 5.1.7.4.3. Recherche/Formation

Production de semences :

**Base : 3,55 tonnes**

#### 5.1.7.4.4. Sécurité alimentaire

Au plan alimentaire, le niébé est consommé en campagne comme en ville sous plusieurs formes (gousses fraîches, graine cuite à l'huile, graine dans la sauce etc.). Les feuilles de niébé sont aussi



utilisées comme épinard. Les fanes sont utilisées comme complément nutritif (surtout en période de soudure) dans l'alimentation du bétail.

Au plan économique, le niébé génère des revenus importants pour les producteurs. La vente du niébé grain, des graines cuites de niébé et des fanes génère des revenus substantiels aux petits exploitants, notamment les femmes et les jeunes.

## **5.1.8 Programme promotion filière sésame**

### **5.1.8.1. Bassins de production, potentialités et contraintes**

Le sésame est essentiellement cultivé pendant l'hivernage dans les cercles de San, Tominian (*région de Ségou*), Koro, Bankass (*région de Mopti*), Koulikoro et Banamba (*Région de Koulikoro*) Kita (*région de Kayes*).

Des essais concluants de la culture en irrigué ont été réalisés par un privé en zone Office du Niger au cours de la campagne agricole 2015-2016

A la faveur des actions d'appui conseil et de la facilité de commercialisation du produit et de la construction des magasins de stockage (*Koro, Bankass, Tominian, etc.*), la culture s'est répandue dans le reste du pays à l'exception des régions du Nord.

La culture du sésame recèle d'énormes potentialités grâce à sa capacité d'adaptation aux conditions édaphiques et pluviométriques jugées défavorables pour les autres cultures. Le sésame se cultive sur des sols argileux, limoneux, sablonneux et latéritiques sous une gamme variée d'isohyètes pluviométriques comprise entre 600 et 1200 mm. Dans un système de rotation, le sésame joue un rôle important dans l'amélioration de la fertilité des sols à travers la fixation de l'azote.

Il existe des variétés cultivées blanches et bigarrées de sésame et qui s'adaptent bien dans toutes les zones de production agricole. Les variétés qui sont actuellement en vulgarisation sont :

- Jaalgon 128, cycle végétatif : 95 jours, rendement : 750 kg ;
- Cross N.3 : cycle végétatif : 95 jours, rendement : 750 kg ;
- YANDEV 55 : cycle végétatif : 100 jours, rendement : 850 kg/ha
- 38-1-7 : 95 jours, 1 000 kg/ha

Le sésame génère des revenus importants aux producteurs. Les principales contraintes à la production du Sésame sont la faible organisation de la filière, l'instabilité de prix aux producteurs, le faible niveau de transformation des produits, l'insuffisance de matériels post-récolte (bâches et sacs double fond), le déficit d'information sur le potentiel commercialisable.

### 5.1.8.2. Objectifs de campagne

Les objectifs de production de sésame pour la campagne agricole 2015/2016 sont de **44 006 tonnes**, dont **5 751 tonnes** Sésame biologique.



### 5.1.8.3. Stratégies d'intervention

L'atteinte des objectifs de production de sésame est liée à l'utilisation de semences améliorées et certifiées, un encadrement technique plus rapproché des producteurs, la formation des producteurs sur le conditionnement et la transformation du sésame.

### 5.1.8.4. Composantes du programme

#### 5.1.8.4.1. Renforcement des capacités

- formation des producteurs sur les techniques et technologies (*production, transformation, stockage et conservation*) du sésame ;
- appui des partenaires aux femmes et aux groupements des jeunes ruraux en petits équipements de production et de transformation

#### 5.1.8.4.2. Investissement

Des apports de la fumure organique à raison de **5 tonnes** par hectare pour augmenter particulièrement la production du sésame biologique ;

- poursuite des activités de trois usines de conditionnement installées à Bamako, Fana et Ségou (nettoyage, calibrage, emballage).
- formation des transformatrices sur les technologies alimentaires du sésame (OHVN, ONG),
- appui des usines (avance de fonds) dans le cadre de la commercialisation du sésame.

#### 5.1.8.4.3. Productivité et Compétitivité

L'utilisation des semences certifiées permet d'augmenter le taux de germination et partant l'amélioration de la production. Les besoins en semences certifiées sont estimés **188 tonnes**.

#### 5.1.8.4.4. Recherche/Formation

Production de semences :

- **Base : 0,8 tonne**



Champ de sésame



Plant de sésame



Biscuits à base de sésame

## 5.1.9. Programme promotion filière arachide

### 5.1.9.1. Bassins de production, potentialités et contraintes

Les régions de Kayes (**33%**), Koulikoro (**20,4%**), Sikasso (**18,6%**), Ségou (**16%**) constituent les principaux bassins de production de l'arachide au Mali

Il faut noter que l'arachide se cultive dans les lacs de Tombouctou.

La culture de l'arachide recèle d'importantes potentialités au Mali grâce aux conditions climatiques et pédologiques favorables (présence de sols sablonneux, limono-argileux dans plusieurs zones agricoles).

Les variétés actuellement cultivées sont la **28-206,47-10,55-437, GH119-20, JL24, Fleur11**.

L'arachide demeure un atout pour l'exportation vers les pays de l'Union Européenne et de l'Asie. La demande du marché intérieur et des pays de l'Afrique est très forte (*Mauritanie, Algérie, Niger, Sénégal, etc.*).

L'usage multiple de l'arachide dans plusieurs (*sauce d'arachide, arachide fraîche, arachide grillée, et*) et l'utilisation des fanes pour l'alimentation du bétail ont favorisé l'expansion de la culture

La promotion de la culture de l'arachide est confrontée à l'insuffisance de semences certifiées (*variétés anciennes et devenues peu productives*) et à la faible organisation de la filière. A cela s'ajoutent l'insuffisance des technologies de récolte et de conservation (*aflatoxine*), le faible niveau de transformation et le circuit commercial peu organisé.

### 5.1.9.2. Objectifs de campagne

Les objectifs de production de l'arachide pour la campagne agricole 2015/2016 sont de **384 420 tonnes** pour une superficie de **396 580 ha** et un rendement de **970 kg/ha**.

### 5.1.9.3. Stratégies d'intervention

L'atteinte des objectifs de production de l'arachide repose sur l'utilisation des variétés améliorées, la fourniture de l'appui conseil aux producteurs et le renforcement de capacités des acteurs de la filière.

#### 5.1.9.4. Composantes du programme

##### 5.1.9.4.1. Renforcement des capacités

Les actions de renforcement de capacités porteront sur la formation des producteurs sur les techniques et technologies (*production*), l'appui des partenaires aux femmes et aux groupements des jeunes ruraux en petits équipements de transformation.

Formation de **40 agents** des services d'encadrement en techniques de production et de multiplication de semences d'arachide et en techniques de gestion intégrée des ravageurs de l'arachide ;

Formation de **60 paysans** en techniques de production et de multiplication de semences d'arachide et en techniques de gestion intégrée de l'aflatoxine en milieu paysan ;

##### 5.1.9.4.2. Investissement

L'utilisation de la fumure organique et du Phosphate Naturel de Tilemsi pour augmenter la production de l'arachide est une nécessité. Aussi, peut-on envisager :

- la poursuite des activités des petites unités de transformation ;
- la formation des transformatrices sur les technologies alimentaires de l'arachide ;
- l'appui en petites matériels et équipements des ONG et Projet/Programme ;
- l'appui de la société indienne (AGROMA) à l'organisation de la commercialisation de l'arachide.

##### 5.1.9.4.3. Recherche/Formation

Production de semences :

- **Pré-base : 1,5 tonne**
- **Base : 10 tonnes**

#### 5.1.10. Promotion des filières horticoles

##### 5.1.10.1 Programme promotion, filière pomme de terre :

###### 5.1.10.1.1 Bassins de production, potentialités et contraintes

La production annuelle 2013/2014 de pomme terre a été évaluée à plus de **200 000 tonnes** dans l'ensemble des bassins de production du Mali dont les principales sont les régions de Sikasso, de Koulikoro (*Kati*), de Ségou (*zone office du Niger*) et le district de Bamako. Ces bassins concentrent les 98% de la production nationale.

Les principales variétés de pomme de terre cultivées sont: Claustar, Pamina, Spunta, Odessa, Aïda, Mondial et Sahel.

Les techniques de production sont peu adaptées aux exigences du marché national et sous régional dont la demande est forte en produits de qualité, aptes au transport et à la conservation.

Il faut également ajouter que la production de la pomme de terre reste confrontée à des contraintes : de production : dépendance des semences importées,

Fertilisation : types et formule d'engrais peu adaptés,

Conservation : insuffisance d'infrastructure de stockage.

Face à ces contraintes de développement de la filière, les actions se concentrent essentiellement sur la diffusion des techniques d'irrigation éprouvées et des bonnes pratiques de production et de conservation de semences et de pomme de terre de consommation avec les projets WAAPP et PCDA, ainsi que le renforcement des capacités des OP.

#### **5.1.10.1.2 Objectifs de campagne**

Les objectifs de production de pomme de terre sont de 267 000 tonnes contre 221 000 tonnes en 2014 / 2015, soit une augmentation de 20,8%.

#### **5.1.10.1.3 Stratégies d'intervention**

La stratégie d'intervention est relative aux éléments ci-après:

- ❖ Interventions à la demande et orientées vers le marché avec une vocation d'appui au secteur privé,
- ❖ Réactivité aux signaux des marchés,
- ❖ Principe de partage des coûts (sous projets PCDA),
- ❖ Cohérence avec les bassins de production agricole,
- ❖ Complémentarité et synergie avec les projets et programmes intervenant dans le secteur.

### **5.1.10.2 Programme promotion, filière échalote :**

#### **5.1.10.2.1. Bassins de production, potentialités et contraintes**

Les principaux bassins de production d'échalote/oignon/ail sont les régions de Ségou, Kayes, Mopti (Bandiagara), Sikasso qui recèlent plus de **98%** de la production nationale. En plus de ces bassins, la culture est pratiquée dans la plupart des régions du Mali.

Il a été noté une tendance des producteurs de Tombouctou à aller vers la production de l'échalote/oignon au détriment du blé.

La production d'échalote est évaluée annuellement à plus de **350 000 tonnes**. La filière échalote est l'une des sources de revenus pour les couches sociales fragiles.

Elle contribue à plus de **60%** dans la constitution du chiffre d'affaire annuel des activités maraîchères dans la zone Office du Niger et joue un rôle stratégique majeur dans la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et la prévention de l'exode rural dans le plateau Dogon.

Le système de production se caractérise par une agriculture familiale, de type individuel, avec de petites superficies exploitées par les femmes et les jeunes.

La qualité de l'échalote du plateau dogon est meilleure grâce à sa grande capacité de conservation et de transformation.

La demande en échalote du marché national et sous régional est forte.

Les contraintes sont les suivantes :

- Insuffisance de semences ;
- Insuffisance d'infrastructure de conservation, de conditionnement/ transport.

Le PCDA, DNA (PAFA et PISA) et la GTZ sont les structures qui ont accompagné la promotion de la filière échalote oignon au Mali à travers la construction des magasins améliorés de stockage et les équipements pour la transformation.

Les actions vont porter sur la consolidation des acquis au niveau du plateau dogon et dans les régions couvertes par le PAFA (*Kayes, Ségou, Sikasso et Koulikoro*) et l'extension de la construction des centres de conditionnement à d'autres zones de production.

#### **5.1.10.2.2. Objectifs de campagne**

Les objectifs de production d'échalote/oignon sont de **445 000 tonnes** contre **393 000 tonnes** en 2014 / 2015, soit une augmentation de **13,2 %**. Les objectifs d'emblavures sont de **13 600 ha**.

#### **5.1.10.2.3 Stratégie d'intervention**

La stratégie d'intervention est relative aux éléments ci-après:

- ❖ Interventions à la demande et orientées vers le marché avec une vocation d'appui au secteur privé ;
- ❖ Réactivité aux signaux des marchés ;
- ❖ Principe de partage des coûts (sous projets PCDA) ;
- ❖ Cohérence avec les bassins de production agricole ;
- ❖ Complémentarité et synergie avec les projets et programmes intervenant dans le secteur.

### **5.1.10 3 Programme promotion, autres filières horticoles (oignon, tomate, pastèque etc ....):**

#### **5.1.10.3.1 Bassins de production, potentialités et contraintes**

Au Mali, les légumes sont produits dans toutes les régions et le District de Bamako. La culture se pratique tant en saison qu'en contre saison. Spécifiquement, il faut noter que des grandes zones se sont spécialisées pour des cultures données.

Ainsi, l'échalote se cultive principalement dans les régions de Ségou (*Office du Niger*) et de Mopti (*Plateau Dogon*) ; la conduite de la culture a été étendue aux zones sahéliennes (*Nioro, Diéma*) à la faveur de l'appui apporté par le projet PAFA.

L'oignon dans les régions de Tombouctou et de Sikasso ; la tomate, le chou, la laitue, le gombo et le piment dans le District de Bamako.

La pomme de terre est principalement produite dans les bassins de Sikasso, Ségou et Koulikoro. Les cultures maraîchères (*pomme de terre, gombo, tomate, etc.*) sont également pratiquées sur les sites oasiens de Kidal où l'eau des puits est **5- 10 mètres**.

Les conditions climatiques des bassins de production du pays sont favorables à la culture des légumes dont la production constitue un grand atout pour l'obtention des marchés des institutions internationales et l'exportation des produits dans la sous-région (*Echalote, Pomme de terre, gombo, Piment, etc.*).

Le maraichage connaît une forte expansion grâce aux facteurs ci-après :

- la génération des revenus ;
- l'adhésion des femmes et des jeunes appuyés par les projets/programmes et les ONG
- l'intervention des coopératives bien organisées dans l'activité (coopérative des maraichers de Samanko).
- l'activité est relativement moins dépendante de la pluviométrie
- la construction (projets/programmes, ONG, collectivités, etc.) et la mise en valeur (producteurs, DRA, Offices, ONG) de plusieurs périmètres maraichers dont certains sont équipés de moyens d'exhaure performants (moto pompe, panneaux solaires).

Au regard de l'importance des quantités commercialisées (**environ 100 000 tonnes au Mali et dans la sous-région**), la pomme de terre constitue à l'heure actuelle l'une des cultures horticoles les plus importantes au Mali. C'est en raison du rôle de la pomme de terre dans la génération de revenu et la lutte contre la pauvreté qu'il a été décidé de produire et de diffuser les semences au Mali à travers l'IPR de Katibougou, la DNA et le projet WAAPP.

Une quantité de **90 tonnes** environ est disponible dans les chambres froides de Niono.

Le premier lot de micro-tubercules a été planté et les résultats obtenus à date sont satisfaisants

Il existe une gamme importante de variétés des cultures maraichères dont les principales sont :

- o Echalote : cultivars locaux,
- o Oignon : Violet de Galmi,
- o Tomate : Roma, Marmande, caraïbo ;
- o Pomme de terre : sahel, spunta, claustra ;
- o Laitue : blonde de Paris, grosse blonde paresseuse,
- o Gombo : clemson, indienna, pop12,
- o Piment : variétés locales,
- o Chou : Kk CROS, marché de Copenhague
- o Aubergine : black beauty



La promotion des cultures légumières est confrontée à des contraintes qui sont entre autres l'insuffisance d'organisation de la filière, de semences de qualité et leur coût élevé, de technologies de transformation et surtout d'infrastructures de conservation.

### 5.1.10.3.2 Objectifs de campagne

Les objectifs de production des cultures horticoles pour la campagne 2015-2016 pour les principales cultures sont les suivantes

Pomme de terre	: 267 074 tonnes ;	Carotte	: 17 028 tonnes ;
Tomate	: 210 601 tonnes ;	Oignon	: 155 882 tonnes ;
Gombo	: 210 864 tonnes ;	Navet	: 2 738 tonnes ;
Pastèque	: 718 446 tonnes ;	Betterave	: 8 308 tonnes ;
Concombre	: 67 095 tonnes ;	Patate feuille	: 8 903 tonnes ;
Piment	: 39 688 tonnes ;	Manioc	: 1 446 tonnes ;
Aubergine	: 6 572 tonnes ;	Patate	: 88 599 tonnes ;
Courge/courgette	: 61 622 tonnes ;	Echalote	: 445 189 tonnes ;
Chou	: 45 439 tonnes ;	Ail	: 10 803 tonnes ;
Melon	: 52 476 tonnes ;	Haricot vert	: 1 968 tonnes ;
Laitue	: 65 746 tonnes ;	Jaxatu	: 11 451 tonnes.

### **5.1.10.3.3 Stratégies d'intervention**

Les actions envisagées pour l'atteinte des objectifs de production légumière sont :

- l'utilisation de semences améliorées et certifiées ;
- la production et l'utilisation de la fumure organique ;
- un encadrement technique plus rapproché des producteurs ;
- appuis des projets/programmes (*semences, aménagements des Périmètres, moyens d'exhaure, petits équipements de production, etc.*) ;
- la formation des producteurs et des agents sur les techniques et les technologies appropriées.

### **5.1.10.3.4. Composantes du programme**

#### **5.1.10.3.4.1. Renforcement des capacités**

Formation des producteurs sur les techniques et technologies de production, de transformation, de conservation et de conditionnement.

#### **5.1.10.3.4.2. Investissement**

Le Projet d'Appui aux Filières Agricoles (**PAFA**) pour les filières échalote/oignon/ail, le Projet Italien de Sécurité Alimentaire (**PISA**) pour l'échalote, le Projet d'Appui au Développement des Activités maraîchères Péri Urbaines (**PADAP**) pour une gamme de cultures, le Programme de Compétitive et de Diversification Agricole (**PCDA**) pour l'échalote et autres structures apportent des appuis en termes d'équipements, d'infrastructures, de formation des producteurs et agents. Les investissements porteront sur la finalisation des centres de conditionnement (échalote à Bandiagara), la consolidation des acquis du projet PAFA en fin de phase (*formation des producteurs et des agents, octroi d'équipements aux acteurs, et*) et les entretiens des centres construits par le PCDA.

#### **5.1.10.3.4.3. Productivité et Compétitivité**

Les producteurs des nouveaux périmètres aménagés seront approvisionnés en semences améliorées avec l'appui de l'ONG Agency Vegetable Research Development Center, en petits équipements agricoles (brouettes, pelles, pics, arrosoirs, etc.). Ils seront formés sur la production et l'utilisation de la fumure organique, ainsi que sur la conduite des pépinières maraîchères.

Pour faciliter l'écoulement des produits dans le District de Bamako, la société coopérative de Samanko prévoit l'aménagement de sept (**07**) points de vente de légumes en 2015. Il est prévu l'aménagement de **404 ha** en périmètres maraîchers équipés en moyens d'exhaure par les projets/programmes.

Il est organisé chaque année de foires commerciales dans les capitales régionales et le District de Bamako, offrant ainsi une grande opportunité d'écoulement des légumes frais et transformés.

Le PCDA mettra en place des infrastructures de deuxième génération au niveau du centre de conditionnement de la pomme de terre à Kati, la mise à niveau des anciennes infrastructures (pôle de centralisation échalote /oignon de Niono)



## 5.1.11 Promotion filières fruitières

### 5.1.11.1 Programme promotion filière mangue:

#### 5.1.11.1.1. Bassins de production, potentialités et contraintes

Les principaux bassins de production de mangue sont les régions de Sikasso, de Koulikoro, le district de Bamako et une partie des régions de Kayes et de Ségou.

La filière mangue occupe une place importante dans l'économie des principaux bassins de production des régions ci-dessus citées. L'étude d'évaluation du potentiel de production de la mangue par le système de télédétection a estimé la production de mangue pour toutes variétés confondues à **570 000** tonnes sur une superficie de **110 000** hectares. Les variétés recensées par l'Institut d'Economie Rural, sont au nombre de 90, mais celles concernées par l'exportation portent sur la Keitt, la Kent, la Valencia, la Palmer et l'Amélie.

Les variétés destinées à l'exportation ont un potentiel de production d'environ **50 000** tonnes en année de bonne production.

La mangue est le premier fruit d'exportation du Mali depuis plus de 40 ans avec des opportunités commerciales exploitées par un secteur privé dynamique. C'est pour cette raison que les structures techniques Ministère du Développement Rural (*PCDA, DNA, Secteur privé, cadre intégré*) ont accordé une plus grande attention à la commercialisation de la mangue. Les volumes commercialisés annuellement sont d'environ **30 000** tonnes.

Les contraintes au développement de la filière sont entre autres :

- faible capacité des organisations professionnelles à coordonner la mise en marché du produit ;
- faible maîtrise des bonnes pratiques de production et de récolte, de transformation et de transport ;
- insuffisance de dispositif logistique performant pour la collecte, le groupage, le conditionnement et la commercialisation.

En vue de lever les contraintes ci-dessus citées de la filière mangue, les activités porteront essentiellement sur :

- les bonnes pratiques de production, de plants certifiés et de récolte, de conditionnement et de transport ;
- la diversification de la demande actuelle par la transformation de la mangue au Mali ;
- le développement de système d'information sur les marchés ;
- l'implantation de vergers commerciaux ;
- le renforcement de capacités institutionnelles et organisationnelles en vue de l'émergence de l'interprofession mangue.

Le plan de campagne couvre cinq (5) maillons de la chaîne des valeurs de la filière mangue ci-dessous retenues dans le plan de compétitivité de la filière (*PCF*) du PCDA :

- la mangue fraîche d'exportation par voie maritime sur les marchés européens ;
- la mangue fraîche d'exportation par voie aérienne sur les marchés internationaux ;

- la mangue fraîche pour l’approvisionnement des marchés urbains au niveau national et dans la sous-région ;
- la mangue séchée pour l’approvisionnement des marchés urbains au niveau national / sous-régional et de niches d’exportation ;
- les autres produits de transformation de la mangue pour l’approvisionnement des marchés urbains au niveau national/sous-régional : (jus, confitures, vinaigre).

Les actions se focaliseront sur les aspects suivants :

- a) Définition d’une zone de compétitivité autour d’une filière pour une concentration en synergie des interventions stratégiques sur l’ensemble des maillons de la chaîne des valeurs de la filière mangue. Ainsi trois zones sont retenues, il s’agit de :

- **Zone de compétitivité du cercle de Sikasso.**

Les actions seront concentrées sur : **(i)** les plantations industrielles pour accroître à moyen terme le potentiel de production de mangues permettant d’approvisionner les centres de conditionnement de Sikasso et de l’AOM et les aires de commercialisation de Mandela et de Loulouni ; **(ii)** le renforcement des pépinières de production de plants de qualité ; **(iii)** le séchage de mangue autour du séchoir à tunnel sud-africain ; **(iv)** l’organisation et le suivi de la campagne de commercialisation et **(v)** le renforcement des familles professionnelles et des structures techniques.

- **Zone de compétitivité de Yanfolila**

Les activités porteront essentiellement sur : **(i)** les plantations industrielles pour accroître à moyen terme le potentiel de production de mangues permettant d’approvisionner les centres de conditionnement de l’APEJ à Bougouni et Yanfolila ; **(ii)** le renforcement des pépinières de production de plants de qualité ; **(iii)** l’unité de transformation de purée de mangue (**CEDIAM**) et l’unité de confiture de mangue (**UTRAFRUIT**) ; **(iv)** l’organisation et le suivi de la campagne de commercialisation.

- **Zone de compétitivité de Kati**

Les actions seront concentrées sur : **(i)** les plantations industrielles pour accroître à moyen terme le potentiel de production de mangues permettant d’approvisionner le PLAZA, les centres de conditionnement privés et des aires de commercialisation de Dara et Kati; **(ii)** le renforcement des pépinières de production de plants de qualité ; **(iii)** les unités de transformation et de séchage de mangue autour du séchoir à tunnel sud-africain ; **(iv)** l’organisation et le suivi de la campagne de commercialisation et **(v)** le renforcement des familles professionnelles et des structures techniques.

- b) Identification d’investissements de consolidation des acquis et de renforcement du développement de la chaîne de valeur de la filière concernée de la zone de compétitivité ;
- Préparation et mise en place de micro-entreprises et PME orientées vers le marché avec un accent particulier sur les femmes ;
  - Poursuite du renforcement des capacités des promoteurs de sous projets sur la maîtrise des technologies d’irrigation et de transformation diffusées par le projet;

#### **5.1.11.1.2. Objectifs de campagne**

Les objectifs de production de mangue sont de 83 000 tonnes contre 58 000 tonnes en 2014 / 2015, soit une augmentation de 43%. Les objectifs d’exportation sont de 32 000 tonnes.

### 5.1.11.1.3. Stratégies d'intervention

La stratégie d'intervention est relative aux éléments ci-après:

- ❖ Interventions à la demande et orientées vers le marché avec une vocation d'appui au secteur privé ;
- ❖ Réactivité aux signaux des marchés ;
- ❖ Principe de partage des coûts (sous projets PCDA) ;
- ❖ Cohérence avec les bassins de production agricole ;
- ❖ Complémentarité et synergie avec les projets et programmes intervenant dans le secteur.

### 5.1.11.1.4. Mise en œuvre des programmes des zones de compétitivité du PCDA

#### *Filière mangue (Sikasso et Yanfolila et Kati)*

- plantations industrielles de mangues ;
- renforcement des pépinières de production de plants de qualité ;
- séchage des mangues autour du séchoir à tunnel sud-africain ;
- l'organisation et le suivi de la commercialisation des mangues ;
- le suivi des unités de transformation et de séchage des mangues.

### 5.1.11.2 Programme promotion filière papaye solo:

#### 5.1.11.2.1 Bassins de production, potentialités et contraintes

**Les principaux bassins de production de papaye solo sont les régions de Ségou, Koulikoro, Sikasso et le district de Bamako.**

La filière papaye est une filière émergente qui prend de l'importance avec la diffusion à grande échelle de la papaye « Solo » par le PCDA. Les statistiques des services de l'agriculture indiquent que la production de papaye au Mali est estimée à plus de 35 000 tonnes par an pour une superficie estimée à environ 2 000 hectares.

Le système de production de la papaye se caractérise par des exploitations très petites qui ne permettent pas de rentabiliser des équipements importants indispensables à la production de la papaye (*cas des équipements d'irrigation*).

Les variétés cultivées sont issues de cultivars locaux caractérisés par une forte hybridation conduisant à des types de fructification hétérogène au sein d'une même parcelle.

Les contraintes de développement de la filière papaye sont : la non maîtrise des bonnes pratiques de production et de récolte, l'absence de variétés performantes, la petitesse des exploitations, le problème de semences et le manque d'organisation des acteurs de la filière.

Les actions de développement de la filière seront orientées sur la production de semences et de plants de papaye, le renforcement des capacités des acteurs sur les bonnes pratiques de production, le financement des plantations commerciales de papayers, l'amélioration des pratiques de récolte et de commercialisation et l'organisation des acteurs de la filière.

Le plan de campagne se focalisera sur les aspects de production suivants :

- La papaye fraîche (variété Solo n°8) pour les marchés urbains nationaux;
- La semence de papaye Solo n°8 pour le marché national ;

Définition d'une zone de compétitivité autour de la filière pour une concentration en synergie des interventions stratégiques sur l'ensemble des maillons de chaîne de valeur de la filière papaye solo. Ainsi pour la filière papaye, le cercle de Ségou a été retenu.

Dans cette zone, les actions seront concentrées sur : **(i)** les plantations commerciales pour accroître à moyen terme le potentiel de production de papayes Solo permettant d'approvisionner les marchés urbains et faire de l'exportation **(ii)** le renforcement des pépinières de production de plants de qualité ; **(iii)** l'amélioration du système de transport, de conditionnement, de conservation et de points de vente ; **(iv)** l'organisation et le suivi de la campagne de commercialisation et **(v)** le renforcement des familles professionnelles et des structures techniques ; **(vi)** le financement des acteurs de la filière.

#### **5.1.11.2.2 Objectifs de campagne**

Les objectifs de production de papaye solo sont de **13 000 tonnes** contre **8 000 tonnes** en 2014/2015, soit une augmentation de plus de **62,5%**. Les objectifs de commercialisation sont de **11 000 tonnes**.

#### **5.1.11.2.3. Stratégies d'intervention**

La stratégie d'intervention est relative aux éléments ci-après:

- ❖ Interventions à la demande et orientées vers le marché avec une vocation d'appui au secteur privé,
- ❖ Réactivité aux signaux des marchés,
- ❖ Principe de partage des coûts,
- ❖ Cohérence avec les bassins de production agricole,
- ❖ Complémentarité et synergie avec les projets et programmes intervenant dans le secteur.

#### **5.1.11.2.4. Zone de compétitivité : Ségou**

- plantations commerciales de la papaye solo ;
- renforcement des pépiniéristes ;
  - améliorer le système de transport, de conditionnement, de conservation ;
- l'organisation et le suivi de la campagne de commercialisation.

#### **5.1.11.3 Programme promotion filière anacarde :**

##### **5.1.11.3.1 Bassins de production, potentialités et contraintes**

L'anacarde est produit principalement dans quatre régions du Mali :

- 1) la région de Sikasso : elle est la principale zone de production dont tous les cercles constituent des bassins de production ;
- 2) la région de Koulikoro avec quatre cercles : elle est la deuxième zone de production après Sikasso, ses bassins de production sont les cercles de Dioila, Kati, Kangaba et Koulikoro ;
- 3) la région de Kayes avec quatre cercles, ses bassins de production sont les cercles de Kéniéba, Bafoulabé, Kita et Kayes central sud ;

- 4) la région de Ségou avec trois cercles, ses bassins de production sont les cercles de Barouli, San et Bla.

La région de Sikasso renferme un potentiel agronomique (*pluviométrie et sol*) propice à la production de noix de cajou.

La production la plus importante se trouve dans les zones de Bougouni, de Kolondiéba, de Yanfolila de Sikasso et de Kadiolo c'est-à-dire dans les localités qui font face à Banfora et à Bobo Dioulasso, et le long de la frontière ivoirienne.

Cette zone constitue la bande anacardière du Mali,

Les zones secondaires de production de noix de cajou regroupent les autres bassins de production dans les régions de Kayes, Koulikoro et Ségou.

Le niveau de la production malienne de noix brutes est très mal connu. (insuffisance des données statistiques)

Les données recueillies auprès des acteurs le situeraient environ à **17181** tonnes de noix brutes par an, ce qui est manifestement sous-estimé, au regard des superficies déclarées au niveau des différentes zones de production

La production de l'anacarde recèle de grandes potentialités grâce aux conditions climatiques favorables des régions de production.

L'anacarde demeure un atout favorable pour la transformation et l'exportation vers plusieurs pays d'Afrique, d'Europe et de l'Asie.

La filière Anacarde connaît actuellement une forte progression, les superficies plantées en anacarde ont passé de 56000 hectares en 2010 à **64 209 hectares** en 2014 soit un taux d'accroissement moyen annuel de **13%**.

Dans le cadre de la promotion de la consommation des produits à base de l'anacarde, des produits nationaux de qualité assez appréciés par les consommateurs (sirop, jus, croquettes etc.) sont mis sur le marché.

L'intérêt pour cette culture au-delà de son aspect production, s'explique par son adaptabilité à la transformation en plusieurs types de produits assez apprécié par les consommateurs (alimentation, humaine).

L'anacarde est devenu la deuxième culture de rente dans le Sud du Mali après le coton, et après la mangue à l'Ouest.

#### Les contraintes

- insuffisance d'appui financier pour le soutien de la filière ;
- Faible capacité des acteurs intervenant dans la filière ;
- Insuffisance d'infrastructure de stockage et de transformation de la noix ;
- Mauvaise qualité des infrastructures routières ;
- Insuffisance d'information et de sensibilisation des acteurs sur les avantages de la production de l'anacarde ;
- Insuffisance d'appui conseil et de recherche sur la filière anacarde.

L'objectif principal visé par ce sous-programme est l'amélioration de la filière anacarde dans l'ensemble de ses différents maillons (production, transformation, commercialisation.)

Pour atteindre cet objectif, il importe de:

- réussir une évolution des rendements de 450KG/ha à 950KG/ha à l'horizon 2018 ;

- atteindre une production de 51942 tonnes en 2016 ,60 101tonnes en 2017 et 66 974 tonnes en 2018 soit une progression annuelle d'environ 13%.

Les prévisions de réalisation en superficie pour la campagne 2015/2016 sont de 66 135 hectares (plan de campagne).

Pour la présente campagne le prix minimum garanti de la noix fixé pour les producteurs au cours des journées annuelles de l'Anacarde est de **250F**cfa /kg contre **200F**cfa en 2014 soit une augmentation de **50f**/kg.

L'augmentation du prix d'achat sur le marché (de **250F**à **550F**) au cours de la campagne de commercialisation a d'avantage motivé les producteurs pour la mise en œuvre de nouvelles réalisations.

#### **5.1.11.3.2 Stratégie d'intervention**

- Equiper et rendre fonctionnelle l'unité de transformation de kolondiéba ;
- Rendre opérationnelle la double fonctionnalité des magasins au niveau des différentes coopératives dans l'ensemble de la zone du projet ;
- Finalisation des travaux d'inventaire des plantations d'anacarde dans les secteurs encadrés par le projet CTARS ;
- Finaliser l'étude des bassins de production de l'anacarde.

#### **5.1.11.4 Programme promotion filière banane**

##### **5.1.11.4.1 Bassins de production, potentialités et contraintes**

Les principales zones de production se localisent dans les régions de Kayes ; Koulikoro, Sikasso, Ségou et dans le district de Bamako. La production se fait essentiellement sur des terres périodiquement submergées par les eaux des crues et dans les zones exondées.

Les bassins de production sont regroupés en trois catégories :

1. Les bassins de grande production : les cercles de Yanfolila, Kati et Kangaba ; qui ont un nombre de producteurs supérieur à deux cent (200) ;
2. Les bassins de moyenne production : les cercles de Sikasso, Kayes, Kita et Niono. qui ont un nombre de producteurs compris entre 20 et 100 ;
3. Les bassins de petite production : les cercles de Ségou, Bougouni, Kolondiéba, Dioïla, Koulikoro et Koutiala qui ont un nombre de producteurs inférieur à 20.

Aussi, il a été constaté de nouveaux sites de production de banane à travers le pays notamment à Badalabougou-coura et dans la zone de Banifing.

#### ***4-Les potentialités***

La culture du bananier est pratiquée par toutes les catégories socioprofessionnelles et occupe plus de 2500 producteurs, pour une superficie d'environ 4 000 hectares. La production annuelle commercialisable est estimée à plus de 112 000 tonnes.

Les variétés utilisées au Mali sont la grande naine, la petite naine, Pyo et Américani. Parmi elles, la grande naine est la plus exploitée au Mali. En effet, sur l'ensemble des producteurs touchés 80%

exploitent cette variété contre 19% et 1% respectivement pour la petite naine et deux autres variétés (*Poyo et Américani*).

Les principales contraintes de la filière banane se résument comme suit :

- Manque d'infrastructure de mûrisserie, de stockage et de conservation du produit ;
- Système d'irrigation inapproprié;
- Enclavement des zones de production ;

#### **5.1.11.4.2 Objectifs de production pour la campagne 2015/2016**

Les objectifs pour la campagne agricole 2015-2016 sont de 126 000 tonnes de banane, pour une superficie de 4 200 ha avec un rendement moyen de 30 000 kg/ha.

#### **5.1.11.4.3 Stratégie d'intervention**

- Production et utilisation à grande échelle de la fumure organique ;
- Poursuite du processus de mise en place de l'interprofession banane ;
- Développement de chaîne des valeurs de la filière banane ;
- Développement de synergie avec les producteurs de banane au niveau sous régional.

#### **5.1.11.5 Programme promotion filière datte**

##### **5.1.11.5.1. Bassins de production, potentialités et contraintes**

Au Mali, la production du palmier dattier se concentre dans les zones désertiques (Kidal, Gao, Tombouctou) et dans certaines localités de la bande sahélienne (Nioro du Sahel, Douentza, etc.). Elle est essentiellement irriguée et se trouve toujours en association avec d'autres cultures en étage, ce qui fait d'elle la culture la plus rentable à l'unité de surface (agriculture oasienne).

Des potentialités de production de dattes existent dans les zones citées ci-dessus à travers:

- L'existence de nombreux oasis dans les régions du nord où se pratique l'agriculture oasienne qui intègre le palmier dattier (Tanezrouft à Kidal, Koriomé à Tombouctou et Biga à Gao) ;
- l'existence d'une agriculture traditionnelle qui a subi une certaine amélioration par le Programme de Sécurité Alimentaire dans la Région de Kidal (PSARK) ;
- l'existence d'un climat chaud et sec qui favorise la qualité des dattes
- l'existence de variétés performantes : Deglet nour, Ghars, Tilemsou, et Tinasser

:

Pour la région de Kidal dont une évaluation a été effectuée en 2010/ 2011 une production de 2127 plants femelles x 23kg/plts = **48,921 T**

La datte constitue un produit de grande consommation pour les populations du nord et celles du sud en période de ramadan.

Les contraintes majeures à la filière dattier se présentent comme suit :

- le faible financement de la filière;
- la méconnaissance des techniques de production par les producteurs et les agents
- l'insuffisance d'équipement et moyens d'exhaure ;
- l'insécurité dans les zones de production (Tombouctou, Gao et Kidal).

#### **5.1.11.5.2. Objectifs de campagne**

Les objectifs de la campagne 2015 /2016 portent sur la mise en œuvre par le programme WAAPP, la distribution de 1000 vitro plants dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal pour 100 ha.

#### **5.1.11.5.3. Stratégies d'intervention**

Les efforts seront axés sur l'encadrement, l'organisation des producteurs, la formation des agents autour des oasis et la création des plantations modernes.

L'atteinte des objectifs de production de dattier repose sur les éléments suivants :

- l'utilisation des rejets sains et de vitro plants ;
- la mise en place d'une source d'eau pérenne et les moyens d'exhaure adéquate (pompe solaire ou éolienne etc.) ;
- la concentration des efforts sur les grandes zones de production de dattes, ci-dessus indiqué ;
- Le suivi et l'amélioration des parcelles existantes ;
- l'évaluation du patrimoine phénicicole et le potentiel en rejet ;
- l'introduction de nouvelles variétés performantes en vitro plants : Mejoul, Barhee et Zaidi ;
- le renforcement de la capacité des agents et producteur dans les zones de production.

#### **5.1.11.5.4. Renforcement des capacités**

- formation des producteurs et des agents sur les techniques culturales de plantation et d'entretien d'une palmeraie ;
- appui technique aux producteurs en rejet vitro plants et semences maraichères ;
- appui des producteurs en petit matériel de travail, moyen d'exhaure et réseau d'irrigation.
- 

#### **5.1.11.5.5. Investissement**

Acquisition de petits matériels de travail, moyens d'exhaure et réseaux d'irrigation ;

### **5.1.11.6 Programme promotion filière agrumes (orange citron mandarine)**

#### **5.1.11.6.1 Bassins de production, potentialités et contraintes**

Au Mali, l'arboriculture fruitière s'étend de la zone pré-guinéenne à la zone soudano-sahélienne. Toutefois, on rencontre quelques plantations de manguiers, goyaviers, citronniers dans le sahel au bord des marigots et dans les falaises. En ce qui concerne le palmier dattier, sa plantation est pratiquée dans la bande sahéenne et saharienne.

L'arboriculture fruitière recèle de grandes potentialités grâce aux conditions climatiques favorables des bassins de production : la pluviométrie (**600 à plus 1200 mm**), la durée de l'ensoleillement, nature des sols, moins de vents violents.

Les filières anacarde (financement espagnol), papaye (PCDA), mangue (PCDA) ont enregistré des résultats intéressants ces dernières années grâce aux efforts d'organisation des producteurs, la vente des produits sur le marché national et sous-régional et les appuis apportés par les projets/programmes



La filière banane est organisée autour des exploitations agricoles familiales dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et le District de Bamako. On note que le fruit est de plus en plus consommé. La filière est organisée autour de la fédération des producteurs de banane. Les variétés naines, poyo et américaine sont les plus cultivées au Mali. En ce qui concerne la mangue, son interprofession est cours de construction. Les principaux bassins de production sont Sikasso, Koulikoro et Bamako. Les variétés les plus cultivées au Mali sont Kent, Keitt, Julie, etc.

Les mangues fraîches exportées vers l'Union Européenne e le Maghreb sont évaluées en 2014 à **28 338 tonnes** et transformées **40 000 tonnes**.

La promotion de la filière datte à travers le développement de l'agriculture oasienne contribuera à la sécurité alimentaire dans les régions du nord, notamment Kidal et la création d'emplois pour les jeunes et la stabilisation de la zone.

La région de Kidal à travers les sites oasiens de Intekoi, Tanazrouft et Tinzawatene offre de grandes potentialités pour la promotion de la filière datte. Les principales variétés portent la « Degletnour », la Tegahaza et la Ghars.

La promotion de l'arboriculture fruitière est confrontée à plusieurs contraintes qui se résument comme suit : enclavement des zones de production, insuffisance d'infrastructures de conservation, de conditionnement et de transformation, attaques des nuisibles (mouches de fruits, anthracnose, etc.) insuffisance d'organisation de la filière.

#### **5.1.11.6.2. Objectifs de campagne**

Les objectifs de production des filières fruitières pour la campagne 2015-2016 pour les principales cultures fruitières se présentent comme suit :

Mangue	: <b>510 890 tonnes</b>
Orange	: <b>80 475 tonnes</b>
Citron	: <b>48 000 tonnes</b>
Banane	: <b>171 949 tonnes</b>
Mandarine	: <b>10 025 tonnes</b>
Papaye	: <b>59 301 tonnes</b>
Anacarde	: <b>96 927 tonnes</b>
Dattes	: <b>700 tonnes</b>

#### **5.1.11.6.3. Stratégies d'intervention**

L'atteinte des objectifs de production fruitière est liée aux facteurs suivants :

- la production et l'utilisation de la fumure organique ;
- un encadrement technique plus rapproché des producteurs ;
- les nécessaires appuis des projets/programmes (matériel végétal, aménagements des vergers, entretien des mangueraias, traitements phytosanitaires, etc.).

#### **5.1.11.6.4. Composantes du programme**

##### **5.1.11.6.4.1. Renforcement des capacités**

Dans le domaine du renforcement des capacités, il est envisagé :

- la formation/recyclage et l'équipement (moyens logistiques et matériel de mesure) des agents chargés de l'appui conseil ;

- l'appui et le suivi régulier des agents d'encadrement évoluant à travers le territoire national ;
- le développement des synergies entre les structures d'appui conseil (services techniques du MDR à tous les niveaux) ;
- le recrutement, la formation et l'équipement de **150 nouveaux** agents pour améliorer la qualité de l'appui conseil aux producteurs.

La situation du personnel d'encadrement en fin mars 2015 est la suivante :

- les besoins en agents d'encadrement des zones DRA en tenant compte du ratio 1/8 : 1180 personnes ;
- le nombre d'agents disponibles : 680 agents (57,6 %) ;
- le besoin à satisfaire: 500 agents ;
- le recrutement de 150 agents.

#### **5.1.11.6.4.2. Investissement**

Une étude d'identification des bassins de production de l'anacarde au Mali sera menée dans le courant de 2015 (peuplement, commercialisation et transformation). Il en est de même que sur le peuplement de karité dans les zones couvertes par le Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA).

Une étude sera réalisée sur les stratégies de développement de l'horticulture au Mali.

Des crédits seront octroyés aux maraichers du périmètre de Samanko avec l'appui technique d'une institution de micro-finance « Soro Yiriwasso » ayant accumulé des expériences avérées dans la région de Sikasso en matière d'octroi, de remboursement et de suivi de crédit aux producteurs.

#### **5.1.11.6.4.3. Productivité et Compétitivité**

Il est prévu la construction d'une unité de transformation de l'anacarde (*Kolondiéba*), d'un magasin de stockage et de transformation de pomme cajou. Les fruits (mangue, anacarde, etc.) font l'objet d'exportation vers plusieurs pays d'Afrique et d'Europe.

### **5.1.12 Programme Promotion de cultures fourragères**

#### **5.1.12.1. Bassins de production, potentialités et contraintes**

Le cheptel tire l'essentiel de son alimentation des fourrages naturels dont la quantité et la qualité varient selon les saisons et les principales zones agro-écologiques du pays.

La promotion des cultures fourragères, comme supplément, est axée sur l'approvisionnement en semences des agro-éleveurs semenciers identifiés au niveau des régions (Sikasso, Koulikoro, Ségou, Kayes et Bamako-District) où les conditions pluviométriques sont favorables.

Les principales contraintes à la promotion des cultures fourragères concernent :

- le calendrier agricole qui ne permettant pas de semer les parcelles fourragères en début d'hivernage ;
- le financement et la disponibilité des semences fourragères ;
- l'insuffisance et la mauvaise répartition de la pluviométrie.

### 5.1.12.2. Objectifs de campagne

Les objectifs de production des cultures fourragères au titre de la campagne agricole 2015/2016 sont :

- la réalisation de **10 950 ha** de parcelles de diffusion de cultures fourragères (production de fourrage), toutes espèces confondues, pour une production de **45 260 tonnes de MS** de fourrages ;
- la réalisation de **14 590 ha** de bourgou pour une production estimée à **145 900 tonnes de MS**.

### 5.1.12.3. Stratégies d'intervention

Dans le cadre de l'intensification de la production de lait et de la viande, les cultures fourragères seront développées dans les bassins identifiés. Pour atteindre les objectifs assignés, les actions à mener vont porter sur l'acquisition d'environ **100 tonnes** de semences fourragères toutes espèces confondues R1 et R2, de 10 à 40 tonnes de semence et/ou bouture de bourgou et la construction de 64 silos.

Les semences de base sont produites par l'IER et multipliées au niveau des paysans semenciers.

### 5.1.12.4. Recherche/Formation

Production de semences :

- *Pré-base : 0,2 tonne*
- *Base : 4,95 tonnes*



## 5.2. Filières de productions animales

### 5.2.1 Elevage Nomade

### 5.2.2 Elevage transhumant

### 5.2.3 Elevage traditionnel sédentaire (association élevage-agriculture)

## 5.2.4. Programme promotion de la Filière viande rouge

### 5.2.4.1. Bassins de production, potentialités et contraintes

Les bassins de production concernent toute l'étendue du territoire national avec un accent sur la zone CMDT, la zone de l'Office du Niger, le sahel occidental, le gourma, le Seno, et le Delta central du Niger.

La production contrôlée de viande est estimée à **54 510, 506 tonnes**

La filière viande se caractérise par :

- un effectif important de cheptel riche et diversifié avec un disponible exploitable considérable ;
- l'existence de plusieurs zones bioclimatiques répondant aux critères de biodiversité ;
- l'existence d'un important réseau hydrique ;
- l'existence de plus de 375 marchés et foires à bétail ;
- l'existence d'un réseau d'organisations professionnelles ;
- l'existence de vastes zones pastorales propices à l'élevage d'animaux à valeur bouchère ;
- un savoir-faire important des agro éleveurs.

Comme contraintes on peut citer :

- l'insuffisance du système statistique (collecte et remontée des données) et de suivi évaluation ;
- l'insuffisance des infrastructures et équipements de production, de commercialisation, de transformation et de conditionnement ;
- l'insuffisance de l'application de la démarche qualité ;
- l'insécurité foncière au niveau des marchés à bétail;
- le manque des moyens de transport adapté pour le bétail et de la viande (bétailière et camions frigorifiques);
- l'exportation du bétail sur pieds au détriment de l'exportation de la viande (perte de valeur ajoutée) ;
- la faible capacité d'accès au financement ;
- les vols de bétail.

### 5.2.4.2. Objectifs de campagne

Les objectifs de production contrôlée de viande rouge, toutes espèces confondues, pour la campagne agricole 2015-2016 se chiffrent à **70 000 tonnes**, soit **31 %** d'augmentation par rapport aux résultats de 2014. Cette production représente environ **30 %** des objectifs du PNIP-SA. Il faut souligner que les prévisions du PNIP-SA intègrent en plus de la production contrôlée de viande (**tableau 27**), les estimations d'abattages non contrôlés (familiaux et clandestins).

**Tableau 27: Production contrôlée de viande prévue (en tonnes)**

Année	2011	2012	2013	2014	2015
Objectifs PNIP-SA	233 141	241 301	249 746	258 487	267 534
Réalisations (abattages contrôlés)	49 854	48 829	120 000	53 329	-
Taux (%)	21,38	20,24	48,05	20,63	-

Les chiffres du tableau ne tiennent pas compte des abattages familiaux qui ont lieu en dehors des aires d'abattages et des abattoirs, et des abattages non contrôlés.

NB : En 2013, les données de **l'enquête Agricole de Conjoncture (EAC 2013-2014)** ont été intégrées aux résultats.

### 5.2.4.3. Stratégies d'intervention

La stratégie d'intervention est d'augmenter la production et la productivité du cheptel existant à travers :

- l'intensification de l'alimentation du bétail (embouche, ranching, cultures fourragères) ;
- favoriser l'accès aux intrants (subventions) ;
- l'amélioration génétique par la sélection et le croisement ;
- l'amélioration de la couverture sanitaire du bétail (prophylaxie et traitement) ;
- le renforcement de capacités des acteurs ;
- la sécurisation de l'élevage pastoral et la promotion de systèmes semi modernes.

### 5.2.4.4. Composantes du programme

#### 5.2.4.4.1. Renforcement des capacités

Il s'agit d'actions menées en faveur des populations vulnérables des régions de Gao, Tombouctou et du cercle de Nara, notamment :

- la dotation de **586 ménages** très pauvres des Communes de Salam, ber et Bourem Inaly et de Tarkint des régions de Tombouctou et de Gao en noyaux de petits ruminants (**5430 têtes**) par AVSF ;
- la dotation de **300 ménages** vulnérables en noyaux de petits ruminants (5 femelles et un mâle) et une traction asine (**1 charrette et un âne**) par le PRODEZEM ;
- la formation de **75 professionnels** de la filière viande professionnels aux normes sanitaires et sur la traçabilité.

#### 5.2.4.4.2. Investissement

L'exportation continue des animaux vivants sur pied se traduit par un manque à gagner pour le producteur et pour l'Etat (*cuirs et peaux, 5ème quartier et sous-produits d'abattage*). La construction et/ou la mise en normes des abattoirs, la réalisation d'infrastructures de production et de transformations de viande permettront de créer plus de valeur ajoutée, d'emplois et de revenus pour les producteurs.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent la réhabilitation de l'Abattoir Régional de Mopti et l'inauguration du nouvel abattoir 'LAHAM INDUSTRIES' de Kayes, courant 2015.

D'autres investissements sont aussi prévus dans le cadre du développement de l'élevage pastoral. Il s'agit de :

- l'immatriculation de **80 170 ha** de périmètres pastoraux à Gao et à Kayes
- le surcreusement de **12 mares** (Tombouctou, Gao) ;
- la restauration de **2557 km** de parcours dégradés ;
- le balisage ou matérialisation de **1775 km** de pistes de transhumance ;
- la réalisation de **500 km** de pare feu ;

- la création de **22 forages** ;
- la réhabilitation de **48 forages** ;
- la réalisation de **16 forages solaires** dans les communes de Ber et Salam (Tombouctou) et Tarkint (Gao) sur financement AVSF ;
- la réhabilitation de **37 puits pastoraux** (Ber, Salam, Tarkint) sur financement AVSF ;
- la création de **46 puits** à grand diamètre;
- la construction de **3 abattoirs** à Sikasso (UEMOA), Ségou et Mopti) par le Conseil régional;
- la réhabilitation d'un abattoir régional à Mopti sur financement du PCDA);
- la construction de **13 boucheries** modernes ;
- la réalisation de **18 aires** d'abattage ;
- la construction de **5 marchés** à bétail à (Kadiolo, Ségou, Koulikoro, Gao, Kidal) ;
- la réhabilitation de **2 marchés** à bétail à (Kayes, Bankass).

#### **5.2.4.4.3. Productivité et Compétitivité**

Les gains de productivité seront réalisés à travers l'intensification des activités d'embouche, la poursuite des opérations de ventes promotionnelles d'animaux à l'occasion de fêtes religieuses.

Les actions vont porter sur :

- l'acquisition de **40 515 tonnes** d'aliment concentré viande pour **20 000 têtes** de bovins et **50 000 têtes** d'ovins/caprins devant contribuer à produire **70 000 tonnes** de viande contrôlée, soit **28,41 %** ;
- l'acquisition de **1500 botteleuses** motorisées ;
- l'embouche de **60 000 têtes** de bovins, **109 250 têtes** d'ovins, **28 500 têtes** de caprins, soit **10 %** d'augmentation
- l'organisation de ventes promotionnelles d'animaux à l'occasion de fêtes religieuses portant sur **2 100 bovins** pendant le Ramadan et **14 800 béliers** pendant la Tabaski ;

#### **5.2.4.4.4. Recherche/Formation**

Les activités de recherche porteront sur :

Accroître la sécurité alimentaire par la pratique de l'agroforesterie au Mali ;

- Intensification durable des systèmes intégrés cultures petits ruminants en Afrique de l'Ouest ;
- Mise au point de tables de composition chimique et de valeur alimentaire des fourrages et concentrés utilisés dans l'alimentation du bétail au Mali ;
- Convention PADEPA-KS / CRRRA de Kayes (opération de sélection de bétail)
- Valorisation de *Cassia tora* dans l'alimentation animale ;
- Promotion de l'utilisation du fourrage de manioc pour l'amélioration de la productivité des petits ruminants et du revenu des femmes ;
- caractérisation et amélioration de la race de moutons Balibali ;
- Tests de techniques d'ensilage ;
- la Formation de 30 ATE et 30 TE (CFPE);
- les Formations diplômantes de 27 cadres en Master et Vulgarisation Agricole (WAAPP) ;
- la Formation et le recyclage en 20 agents en Insémination (ANPVR).

#### **5.2.4.4.5. Sécurité alimentaire**

Dans le cadre du renouvellement des stocks des Banques d'Aliment Bétail et l'appui aux éleveurs, il est prévu la mise en place de **9 814 tonnes**, réparties comme suit :

- 170 tonnes d'aliment bétail pour les éleveurs sélectionneurs de Nara (PRODEZEM) ;
- 80 tonnes aliment bétail distribués à 400 ménages pasteurs des communes de Salam et Ber (cercle de Tombouctou) par AVSF ;
- 64 Tonnes d'aliment bétail au niveau de 8 magasins autogérés dans le cercle de Tombouctou par AVSF;
- 9500 Tonnes d'aliment bétail subventionnées à 50% pour 21 cercles vulnérables (PRIA -MALI)

#### **5.2.4.4.6. Incidence Financière**

Voir tableau au niveau de l'incidence financière filière lait

### **5.2.5. Programme promotion filière lait**

#### **5.2.5.1. Bassins de production, potentialités et contraintes**

L'insuffisance de données réelles sur la production de lait (absence de contrôle laitier), ne permet pas de bien évaluer cette production. Aussi, les efforts ont-ils été orientés sur la collecté du lait à partir des centres et points de collecte de lait aménagés.

Les bassins de production identifiés dans la stratégie de valorisation du lait sont au nombre de **49** repartis sur toute l'étendue du territoire national avec un accent sur les zones péri-urbaines, la zone CMDT, la zone de l'Office du Niger et le Delta central du Niger.

La production potentielle de lait est estimée à **1 800 000 tonnes**.

- un effectif important de cheptel riche et diversifié (avec un potentiel de vaches laitières estimé à 540 000 têtes), avec un disponible de races performantes (Zébu maure, Zébu azawak, chèvre noire de Boureïssa) et un disponible laitier estimé à **1 800 000 tonnes** ;
- la diversité des zones bioclimatiques répondant aux critères de biodiversité ;
- important réseau hydrique ;
- l'existence d'un réseau d'organisations professionnelles (FENALAIT) ;
- un savoir-faire important des agro éleveurs ;
- l'insuffisance du système statistique et de suivi évaluation ;
- l'insuffisance des infrastructures et équipements de production, de collecte, de conservation de transformation, de conditionnement et de commercialisation;
- l'insuffisance de bonne pratique d'hygiène de la production à la transformation ;
- l'insécurité foncière;
- l'inexistence de l'interprofession lait ;
- le manque des moyens de transport adapté pour le lait (véhicules frigorifiques);
- la mévente en période hivernale ;
- la faible capacité d'accès au financement ;
- les vols de bétail.

#### **5.2.5.2. Objectifs de campagne**

Les objectifs de collecte de lait du plan de campagne 2015/2016 sont de **5 500 tonnes de lait, soit 30 % d'augmentation** par rapport à la campagne 2014-2015.

### 5.2.5.3. Stratégies d'intervention

La stratégie d'intervention vise à augmenter le disponible laitier en agissant sur la productivité du cheptel existant et en améliorant la part de lait collectée et commercialisée.

Elle porte principalement sur :

- l'amélioration de la production laitière par l'application de bonnes pratiques d'élevage (alimentation, amélioration génétique, hygiène)
- l'extension des superficies de cultures fourragères.
- Les facteurs qui impactent positivement l'augmentation attendue de la production et collecte et de lait se résument ainsi que suit :
- L'amélioration des systèmes de collecte, de traitement, d'analyse et de remontée des données statistiques de la filière lait
- L'utilisation intensive des intrants et équipements d'élevage, la fourniture d'un appui conseil rapproché aux agro-éleveurs.
- la diffusion des technologies à travers les projets PAPAM/WAAPP dans les différents bassins de production.

### 5.2.5.4. Composantes du programme

#### 5.2.5.4.1. Renforcement des capacités

Les actions de renforcement de capacités seront orientées vers la formation des producteurs, la diffusion des techniques de valorisation des sous-produits afin de diminuer l'impact du déficit fourrager et le coût de la supplémentation à base d'Aliment bétail.

Elles porteront principalement sur :

- la formation de **1 150 agropasteurs** sur la conduite des vaches à inséminer, techniques de gestion rationnelle des troupeaux, techniques d'alimentation du bétail (fenaision, traitement de la paille à la mélasse et autres) ;
- la formation de **200 acteurs** des filières lait et autres intervenants (gestion des troupeaux, gestion coopérative, embouche, gestion des infrastructures d'élevage etc.) ;
- la sensibilisation et formation de **3 800 producteurs** de lait sur la valorisation des résidus de récolte, technique de rationnement, conduite des troupeaux, techniques de transformation du lait, gestion d'une laiterie etc.

#### 5.2.5.4.2. Investissement

Notre ambition est d'intensifier la production de lait par la réalisation d'infrastructures de production, de transformation et de commercialisation. Ces investissements productifs seront réalisés par les projets et programmes, les ONG et les privés évoluant dans le secteur. Ils contribuent pour une grande part à l'atteinte des objectifs assignés.

Il s'agit de :

- la construction de **7 centres** de collecte de lait ;
- la construction/ Réhabilitation de 3 mini laiteries (*Koulikoro, Nara, axe Guinée*) ;
- la réhabilitation de **9 centres** de collecte de lait ;
- la construction de **14 centres** de collecte de lait ;
- l'identification et aménagement de **12 Points** de collecte avancés par le PAFLAPUM ;



- du réaménagement des **6 centres** de collecte réalisés par le PAFLAPUM ;
- la construction de **64 silos** pour ensilage ;
- la construction de **10 banques** d'Aliment bétail à (Mopti);
- l'équipement de **6 centres** de collecte de lait (*pasteurisateur, congélateurs, réfrigérateurs, glacières, lactodensimètre etc.*) ;
- l'acquisition de **1500 matériels** de traite mécanique portative ;
- l'acquisition de **13 haches** paille de démonstration.

#### 5.2.5.4.3. Productivité et Compétitivité

L'amélioration de la productivité et de la compétitivité de la production de lait repose sur l'amélioration du dispositif de suivi des centres de collectes et l'aménagement de nouveaux points de collecte de lait. Il sera réalisé également courant 2015 deux nouvelles unités laitières à Bamako et Mopti.

Des synergies seront aussi développées avec d'autres intervenants de la filière lait (*ICD, ONG CAB DEMESO, PCDA, AVSF...*) pour mieux coordonner les actions sur le terrain et capitaliser les résultats.

Il s'agit de :

- l'approvisionnement des producteurs en intrants d'élevage soit **52 925 tonnes** d'Aliment concentré ;
- le Contrôle de qualité des aliments pour analyse au Laboratoire de Nutrition Animale ;
- le Contrôle des normes de construction des infrastructures d'élevage ;
- recherche/formation.

#### 5.2.5.4.3. Recherche/Formation

Les activités suivantes de l'IER ont été retenues :

- la Formation de **30 ATE et 30 TE** (CFPE);
- la Formation diplômante de **27 cadres** en Master et Vulgarisation Agricole (WAAPP) ;
- la Formation et le recyclage de **20 agents** en Insémination (ANPVR).

En matière de recherche agricole, les projets suivants sont programmés :

- Comportement du dromadaire en élevage dans les Stations de Recherche Agronomique de Sotuba, en zone soudanienne, et de Niono en zone sahélienne ;
- Comportement de l'herbe à éléphant (*Miscanthus giganteus*) introduite pour l'amélioration de la production de lait sous différents systèmes d'irrigation au Mali ;
- Evaluation du sorgho fourrager pour une production laitière durable dans les Communes rurales de Cinzana Gare et Katiéna dans la région de Ségou ;
- Mise au point des techniques de production et utilisation de légumineuses fourragères dans les systèmes de production en zone cotonnière du Mali, financement PAPAM/IDA ;
- Caractérisation de l'écoulement vulvaire chez le zébu peul ;
- Identification et suivi des génotypes de chèvres Guéra pour la production de lait dans les zones de diffusion au Mali ;
- Amélioration de la production laitière de chèvres par l'introduction de boucs anglo nubiens ;
- Transformation du lait en fromage dans les cercles de Diéma, de Nioro et de Kayes.

#### 5.2.5.4.4. Sécurité alimentaire

Dans le cadre du renouvellement des stocks des Banques d'Aliment Bétail et de l'appui aux éleveurs sélectionneurs et aux coopératives de producteurs laitiers périurbains, il est prévu la mise en place de **11 214 tonnes**, réparties comme suit :

- **170 tonnes** d'aliment bétail pour les éleveurs sélectionneurs de Nara (PRODEZEM) ;
- **1400 Tonnes** d'aliment bétail aux coopératives de producteurs laitiers (CAB DEMESSO et ICD) ;
- **80 tonnes** aliment bétail distribués à 400 ménages pasteurs des communes de Salam et Ber (cercle de Tombouctou) par AVSF ;
- **64 Tonnes** d'aliment bétail au niveau de 8 magasins autogérés dans le cercle de Tombouctou par AVSF;
- **9500 Tonnes** d'aliment bétail subventionnées à 50% pour 21 cercles vulnérables (PRIA –MALI)

#### 5.2.5.4.5. Incidence Financière

**Tableau 28 :**

	Etat	Bénéficiaires
Renforcement des capacités	4 227 429 770	1 938 131 876
Investissements	11 613 000 000	5 324 163 073
Production et compétitive	1 084 000 000	496 976 903
Recherche et Formation	28 137 093	12 899 894
<b>Total</b>	<b>16 952 566 863</b>	<b>7 772 171 747</b>

### 5.2.6. Programme promotion filière cuirs et peaux

#### 5.2.6.1. Bassins de production, potentialités et contraintes

Les bassins de production concernent toute l'étendue du territoire national avec un accent sur la zone CMDT, la zone de l'Office du Niger, le sahel occidental, le gourma, le senou, la zone de Haute Vallée et le Delta central du Niger.

La production contrôlée de cuirs et de peaux est évaluée sur la base des abattages contrôlés réalisés. Parallèlement, l'encadrement des professionnels dans les centres d'abattage, de conditionnement des cuirs et peaux et dans les unités de transformation des peaux sera poursuivi en vue d'améliorer la qualité des produits.

La production des cuirs et peaux est estimées à **500 000** cuirs de bovin et 3 500 000 peaux d'ovin et de caprin

La filière cuirs et peaux se caractérise par :

- un effectif important de cheptel ;
- l'existence de plus de 375 marchés et foires à bétail ;
- l'existence d'un réseau d'organisations professionnelles ;
- l'existence de vastes zones pastorales propices à l'élevage d'animaux à valeur bouchère ;
- un savoir-faire important des professionnels de l'artisanat.

- l'insuffisance des infrastructures et équipements de traitement, de conservation et de stockage, de transformation et de conditionnement ;
- l'exportation du bétail sur pieds et de cuirs bruts ;
- l'existence d'un marché de consommation alimentaire de cuir;
- l'existence de pratique de marquage des animaux au fer rouge ;
- la faible capacité d'accès au financement.

### 5.2.6.2. Objectifs de campagne

Les objectifs de production de cuirs et peaux pour la campagne agricole 2015/2015 sont fixés respectivement à **439 733 pièces** de cuirs, soit **23 %** de taux de progression par rapport à la campagne 2014-2015; et **1 424 824 pièces** de peaux, soit **35 %** de progression par rapport à la campagne 2014-2015.

### 5.2.6.3. Stratégies d'intervention

La logique d'intervention vise à augmenter la production des cuirs et peaux de qualité à travers :

- l'amélioration de l'alimentation du bétail (embouche, ranching, cultures fourragères) ;
- favoriser l'accès aux intrants (subventions) ;
- l'amélioration génétique par la sélection et le croisement ;
- l'amélioration de la couverture sanitaire du bétail (prophylaxie et traitement) ;
- le renforcement de capacités des acteurs ;
- la sécurisation de l'élevage pastoral et la promotion de systèmes semi modernes ;
- l'accès au financement.

### 5.2.6.4. Composantes du programme

#### 5.2.6.4.1. Renforcement des capacités

Les actions envisagées porteront sur la formation de **65 professionnels** de la filière cuirs et peaux dans les techniques de production, de conditionnement et de classement des cuirs et peaux, et la formation de **40 éleveurs** dans les techniques de marquage des animaux.

#### 5.2.6.4.2. Investissement

- La construction d'une tannerie à Sandare (région de Kayes) ;
- la mise à disposition de **500 couteaux** INOX aux aires d'abattage.

#### 5.2.6.4.3. Productivité et compétitivité

Les actions visent à renforcer les segments de la filière :

- l'appui à la production des cuirs et peaux de qualité à travers l'assistance des services de la vulgarisation (DNPIA, ONGS, Négociants des cuirs et peaux...) ;
- l'appui à la valorisation à travers le conditionnement, le classement, la transformation ;
- l'appui à la commercialisation à travers le respect des normes de qualité ;
- l'appui à l'équipement de transformation ;
- l'appui à la mise en place des unités performantes de séchage stockage et de conservation.

#### 5.2.6.4.4. Recherche/Formation

Les actions envisagées porteront sur la formation de 65 professionnels de la filière cuirs et peaux dans les techniques de production, de conditionnement et de classement des cuirs et peaux, et la formation de **40 éleveurs** dans les techniques de marquage des animaux.

#### 5.2.6.4.5. Incidence Financière

**Tableau 29 :**

	<b>Etat</b>	<b>Bénéficiaires</b>
Renforcement des capacités	24 000 000	-
Investissements	-	300 000 000
Production et compétitivité	-	200 000 000
Recherche et Formation	6 000 000	12 899 894
<b>Total</b>	<b>30 000 000</b>	<b>512 899 894</b>

### 5.2.7. Programme promotion filière avicole

#### 5.2.7.1. Bassins de production, potentialités et contraintes

Les bassins de production concernent toute l'étendue du territoire national avec un accent sur la zone CMDT, la zone de l'Office du Niger, les zones péri-urbaines du District de Bamako et les capitales régionales

##### Potentialités :

- un effectif important de volailles ;
- un effort important dans la culture de maïs ;
- une disponibilité des sous-produits avicoles ;
- l'émergence d'un secteur privé dynamique ;

##### Contraintes :

- l'inexistence d'interprofession de la filière ;
- l'insuffisance d'organisation de la filière au niveau de l'aviculture traditionnelle ;
- insuffisance d'infrastructures et d'équipements marchands ;
- insuffisance de financement de l'aviculture par les institutions financières ;
- le coût élevé des intrants (œufs fécondés, poussins importés, aliments volaille) ;
- problèmes sanitaires.

#### 5.2.7.2. Objectifs de campagne

Les objectifs de production avicole du plan de campagne 2015/2016 se chiffrent à :

- **2 628 00 pondeuses**, soit un taux de progression de **31,4 %** par rapport aux prévisions de la campagne précédente ;
- **30 000 000 sujets** de volaille locale, soit **10 %** de progression ;
- **467 000 000 œufs** de consommation, soit un taux de progression de **3 %** par rapport aux prévisions de la campagne précédente ;
- **6 694 000 poulets** de chair, soit **5 %** de taux de progression.

### 5.2.7.3. Stratégies d'intervention

La stratégie d'intervention vise à améliorer les conditions de production et les circuits de commercialisation en vue de satisfaire les besoins de consommation des populations.

Pour atteindre ces objectifs, il importe d'accompagner les aviculteurs à améliorer la production et la productivité de leurs exploitations dans la perspective d'augmenter l'offre en œufs de consommation et en poulets de chair.

### 5.2.7.4. Composantes du programme

#### 5.2.7.4.1. Productivité et Compétitivité

Les mesures d'amélioration de la productivité et de la compétitivité de la filière avicole porte sur :

- l'acquisition de **22 500 tonnes** d'Aliment concentré pour pondeuses,
- l'acquisition de **3 087 tonnes** d'aliment concentré pour chair,
- l'acquisition de **25 000 Coqs** améliorateurs,
- le Contrôle de qualité des aliments volaille pour analyse au Laboratoire de Nutrition Animale ;
- l'appui à la production par un système de vulgarisation d'habitat approprié de la volaille traditionnelle.

Les extrants de ces activités sont :

- **2 628 000 pondeuses**, soit un taux de progression de **31,4 %** par rapport aux prévisions de la campagne précédente ;
- **467 000 000** unités d'œufs de consommation, soit un taux de progression de **3 %** par rapport aux prévisions de la campagne précédente ;
- **694 000 Poulets de chair**, soit **5 %** de taux de progression.

#### 5.2.7.4.2. Recherche/Formation

Il s'agit de renforcer la capacité des agents, des animateurs villageois et des producteurs par la formation sur des thèmes de production, de transformation et de commercialisation.

Les formations concernent les visites d'échange d'expériences, les voyages d'étude, la formation continue des acteurs.

Les activités de recherche porteront sur six projets (trois déjà en cours d'exécution et trois soumis au WAAPP2A pour financement). Il s'agit de :

- Projet d'Appui au Développement des Productions Animales dans la zone de Kayes Sud (PADEPA-KS) : Amélioration des Pratiques de l'aviculture traditionnelle (en cours) ;
  - Convention ProteINSECT : « Enabling the exploitation of insects as a sustainable source of protein for animal feed and human nutrition » (Rendre possible l'utilisation des insectes comme une source durable de protéines dans l'alimentation des animaux et humaine) (en cours) ;
  - Test de performance de la couveuse en banco (en cours) ;
  - Amélioration de l'habitat de la pintade en aviculture villageoise ;
  - Mise au point de rations alimentaires performantes à base de ressources locales pour la production du poulet de chair ;
- Introduction de coqs améliorateurs Wassachiè dans la zone de l'Office du Développement Rural de Sélingué (ODRS).

### 5.2.7.4.3. Sécurité Alimentaire

Les œufs de consommation du pays (30 avril 2016) sont estimés à 467 000 000 œufs et 6 694 000 poulets de chair.

La vente de cette production pourrait générer **36 738 000 000 FCFA** au profit des aviculteurs. Cette importante somme va améliorer les revenus des aviculteurs, renforcer leur résilience et contribuer à la réduction de la pauvreté.

### 5.2.7.4.4. Incidence financière

**Tableau 30 :**

	Etat	Bénéficiaires
Renforcement des capacités	6 000 000	-
Investissements	30 000 000	500 000 000
Production et compétitivité	14 000 000	50 000 000
Recherche et Formation	6 000 000	20 000 000
<b>Total</b>	<b>56 000 000</b>	<b>570 000 000</b>

## 5.2.8. Programme promotion filière de la cuniculture

### 5.2.8.1.1 Production, potentialités et contraintes

La cuniculture est une filière porteuse qui connaît de plus en plus un essor important dans les zones périurbaines des régions de koulikoro, Ségou, Sikasso et les localités de Kéréwané, Touba, Kiban, Kati et Moribabougou.



### 5.2.8.1.2 Potentialités

Plus de 200 cuniculteurs sont regroupés ou non en associations. La cuniculture constitue pour les petits fermiers et pour les exploitants sans terre (femmes, enfants, handicapés et autres couches vulnérables) une source de protéines de haute qualité à moindre coût et de revenus.

En plus de la consommation familiale, on constate un début d'exportation en direction de la Côte d'Ivoire. Ce qui témoigne d'un certain regain d'intérêt des professionnels pour cette filière et de la nécessité de bâtir un véritable programme de développement dans les régions pourvoyeuses.

### 5.2.8.1.3 Contraintes

Nonobstant, les potentialités que récelle le pays et les avantages que procure son élevage, les résultats de la cuniculture sont fortement tributaires de :

- Insuffisance de données sur la filière
- l'insuffisance d'amélioration génétique ;
- le faible encadrement des producteurs ;
- l'insuffisance de valorisation des produits locaux et de leurs sous-produits dans la préparation des aliments.

### 5.2.8.2 Objectif de campagne

Les objectifs vont concerner l'établissement d'une situation de référence et l'élaboration d'un projet de promotion de la cuniculture.

Identifier et caractériser les acteurs de la filière cuniculture.



### 5.2.8.3 Stratégies d'intervention

La logique d'intervention sera axée sur :

- l'établissement d'une situation de référence de la cuniculture dans les bassins de production,
- l'élaboration des termes de référence pour la faisabilité d'un projet de promotion de la cuniculture,
- l'information et la sensibilisation des acteurs de la filière sur l'importance de la cuniculture.

### 5.2.8.4 Composantes du programme

#### 5.2.8.4.1 Renforcement des capacités

Il s'agit de :

- former les agents d'encadrement et les acteurs de la cuniculture aux bonnes pratiques de l'élevage du lapin,
- apporter un appui à l'organisation des acteurs de la filière.
- la diffusion de techniques améliorées d'élevage du lapin, et la lutte contre les maladies.

#### 5.2.8.4.2 Investissement

L'Etat à travers les structures techniques de l'élevage doit aider à la connaissance de la cuniculture.

- la réalisation d'une étude d'identification des bassins de production ;
- l'identification, le recensement des producteurs ;

#### 5.2.8.4.3 Productivité et compétitivité

L'amélioration de la productivité et de la compétitivité passe par :

- L'amélioration des conditions d'élevage du lapin (alimentation, habitat et santé),
- La prise en compte du lapin dans le SIM bétail/viande (marchés à volailles).

#### 5.2.8.4.4 Recherche /formation

- Procéder à une étude économique de la filière cunicole au Mali (ECOFIL),
- Former les agents d'encadrement et les producteurs aux bonnes pratiques d'élevage du lapin.

#### 5.2.8.4.5 Sécurité alimentaire

- L'amélioration des conditions d'élevage contribuera à augmenter les revenus des acteurs de la filière et donc de contribuer à la sécurité alimentaire.

#### 5.2.8.4.6 Incidence financière

**Tableau 31 :**

Synthèse Filière cuniculture	Coût
Renforcement des capacités	15 000 000
Investissements	12 000 000
Production et compétitivité	5 000 000
Recherche et Formation	15 000 000
Total	47 00 000

### 5.2.9 Programme promotion filière apiculture

#### 5.2.9.1.1 Bassins de production

L'insuffisance de données réelles sur la production de miel ne permet pas de bien évaluer cette production. Aussi, les efforts ont-ils été orientés sur la quantité de miel collectée auprès quelques apiculteurs et unités de commercialisation.

Les bassins de production de miel : région de Sikasso, Ségou, Kayes, Mopti, Koulikoro, les forêts classées.



#### 5.2.9.1.2 Potentialités

- une diversité des zones bioclimatiques répondant aux critères de biodiversité ;
- un important réseau hydrique ;
- l'existence d'un réseau d'organisations professionnelles d'apiculteurs ;
- un savoir-faire important des agro-apiculteurs.

#### 5.2.9.1.3 Contraintes

- l'insuffisance des données sur l'apiculture
- l'insuffisance des infrastructures et équipements de production, de collecte, de conservation de transformation, de conditionnement et de commercialisation;
- l'insuffisance de bonne pratique d'hygiène de la production à la transformation ;
- les feux de brousses et les pesticides.

#### 5.2.9.1 Objectifs de campagne

Les objectifs de production du plan de campagne 2015/2016 sont de 350 tonnes de miel, soit 56% d'augmentation par rapport à la campagne 2014-2015.



### 5.2.9.3 Stratégies d'intervention

La stratégie d'intervention vise à augmenter la quantité de miel en agissant sur le renforcement de capacité dans le cadre de la remontée des données statistiques et en diffusant des nouvelles technologies.

### 5.2.9.4 Composantes du programme

#### 5.2.9.4.1 Renforcement des capacités



Les actions de renforcement de capacités seront orientées vers la formation des acteurs (agents d'encadrement, producteurs et autres intervenants de la filière), la diffusion des techniques de valorisation des sous-produits du miel.

Elles porteront principalement sur la formation de 30 agents techniques et 240 acteurs de la filière sur la conduite de production, de transformation du miel et l'utilisation des équipements apicoles.

#### 5.2.9.4.2 Investissement

L'investissement porte sur l'intensification de la production de miel par la diffusion d'équipements de production, de transformation et de commercialisation. Ces investissements productifs seront réalisés par les projets et programmes, les ONG évoluant dans le secteur. Ils contribuent pour une grande part à l'atteinte des objectifs assignés.

Il s'agit de la diffusion de :

- 200 enfumeurs et de combinaisons ;
- 100 ruches
- 100 lève cadres
- 20 presses miel
- 20 extracteurs
- 20 maturateurs



#### 5.2.9.4.3 Productivité et Compétitivité

L'amélioration de la production et de la compétitivité du miel repose sur l'amélioration du dispositif de diffusion. Dans le cadre du renforcement des capacités des synergies seront aussi développées avec d'autres intervenants de l'apiculture (ONG et projets publics).

#### 5.2.9.4.4 Recherche/formation

En vue de promouvoir la production du miel Made in Mali, le financement de protocoles de recherches sur le comportement de colonies d'abeille est nécessaire.

La formation de 30 agents techniques et 240 acteurs de la filière.

### 5.2.9.5 Sécurité alimentaire

La production de 350 tonnes va générer environ un milliard de francs CFA qui contribuera à la réduction de la pauvreté rurale.

### 5.2.9.6 Incidence financière

**Tableau 32 :**

Activités	Etat
Renforcement des capacités	20 000 000
Investissements	40 000 000
Production et compétitivité	5 000 000
Recherche et Formation	15 000 000
Total	80 000 000

## 5.2.10. Programme promotion filière dromadaire de course

### 5.2.10.1 Bassins de production, potentialité et contrainte

Profondément engagé dans la zone inter tropicale, le Mali Pays Sahélo-saharien abrite un effectif très important de dromadaire : 998.500 têtes (DNPIA 2014).

Les trois régions du Nord (Kidal, Gao, Tombouctou) concentrent le plus grand effectif. Les dromadaires sont également élevés au nord des régions de Mopti, Kayes, Ségou et Koulikoro.

Il est utilisé pour les voyages, la traction, la course et le tourisme.



#### Potentialités

- Effectif élevé du dromadaire,
- Grande résistance aux conditions difficiles d'élevage (désert, sahara).
- L'utilisation socio-économique est très importante dans son habitat désertique. Il a été toujours appelé Land Rover du désert.

L'utilisation du dromadaire comme chameau de course répond à une tradition nomade séculaire qui mérite une attention particulière pour le développement du tourisme et des sports.

#### Contraintes

La promotion de l'élevage du dromadaire de course est confrontée à des contraintes :

- Insécurité (rébellion, narco-trafique, jihadisme) ;
- Déficit d'information lié à l'absence d'une politique de promotion des dromadaires de course ;
- Insuffisance de données sur le dromadaire de course.

### 5.2.10.2 Objectifs de promotion

- Réaliser une étude diagnostic et proposer des solutions de promotion du dromadaire de course,
- Former les agents d'encadrement et les éleveurs de dromadaires de course aux bonnes pratiques de l'élevage du dromadaire de course,
- Recenser et organiser les acteurs de la course de dromadaire.

### 5.2.10.3 Stratégie d'intervention

La logique d'intervention sera axée sur :

- L'élaboration des termes de référence relative à l'état des lieux (situation de référence) ;
- La mise en œuvre des propositions de l'étude.

### 5.2.10.3 Composantes du programme :

#### 5.2.10.3.1 Renforcement des capacités

Il s'agit de :

- former les agents d'encadrement et les éleveurs de dromadaires de course aux bonnes pratiques de l'élevage du dromadaire de course,
- apporter un appui à l'organisation des professionnels du dromadaire de course.

#### 5.2.10.3.2 Investissement

L'Etat à travers les structures techniques de l'élevage doit aider à la connaissance du dromadaire de course et ainsi contribuer avec les ONG et les autres partenaires techniques à sa promotion.



#### 5.2.10.3.3 Productivité et compétitivité

L'amélioration de la productivité et de la compétitivité passe par :

- L'amélioration des conditions d'élevage du dromadaire de course (alimentation, habitat et santé),

#### 5.2.10.3.4 Recherche /formation

- Procéder à une analyse socio-économique de la filière dromadaire de course au Mali (ECOFIL),
- Procéder à une classification des races camelines selon leurs aptitudes,
- Former les agents d'encadrement et les producteurs aux bonnes pratiques d'élevage du dromadaire de course.

#### 5.2.10.3.5 Sécurité alimentaire

- L'amélioration des conditions d'élevage contribuera à augmenter les revenus des acteurs de la filière et donc de contribuer à la sécurité alimentaire.

#### 5.2.10.4 Incidence financière

Etude sur la situation de référence : 30 000 000

Formation : 12 000 000

Recensement et organisation des acteurs : 15 000 000

**Total : 57 000 000 FCFA**

### 5.2.11 Programme promotion filière mouton à laine du Macina

#### 5.2.11.1 Bassins de production potentialités et contraintes

Le mouton du Macina est l'unique race à laine de l'Afrique de l'Ouest son aire géographique est localisée dans le delta Central du Niger ; on le rencontre également à Ségou, à Gadji, Lambri (Tombouctou) et Konan, Kinssa, Koubi, Youwarou et Tenenkou (Mopti).



##### **Potentialités :**

L'effectif est estimé à 1 million de têtes environ (selon une étude du PNUD) pour une production estimée à 600 tonnes de laine par an.

##### **Contraintes**

La baisse de production de la laine s'explique par :

- L'existence de produits de substitution plus compétitifs sur le marché dans le domaine de l'habillement et de la tapisserie;
- Le coût élevé des produits de transformation de la laine
- La pratique de l'élevage de mouton de races à viande à rentabilité beaucoup plus élevée,
- Le fort métissage avec les races à poils ras au détriment de la production de laine.

#### 5.2.11.2 Les objectifs de productions :



Les objectifs de production sont très difficiles à quantifier. Néanmoins les productions de certains particuliers permettent de fixer des projections futures. En effet la Société Karamoko Traoré et frères (SOKATRAF) qui transformait 3 à 4 tonnes de laine chaque année n'a transformé que **1,5 tonne** en 2014. Cette baisse s'explique par les contraintes citées plus haut.

Les objectifs vont concerner l'établissement d'une situation de référence et l'élaboration d'un projet de promotion du mouton à laine dans son berceau.

#### 5.2.11.3 Stratégie d'intervention :

La logique d'intervention sera axée sur :

- l'établissement d'une situation de référence du mouton à laine dans les bassins de production,

- l'élaboration des termes de référence pour la faisabilité d'un projet de promotion du mouton à laine dans son berceau.
- le renforcement de la politique de sauvegarde de la biodiversité à travers la constitution de noyaux de moutons à laine,
- l'information et la sensibilisation des acteurs de la filière sur l'importance de la laine,
- le recensement des éleveurs et leur organisation autour de la filière,
- l'accompagnement des éleveurs pour une amélioration de la productivité,
- la détermination des objectifs de production.

#### **5.2.11.4. Composantes du programme :**

##### **5.2.11.4.1 Renforcement des capacités**

Il s'agit de :

- vulgariser des systèmes d'élevage appropriés aux zones d'élevage du mouton à laine afin d'obtenir des effectifs importants ;
- former les agents d'encadrement et les producteurs aux bonnes pratiques de tonte et de transformation de la laine,
- la distribution de noyaux de races pures auprès des producteurs aux fins de multiplication.

##### **5.2.11.4.2. Investissement**

L'Etat à travers les structures techniques de l'élevage doit aider à la restauration de cette race et ainsi contribuer avec les ONG et les autres partenaires techniques à la réalisation d'infrastructures de production et de commercialisation.

- Acquisition et mise en place des noyaux,
- Acquisition et distribution d'équipement de tonte,
- Acquisition et distribution d'aliment bétail aux éleveurs de mouton à laine.

##### **5.2.11.4.3 Productivité et compétitivité**

L'amélioration de la productivité et de la compétitivité passe par :

- L'amélioration des conditions d'élevage du mouton à laine (alimentation, habitat et santé),
- La diffusion des technologies de production et de transformation,
- La prise en compte du mouton à laine et de la laine dans le SIM bétail/viande.

##### **5.2.11.4.4 Recherche /formation**

- Procéder à une analyse économique de la filière laine au Mali (ECOFIL),
- Former les agents d'encadrement et les producteurs aux bonnes pratiques de tonte et de transformation de la laine.

#### 5.2.11.4.5 Sécurité alimentaire

- L'amélioration de la production et de la productivité contribuera à augmenter les revenus des acteurs de la filière et donc de contribuer à la sécurité.

#### 5.2.11.4.5 Incidence financière :

- Formation : 15 millions
  - Etudes (situation de référence et analyse économique de la filière): 24 millions
  - Acquisition et mise en place de noyaux : 5 noyaux / bassins : 5 têtes x 10 bassins x 50 000 F/bassin = 25 millions
  - Equipement de tonte : 2 millions
  - Organisation des producteurs 10 millions
  - Appui en aliment bétail : 10 millions
- Total : 86 millions**

### 5.2.12 Programme promotion filière cheval de monte

#### 5.2.12.1 Bassins de production, potentialités et contraintes du cheval



Pour en effectif total estimé à environ 528 000 équins (DNPIA 2014), le type « barde » est le plus dominant qui a eu le plus d'influence sur les races équinnes de l'Afrique de l'Ouest et a subi des croisements avec le Cheval Arabe originaire d'Asie et que l'on retrouve au nord du Mali. Nous rencontrons les sous-races suivantes : le cheval du Hodch, le cheval du Sahel, le cheval de Bélé Dougou ou de Banamba, le cheval de Kamiandougou, le cheval de Baraoueli, le cheval du Sud

et le cheval du Djerma.

Il n'y a pas à proprement parlé de classification des chevaux selon leur utilisation.

#### Contraintes :

- Insuffisance voire absence de données statistiques sur le cheval de monte,
- Absence d'étude sur la filière,
- Faible connaissance de l'élevage du cheval en général et du cheval de monte en particuliers,
- Absence de spécialisation des chevaux selon leur race,
- Absence de données sociologiques sur le cheval de monte en particulier pour la course et la parade.

#### 5.2.12.2 Objectifs de campagne :

Les objectifs vont concerner l'établissement d'une situation de référence et l'élaboration d'un projet de promotion du cheval en général et du cheval de monte en particuliers.

### 5.2.12.3 Stratégie d'intervention :

La logique d'intervention sera axée sur :

- l'établissement d'une situation de référence des chevaux en général et du cheval de monte en particuliers dans les bassins de production,
- l'élaboration des termes de référence pour la faisabilité d'un projet de promotion des chevaux,
- l'information et la sensibilisation des acteurs de la filière sur l'importance du cheval de monte,
- le recensement des éleveurs et leur organisation autour de la filière,
- l'accompagnement des éleveurs pour l'amélioration des conditions d'élevage du cheval de monte,

### 5.2.12.4 Composantes du programme :

#### 5.2.12.4.1 Renforcement des capacités

Il s'agit de :

- former les agents d'encadrement et les éleveurs de chevaux de monte aux bonnes pratiques de l'élevage du cheval,
- apporter un appui à l'organisation des professionnels de chevaux de monte.



#### 5.2.12.4.2 Investissement

L'Etat à travers les structures techniques de l'élevage doit aider à la connaissance du cheval de monte et ainsi contribuer avec les ONG et les autres partenaires techniques à la réalisation d'infrastructures pour l'hippisme.

#### 5.2.12.4.3 Productivité et compétitivité

L'amélioration de la productivité et de la compétitivité passe par :

- L'amélioration des conditions d'élevage du cheval de monte (alimentation, habitat et santé),
- La prise en compte du cheval en général et le cheval de monte en particuliers dans le SIM bétail/viande.

#### 5.2.12.4.4 Recherche /formation

- Procéder à une analyse socio-économique de la filière équine au Mali en particulier le cheval de monte (ECOFIL),
- Procéder à une classification des races selon leurs aptitudes,
- Former les agents d'encadrement et les producteurs aux bonnes pratiques d'élevage du cheval de monte.

#### 5.2.12.4.5 Sécurité alimentaire

- L'amélioration des conditions d'élevage contribuera à augmenter les revenus des acteurs de la filière et donc de contribuer à la sécurité alimentaire.

#### 5.2.12.4.5 **Incidence financière :**

Formation : 15 millions

Etudes et recherche : 25 millions

Etudes (situation de référence, analyse socio-économique de la filière et classification selon les aptitudes): 30 millions

Organisation des acteurs 15 millions

**Total : 60 millions**

### 5.2.13 **Programme promotion filière colombiculture**

#### 5.2.13.1 Bassins de production, potentialité:

Présent dans toutes les régions et le district de Bamako l'élevage des pigeons ou colombiculture a été longtemps pratiqué dans la plupart des familles maliennes très généralement par les enfants, comme activité de divertissement et lucrative.

De nos jours, la colombiculture moderne prend un essor considérable et devient une activité économique créatrice d'emploi et source de revenu.

Dans le District de Bamako, les aviculteurs ont constitué une coopérative dénommée « C M C A » (coopérative multifonctionnelle des Colombiculteurs et Aviculteurs du Mali).

#### **Potentialités**

Outre la race locale, le Mali compte aujourd'hui plus de 60 races exotiques et métisses de pigeons importées.. Avec un effectif moyen de 60 têtes par élevage, la CMCA compte aujourd'hui plus de 6000 têtes de race améliorée.

Par rapport à la race locale, on compte par semaine sur les différents marchés et foires hebdomadaires du pays plus de 16.000 têtes présentées. Elle est vendue aujourd'hui dans tous les hôtels, restaurants et supermarchés du District de Bamako.

L'alimentation de tout cet effectif est assurée en grande partie par les céréales (maïs, sorgho, blé, arachide, haricot).

Sur les marchés du District, les prix varient de 25.000F à 300.000F le couple pour la race exotique et de 1000F à 1.500F le couple (race locale).

Par rapport à cette filière colombiculture, beaucoup de paramètres surtout à la dimension nationale, ne sont pas disponibles. Ainsi pour sa promotion, il y a lieu de commanditer une étude pour faire l'état des lieux et dégager les paramètres bioéconomiques.





Les potentialités se résument en :

- une activité en pleine révolution ;
- une rusticité de la race locale ;
- une adaptation facile des races exotiques ;
- un croisement bien réussi entre les races locales et exotiques.
- une rentabilité économique de l'activité ;
- une existence de marché florissant et promoteur.

### **5.2.13.2 Objectifs de campagne:**

Les objectifs vont concerner :

- l'établissement d'une situation de référence et l'élaboration d'un projet de promotion de la colombiculture,
- l'identification, la caractérisation et l'organisation des acteurs de la filière colombiculture.

### **5.2.13.3 Stratégies d'intervention**

La logique d'intervention sera axée sur :

- l'établissement d'une situation de référence de la colombiculture dans les bassins de production,
- l'élaboration des termes de référence pour la faisabilité d'un projet de promotion de la colombiculture
- l'information et la sensibilisation des acteurs de la filière sur l'importance de la colombiculture.

### **5.2.13.4 Composantes du programme**

#### **5.2.13.4.1 Renforcement des capacités**

Il s'agit de :

- former les agents d'encadrement et les acteurs de la colombiculture aux bonnes pratiques de l'élevage du pigeon,
- apporter un appui à l'organisation des acteurs de la filière.
- la diffusion de techniques améliorées d'élevage du pigeon.

#### **5.2.13.4.2 Investissement**

- la réalisation d'une étude de référence sur la colombiculture ;
- l'identification, le recensement et l'organisation des acteurs de la filière.

#### **5.2.13.4.3 Productivité et compétitivité**

L'amélioration de la productivité et de la compétitivité passe par :

- L'amélioration des conditions d'élevage du pigeon (alimentation, habitat et santé),
- La prise en compte du pigeon dans le SIM (marchés à volailles).

#### 5.2.13.4.4 Recherche /formation

- Procéder à une étude socio-économique de la filière colombiculture au Mali (ECOFIL),
- Former les agents d'encadrement et les acteurs aux bonnes pratiques d'élevage du pigeon.

#### 5.2.13.4.5 Sécurité alimentaire

- L'amélioration des conditions d'élevage contribuera à augmenter les revenus des acteurs de la filière en particuliers les couches vulnérables (enfants, femmes, handicapés) et donc de contribuer à la sécurité alimentaire.

#### 5.2.13.4.6 Incidence financière

**Tableau 33 :**

Activités	Coût
Renforcement des capacités	20 000 000
Investissements (Etudes)	12 000 000
Recherche et Formation	25 000 000
Total	57 000 000

### 5.2.14. Programme promotion filière Autriche

### 5.2.15 Programme promotion du lévrier de ménaka

#### 5.2.15.1 Bassins de production, potentialité :

Nord-est du cercle de Ménaka dans les communes de Tidermène, Alata, Inékar et le Nord –Est d'Andéramboukane.

#### Potentialités

- Excellent chien berger et de chasse,
- Grande résistance aux conditions désertiques (chaleur, faim et soif),
- Très apprécié par les touristes.



#### 5.2.15.2 Objectifs de campagne:

Etablissement d'une situation de référence et l'élaboration d'un projet de promotion du lévrier de Ménaka.

#### 5.2.15.3 Stratégies d'intervention

Etablissement de la situation de référence du lévrier de Ménaka dans son berceau.

## 5.2.15.4 Composantes du programme

### 5.2.15.4.1 Renforcement des capacités

Former les agents d'encadrement et les acteurs sur l'importance du lévrier de Ménaka et aux bonnes pratiques de son élevage,

### 5.2.15.4.2 Investissement

La réalisation d'une étude de référence sur le lévrier de Ménaka;

### 5.2.15.4.3 Productivité et compétitivité

Néant

### 5.2.15.4.4 Recherche /formation

- Procéder à une étude socio-économique sur le lévrier de Ménaka (ECOFIL),
- Former les agents d'encadrement à la connaissance de l'animal et les acteurs aux bonnes pratiques de son élevage.

### 5.2.15.4.5 Incidence financière

**Tableau 34 :**

Activités	Coût
Renforcement des capacités	10 000 000
Investissements (Etudes)	12 000 000
Total	22 000 000

## **5.3. Filières de productions pêche/aquaculture**

### 5.3.1 Programme promotion filière pêche

#### 5.3.1.1. Bassins de capture, potentialités et contraintes

Les principales zones de production sont le Delta Intérieur du Niger, les lacs artificiels de Sélingué et de Manantali. Hormis ces principales zones, la pêche s'exerce sur tous les autres plans d'eau, constituant les zones secondaires (lacs naturels, rivières, mares et aménagements hydro-agricoles).

Le potentiel de production halieutique nationale est estimé à 100000 tonnes en moyenne par an. Il y a un besoin d'actualiser cette donnée par l'évaluation des stocks. Aussi, la rizipisciculture, expérimentée avec succès dans les régions de Ségou, Mopti, Sikasso et Koulikoro, est une opportunité de diversification des systèmes de production de poisson de pisciculture.

Les contraintes liées à la collecte des données sur les captures sont :

- l'insuffisance des ressources humaines se traduisant par une faible couverture des cadres organiques par conséquent une couverture nettement insuffisante des zones de débarquement ;
- la faible dotation du personnel en moyens logistiques et de fonctionnement ;

- l'insuffisance de moyens financiers et matériels pour rendre opérationnelle la stratégie d'agents relais (en particulier les acteurs de la production et de la commercialisation) pour la fourniture de statistiques de production ;
- l'amaigrissement de la production consécutif aux dégradations écologiques, à la pression de plus en plus forte sur la ressource et à l'entorse à la réglementation relative à la gestion de la pêche et de l'aquaculture.

### 5.3.1.2. Objectifs de campagne

Les objectifs de capture des poissons du plan de campagne 2015-2016 sont de **90000** tonnes de poisson frais par comparaison à la réalisation de 80000 tonnes en 2014-2015 (**Tableau 35**).

**Tableau 35** : Production halieutique

Production au cours des 3 dernières années(en tonnes)			Objectifs PNIP-SA 2015	Objectif plan de campagne 2015-2016
2012	2013	2014	-	2015-2016
71229	53868	80 000	-	90 000

### 5.3.1.3. Stratégies d'intervention

Les stratégies d'intervention en vue d'atteindre ces objectifs porteront sur :

- la mise en œuvre d'un dispositif de collecte ;
- le suivi-évaluation et la supervision dudit dispositif ;
- le suivi des conventions locales de pêche ;
- l'organisation des missions de suivi-contrôle et de surveillance des pêcheries ;
- l'appui à l'organisation des communautés de pêcheurs.

### 5.3.1.4. Composantes du sous-programme

#### 5.3.1.4.1. Renforcement des capacités

Dans le domaine de renforcement des capacités le programme envisage de

- la dotation des services déconcentrés en ressources humaines et matérielles pour couvrir les zones de débarquement et assurer le suivi –contrôle et la surveillance des pêcheries ;
- le recrutement de 50 agents ;
- la dotation des agents en motos et moyens de fonctionnement (carburant), matériels et équipements pour assurer le suivi des zones de débarquement et le contrôle des pêcheries.
- Durant la campagne 2015-2016, le Programme compte former en techniques de pisciculture une centaine de producteurs et productrices à travers les régions de Mopti, Ségou et Sikasso

#### 5.3.1.4.2. Investissement

Les investissements viseront à subventionner les produits de lutte contre les insectes ichtyophages, ainsi que les produits de traitement de poisson et des entrepôts dont les besoins sont estimés à 10 000 doses de k'Othrine de 10 g soit 0,1T et 2 000 litres de malathion ;

#### 5.3.1.4.3. Productivité et Compétitivité

Pour améliorer la productivité du sous-secteur, il faut accélérer :

- la délivrance des permis de pêche ;
- le rythme des missions de contrôle documentaire (permis de pêche), des engins de pêche, des pratiques de pêche et de respect des conventions de pêche ;
- la réalisation des infrastructures de débarquement, de conservation, de transformation, de transport et de commercialisation ;
- le suivi des techniques de transformation et de conservation.

#### 5.3.1.4.4. Recherche et formation

- la formation diplômante de **30 Agents** Techniques d'Aquaculture et **30 Techniciens** d'Aquaculture ; le perfectionnement de **75 auditeurs** professionnels.
- poursuite de l'exécution des activités du projet stratégique intitulé «Développement d'itinéraires techniques pour une meilleure gestion de la fertilité des sols dans les exploitations agricoles: Effets de la rizipisciculture sur la fertilité du sol et des eaux dans les systèmes irrigués de l'Office du Niger». Le budget prévisionnel pour la campagne est de **13 865 467 FCFA**.
- poursuite des activités du projet IER/UEMOA « Amélioration de la productivité de la rizipisciculture dans la zone irriguée de Baguinéda au Mali ». Le coût du fonctionnement des activités de recherche en 2015-2016 s'élève à 6 500 000 fcfa.
- IER/Coopération Technique Belge (CTB)/Direction Nationale Pêche relative au « Test d'alimentation des poissons élevés en étang » et à « l'élevage hors sol de Silures dans la région de Sikasso. Le budget prévisionnel pour la campagne est **13 850 000 fcfa**.
- Convention IER/PDI-BS par l'implantation des essais d'élevage de poisson au niveau de certaines mares aménagées par le PDI-BS à travers le cercle de Djenné. Le budget de la campagne s'élève à **80 000 000 fcfa**. Les activités de la convention sont exécutées par les CRRA de Niono, Sotuba et Mopti.

#### 5.3.1.4.5. Sécurité alimentaire et nutritionnelle (programme pêche et aquaculture)

Au Mali, la pêche et la pisciculture contribuent significativement à la sécurité alimentaire et aux revenus d'une bonne partie des populations installées le long des plans d'eau.

La consommation apparente du poisson est estimée à 10,5kg/an/hab. De part son accessibilité. Il est consommé partout sous toutes les formes (frais, brûlé, séché, farine, fumé) La consommation du poisson a un effet nutritionnel positif important sur l'organisme humain car il apporte des acides aminés, des graisses et des micronutriments essentiels très précieux pour l'équilibre nutritionnel et la santé, qui sont rares dans les régimes alimentaires dominés par les produits végétaux.

En plus, les effets bénéfiques de la consommation de poisson sur les cardiopathies coronariennes, les accidents vasculaires cérébraux, la dégénérescence musculaire liée à l'âge et la santé mentale ont été démontrés.

## 5.3.2 Programme promotion filière aquaculture

### 5.3.2.1. Bassins de production, potentialités et contraintes

Les principales zones de production aquacole pour cette campagne sont les régions de : Ségou, Koulikoro et Sikasso. Outre les régions citées ci-dessus, des potentialités existent dans les régions de Kayes, Mopti, Gao et Tombouctou notamment en pisciculture en cages flottantes eu égard à l'existence de plans d'eau propices à ce système de production.

En dehors des plans d'eau qui se prêtent à la pisciculture en cages flottantes, on peut aménager des parcelles de riziculture pour associer l'élevage du poisson à la culture du riz (rizipisciculture), des étangs et bassins familiaux, des emprunts et des mares communautaires.

Les principales contraintes de l'aquaculture sont :

- difficulté d'accès aux alevins et à l'aliment poisson;
- l'absence d'un mécanisme d'accès aux crédits pour la réalisation d'aménagements piscicoles (cages flottantes, bassins ou étangs piscicoles) ;
- la problématique du foncier rural.

### 5.3.2.2. Objectifs de campagne

L'objectif visé pour la campagne 2015-2016 en matière de production aquacole est de 3 000 tonnes en comparaison avec la prévision de **2 500 tonnes** la campagne dernière, soit un taux de progression de **20 % (voir tableau 36)**.

**Tableau 36** : Production aquacole des trois dernières années

Production au cours des 3 dernières années(en tonnes)			Objectifs PNIP-SA 2015	Objectif plan de campagne 2015-2016
2012	2013	2014	2015	2015-2016
137	2197	1954	13 322,375	3000

### 5.3.2.3. Stratégies d'intervention

Les stratégies d'intervention portent sur :

- la mise en œuvre du dispositif de collecte ;
- les missions pour la formulation des besoins en intrants de pisciculture ;
- la délivrance des cautions techniques, la réception des intrants et le suivi de la mise en charge et de la distribution des rations alimentaires ;
- les missions de suivi des élevages de poisson au plan alimentaire et sanitaire ;
- l'appui-conseil technique aux organisations de pisciculteurs ;
- la mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation.

### 5.3.2.4. Composantes du sous-programme

#### 5.3.2.4.1. Renforcement des capacités

Le renforcement des capacités s'adresse aux acteurs publics (ressources humaines, la logistique, le petit matériel et équipement, le carburant pour assurer la mobilité des agents et la planification,

le suivi-évaluation et la supervision), aux collectivités (formation des élus) et les producteurs (formations et installation). Il concerne :

- l'achat de 8 véhicules pick up et de 50 motos pour agents de terrain ;
- l'achat d'équipements (GPS, épaisseur, balances, sac à dos, calculatrices, pulvérisateurs) ;
- l'achat de matériels informatiques (**10 PC, 10 imprimantes**) ;
- la dotation en matériels didactiques : 4 Etangs sur pilotis; 1 lot de matériels d'entretien et de conduite de l'élevage de poisson (PDPP-OHVN-BSI) ;
- la restitution de l'étude de marché du poisson (PRODEFA) ;

#### **5.3.2.4.2. Investissement**

Les investissements concernent les infrastructures de production de poisson marchand (mares, étangs, parcelles de riz pisciculture, sites aquacoles, cages flottantes), de conservation et de transformation (chambres froides, fabriques de glace, aires de fumage et de séchage) et de commercialisation (marchés à poisson), de débarquement (débarcadères).

Le détail des activités à mener se présente ainsi que suit :

- aménagement de **05 mares** (03 à Tombouctou et 2 à Gao PDREGE/ABN financement Banque Mondiale) ;
- aménagement de **09 sites aquacoles** dans la région de Sikasso (PRODEFA) ;
- aménagement de **15 compostières aquacoles** dans la région de Sikasso (PRODEFA) ;
- achèvement des travaux d'aménagement de **08 sites aquacoles** dans la région de Sikasso (PRODEFA) ;
- aménagement de **71 étangs** (37 à Tombouctou et 34 à Gao PDREGE/ABN financement Banque Mondiale) ;
- aménagement de **06 parcelles de rizipisciculture** dans la région de Ségou (PAPAM dans le cadre du transfert des technologies) ;
- construction et installation de **83 cages flottantes** dont 81 dans la région de Ségou (programme national d'empoisonnement) et 2 dans la région de Mopti ;
- construction d'un (**01**) centre de perfectionnement en aquaculture ;
- construction des bâtiments de la DRP de Sikasso (PRODEFA) ;
- études de faisabilité (**01**) de la deuxième phase du PDPP-OHVN dans la région de Koulikoro (BSI).

#### **5.3.2.4.3. Productivité et Compétitivité**

Pour améliorer la productivité et la compétitivité de la filière aquacole, il faut :

- subventionner les alevins dont les besoins sont estimés à **10 784 700** ;
- subventionner l'aliment poisson dont les besoins sont estimés à 1283 tonnes
- doter les services déconcentrés en moyens humains et matériels pour rendre efficace l'appui conseil ;
- vulgariser la pisciculture en cages flottantes ;
- intensifier les aménagements piscicoles, notamment les mares (**05 dont 2 à Gao et 3 à Tombouctou**), les parcelles de rizipisciculture (**06 dans la région de Ségou**), les étangs (**71 dont 34 à Gao et 37 à Tombouctou**) et les cages flottantes (**83 dont 81 dans la région de Ségou et 2 dans la région de Mopti**), les sites aquacoles (**17 dans la région de Sikasso**) ;
- organiser et installer des comités de gestion de mares communautaires ;

- contrôler la qualité de l'aliment poisson.

Il faut en outre construire :

- **06 aires** de séchage ;
- **06 aires** de fumage (PDREGE/ABN financement Banque Mondiale) ;
- **04 fabriques** de glace ;
- **02 chambres** froides ;
- **02 chambres** de congélation (PDREGE/ABN financement Banque Mondiale) ;
- **06 magasins** de stockage (PDREGE/ABN financement Banque Mondiale) ;
- **09 marchés** à poisson dont 02 dans la Région de Koulikoro (PDPP-OHVN BSI), 01 dans la région de Sikasso (PRODEFA), 03 dans la région de Gao ; 03 dans la région de Tombouctou (PDREGE/ABN financement Banque Mondiale) ;
- **07 ateliers** de réparation de pirogues dont 02 dans chacune des régions de Tombouctou et de Gao, et 03 dans la région de Mopti (PDREGE/ABN financement Banque Mondiale) ;
- **02 débarcadères** dont 01 dans chacune des régions de Tombouctou et de Gao (PDREGE/ABN financement Banque Mondiale).

#### **5.3.2.4.4. Recherche/formation**

- élaboration d'une (01) Convention avec l'IER pour l'étude relative à la valorisation des produits agricoles pour la mise au point de formules alimentaires adaptées aux besoins des pisciculteurs (PRODEFA) ;
- construction et équipement d'un **(01)** centre de perfectionnement en aquaculture dans la Région de Koulikoro (PDPP-OHVN BSI);
- formation de cadres, agents et producteurs ;
- 3 Voyages d'études et visites d'échanges d'expériences ;
- formation de (8) huit comités de gestion des infrastructures (sites piscicoles, marchés aux poissons.) (région de Sikasso PRODEFA) ;
- formation et installation de 28 bénéficiaires du fonds d'appui aux privés (région de Sikasso PRODEFA) ;
- formation de 15 responsables de comités de gestion des sites aquacoles pour la mise en place de mesures de mitigation des impacts environnementaux sur les sites aménagés (région de Sikasso PRODEFA) ;
- formation de 27 producteurs en conduite d'élevage en étangs ;(région de Sikasso PRODEFA)
- formation de 07 élus des collectivités territoriales (dans la région de Sikasso PRODEFA)
- sketches, émissions radio-TV ;
- contrat **(1)** avec une agence de communication (à Sikasso PRODEFA) ;
- rapports et bulletins sur l'évolution de la campagne agricole.

#### **5.3.2.4.5. Incidence financière du programme de développement des filières pêche et aquaculture.**

L'incidence financière est de **2 392 358500F CFA** dont **892 690 050FCFA** (appui conseil et subvention) pris en charge par l'Etat soit **37 %** et **1 499 668 450FCFA** pris en charge par les producteurs soit **63 %**. Le **tableau 37** donne les détails du plan de financement.



**Tableau 37** : Coût du plan de campagne halieutique et aquacole

Désignation	Coût F CFA	Etat F CFA	Producteurs F CFA
<b>01 Appui conseil</b>			
Achat de 08véhicules	144 000 000	144 000 000	
Achat de motos pour agents	25 000 000	25 000 000	
Carburant (agents x 750 f x 30 l x 6 mois (suivi des activités	12 150 000	12 150 000	
Carburant pour les secteurs (50L x 690F	6 825 000		
Supervisions nationales	15 000 000	15 000 000	
Supervisions régionales et locales	9 000 000	9 000 000	
Achat de petits matériels	3 000 000	3 000 000	
Achat équipements	5 000 000	5 000 000	
Réunion bilan et programmation	15 000 000	15 000 000	
Matériels informatiques	30 000 000	30 000 000	
Formation et communication	20 000 000	20 000 000	
<b>S/T Appui conseil</b>	<b>249 975 000</b>	<b>249 975</b>	
<b>02 subvention</b>			
Besoins en alevins	1 348 087 500	404 426 250	943 661 250
Besoins en aliment poisson	769296000	230 788 800	538 507 200
Besoins de 10 000 doses k'Othrine de 10 g, Besoins de 2 000 litres de malathion	25 000 000	7 500 000	17 500 000
<b>S/T subvention</b>	<b>2 142 383 500</b>	<b>642 715</b>	<b>1 499 668 450</b>
<b>Total Coût total</b>	<b>2392358500</b>	<b>892690050</b>	<b>1 499 668 450</b>

## **5.4. Filières productions forestières**

### **5.4.1. Programme promotion filière gomme arabique**

#### **5.4.1.1 Production, potentialités et contraintes**

Le Mali dispose d'un important potentiel de production de gomme arabique, reparti dans toute la bande Sahélienne. Ce produit peut constituer un maillon important de développement durable, compte tenu des éléments favorables suivants:

- l'importance du peuplement naturel de gommier,
- la présence de toutes les espèces d'acacia, offrant une gamme variée de produits,
- le rôle du gommier dans la lutte contre désertification et la préservation de l'écosystème Sahélien,

Selon un inventaire réalisé par le PNUD en 1995, la superficie des peuplements naturels d'acacia Sénégal était estimée à plus de **5 413 000 Ha**, répartis entre les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti et Tombouctou. Dans les conditions normales, ceci correspondrait à une production brute de plus de **1,245 millions de tonnes**.



Malheureusement, la situation est moins satisfaisante et les données sur les exportations contrôlées sont demeurées faibles et irrégulières. Selon les données disponibles, la plus grande quantité exportée a été réalisée en 2009, avec **2 077 tonnes**. Il faut également ajouter qu'il existe des exportations non contrôlées, dont les quantités devraient être importantes, compte tenu des pratiques installées lors du monopole d'Etat en matière de commercialisation de la gomme.

Le gommier est un arbuste à usage multiple, résistant à la sécheresse et adapté aux conditions du Sahel. Il se prête bien à l'agroforesterie et à des plantations diverses (haies vives, bosquet, barrière verte, etc...) dans le cadre de la lutte contre la désertification et l'avancée du désert, contribuant du coup à la résilience des populations aux effets des changements climatiques. Aussi, il procure aux populations et à leurs animaux, en plus de la gomme arabique, du fourrage, du bois de chauffe et d'œuvre, etc...

Le Mali possède plusieurs espèces de gommier dont les principales sont: acacia Senegal, Acacia Seyal, Combretum Glutinosum, Sterculia Sétigea, etc...

### **Contraintes**

En dépit des efforts consentis par le Gouvernement, la filière est loin de produire les effets attendus. Les causes d'une telle situation sont, entre autre :

- le faible niveau d'organisation des acteurs,
- la dégradation des gommerais suite à l'extension des champs, le surpâturage et l'exploitation de coupe de bois,
- les techniques de saignée peu adaptées,
- la faible valeur marchande de la gomme du Mali sur le marché international,
- le faible niveau d'investissements dans la filière.

### **5.4.1.2 Objectifs de campagne**

L'objectif global assigné à la filière gomme arabique est une contribution importante à l'atteinte des objectifs de développement par l'éradication de la pauvreté et de l'exode rural.

Les objectifs opérationnels sont:

- réaliser une étude sur la promotion de la filière. Les Termes de Référence de l'étude ont déjà été élaborés, avec l'appui d'un spécialiste en développement des chaînes de valeur,
- assurer la mise en place du système gommier, dans **250 villages** repartis entre la bande Nord pour Acacia Sénégal et Sud pour Acacia seyal pauvres du Mali ;
- élaborer un plan d'action pour la promotion de la filière gomme arabique et sa validation en atelier national ;
- assurer l'harmonisation des interventions de toutes les structures institutionnelles dans le domaine de la filière gomme arabique ;
- l'organisation des producteurs en vue de mise en place mise du warrantage dans le cadre de la commercialisation de la gomme.

Ainsi, au titre de la campagne, la Direction Nationale de l'Agriculture prévoit les réalisations suivantes:

- ✓ **125 parcelles** agro forestières (céréales, maraîchage, petit élevage, gomme) installées dans les zones de Kita, Toukoto, Diamou, Ségou et San,
- ✓ **125 autres agro forestières** installées dans les zones de Haïté, Aourou, Nioro, Gossi et Baye,

Le développement de la filière gomme arabique constitue une des réponses du Mali aux préoccupations soulevées par le dernier sommet des Chefs d'Etat du CILSS tenu à Bamako en avril 2015

### 5.4.1.3 Stratégies d'intervention

Pour la redynamisation de la filière gomme arabique et sa transformation en chaîne de valeur, un nouveau concept appelé "**système gommier**" sera mis en œuvre. Il consiste à associer au gommier plusieurs autres spéculations issues de l'agriculture (niébé, sésame, foin, produits maraîchers, cultures sèches, etc), de l'élevage (volaille, petits ruminants, poissons, etc) ou de la foresterie (acacias, moringa, etc). Le "système gommier" consiste à réaliser dans une localité cet ensemble d'activités complémentaires de façon volontaire et concomitante. Il constitue une source de diversification et d'intéressement, gage de préservation de la ressource et de régulation du marché, contribuant ainsi à rendre le gommier écologiquement viable et économiquement rentable.

L'opérationnalisation d'une telle approche, reposera sur des producteurs et groupes de producteurs pilotes. Ainsi, les parcelles à installer constitueront des parcelles de démonstrations et d'apprentissage pour les paysans concernés, leurs voisins immédiats et d'autres villages.

Les producteurs et groupes de producteurs partenaires fourniront les parcelles de démonstration, les intrants des activités à associer et la main d'œuvre, tandis que l'Etat apportera un kit d'investissement destiné à la production céréalière, maraîchère et forestière et au petit élevage. Les investissements réalisés au niveau de chaque village seront intégralement remboursés par les producteurs suivant le système de retenue sur la vente des produits des exploitations.

### 5.4.1.4 Composantes de la filière gomme arabique

#### 5.4.1.4.1. Productivité et compétitivité



En relation avec un privé, une étude sera menée pour disposer d'un plan d'action de développement de la filière gomme arabique au Mali. Plus spécifiquement, il s'agit d'évaluer le potentiel gommier des sites, identifier les opportunités de développement d'activités génératrices de revenus complémentaires à la filière et les besoins de formation

#### 5.4.1.4.2. Renforcement des capacités

La formation des acteurs est un volet important de la promotion de la filière gomme arabique, car il s'agit de mettre en place une approche nouvelle à même de réaliser nos ambitions. Pour la campagne, il sera exécuté un programme minimum, articulé autour des points suivants:

- la formation et l'information des acteurs sur le système gommier à travers des campagnes d'information et de sensibilisation,
- la formation de 25 producteurs en techniques agro forestières,
- la formation de 10 producteurs sur les techniques modernes de saignée du gommier,

#### 5.4.1.4.3. Investissement :

Les investissements à réaliser portent sur :

- ✓ la réalisation de l'étude pour la promotion de la filière: **36 028 500 F**
- ✓ les investissements prévus au niveau des villageois et dont le montant sera intégralement remboursé par les bénéficiaires. Il s'agit des frais liés à la réalisation de forage, à l'achat d'équipement, à l'encadrement et à la formation: **18 000 000 x 250 = 4 500 000 000 F.**
- ✓ les dépenses liées à la prise en charge de l'unité de gestion et de réalisation des activités: **277 080 000 F** composés de:
  - ✓ équipements et matériels techniques et bureautique: **139 010 000 F**
  - ✓ matériel de communication et audiovisuel : **145 520 000 F**
  - ✓ assistance Technique, études et formation : **131 560 000 F**

Besoins en plants :

- nombre de plants de gommier nécessaire: **1 400 plants**

#### 5.4.1.4.4. Recherche/Formation

Par ailleurs, une étude sera réalisée par la DNA et l'IER à la faveur des ressources du projet PAFA sur le peuplement du karité dans les régions de Kayes, Sikasso, Koulikoro et Ségou.

#### 5.4.1.4.5. Incidence financière :

- ✓ Coût total des activités: **4 813 108 500 F** CFA



### 5.4.2 Programme promotion filière karité

#### 5.4.2.1. Bassins de production et potentialités

Le karité, la seule espèce connue de la famille des Sapotacées est typiquement originaire d'Afrique et pousse dans les savanes arborées de l'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'en Afrique centrale et de l'Est.

Au Mali le karité se rencontre dans toutes les zones du pays, excepté le septentrion (régions de Tombouctou, Gao et Kidal). Mais les grandes zones de production se situent dans les Cercles de Kita, Kéniéba (région de Kayes), de Doila, Kangaba, Kolokani (région de Koulikoro), de San, Bla, Baraoueli, Ségou, Tominian (région de Ségou) et tous les Cercles de la région de Sikasso. Ainsi, le pays détient le potentiel le plus important de la sous-



région et possède également à lui seul 1/3 des pieds de karité recensé dans le monde. Malheureusement ce potentiel est insuffisamment exploité. Les dernières estimations donnent une production de **100 000 t / an d'amandes**, soit près de la moitié du stock existant, ce qui fait du Mali le 2<sup>e</sup> producteur Africain après le Nigeria. Mais ce chiffre ne reflète pas tout à fait la réalité car, beaucoup de quantités échappent à la levée des intentions.

Les principaux produits de la filière karité qui font l'objet d'exploitation et de commercialisation sont l'amande brute et le beurre. Il faut rappeler que le beurre est un produit très prisé, utilisé dans l'alimentation, dans la fabrication du savon, de bougie, des cosmétiques, des produits pharmaceutiques, dans la pharmacopée, etc....

### **Les contraintes.**

Les principales contraintes identifiées, comme obstacles au développement de la filière se résument aux points suivants :

- le vieillissement des parcs à karité ;
- la dégradation des peuplements, suite aux feux de brousse, aux coupes abusives, etc. ;
- la grande variabilité des rendements et qualité des amandes et leur valeur industrielle limitée ;
- l'inadaptation des techniques et moyens de stockage et de conservation des produits ;
- l'inadaptation des techniques et moyens de stockage et de conservation des produits ;
- la faible performance des techniques de transformation ;
- le faible niveau d'organisation des acteurs de la filière ;
- la faiblesse des prix aux producteurs ;
- les difficultés d'écoulement des produits des organisations féminines ;
- l'insuffisance de programmes de recherche,

#### **5.4.2.2. Objectifs de campagne :**

L'Etat et ses partenaires continuent à investir dans la filière. Plusieurs programmes et projets sont actuellement en cours d'exécution dans différentes structures. La Direction Nationale de l'Agriculture, pour sa part, entend réaliser un programme minimum axé sur les points suivants :

- le renforcement de capacités des organisations féminines ;
- l'appui aux acteurs en matière d'amélioration de la qualité des produits ;
- l'agroforesterie à base de karité ;
  - ✓ 5 ha à reboiser avec le karité,
  - ✓ 10 ha agro forestières à protéger,
- l'étude d'identification des peuplements de karité.

L'étude sur le peuplement du karité sera financée par le PAFA à travers la coopération canadienne. Elle concernera les régions de Kayes en partie, Koulikoro, en partie, Ségou et Sikasso.

### 5.4.2.3. Stratégie d'intervention

La Direction Nationale de l'Agriculture travaillera essentiellement avec les organisations féminines. A partir d'un diagnostic sommaire, elle élaborera un programme de renforcement de capacités et d'appui, adapté à chacune des organisations partenaires.



Quant à l'agroforesterie, elle sera conduite dans des champs pilotes, retenus sur une base volontaire des chefs d'exploitation.

### 5.4.2.4 Composantes de la filière karité

#### 5.4.2.4.1. Renforcement de capacités

L'exécution correcte des activités retenues dans le programme nécessite la formation adéquate des acteurs de terrain. Ainsi, il sera organisé:

- des séances d'animation des organisations en vue d'une meilleure conduite de leurs activités,
- des formations pratiques sur la technologie de production de beurre de meilleure qualité,
- des formations pratiques sur les techniques de plantation du karité,

#### Besoins en plants

Il s'agit uniquement de plants greffés de karité.

- Nombre de plants à mettre en place: 50

#### 5.4.2.4.2. Incidence financière

- Missions d'animation des organisations féminines:
  - ✓ frais de mission :  $150\ 000\ f \times 6 = 900\ 000\ f$
  - ✓ frais de carburant :  $500\ l \times 650\ f = 325\ 000\ f$
- Achat de plants greffés de karité :  $50 \times 1\ 000\ f = 50\ 000\ f$
- Etude à réaliser:  $20\ 000\ 000\ f$

Total des investissements: **21 275 000f**



## 5.5. Programmes transversaux

### 5.5.1. Programme Aménagements et Infrastructures Agricoles

L'objectif visé est d'aménager progressivement les zones recelant de fortes potentialités hydro-agricoles et de réhabiliter les périmètres en état de dysfonctionnement et ou de dégradation.

Les activités programmées sont afférentes aux activités inscrites aux points **2.4.1** « Aménagements hydro agricoles (périmètres rizicoles, grande irrigation) » et **2.4.2** « Aménagement d'Irrigation de proximité (bas-fonds, petits barrages et périmètres maraîchers) » du PNISA.

Les objectifs d'aménagements de la campagne 2015/2016 sont de **20 971 ha** répartis comme suit :

- ✓ **12 356 ha** en maîtrise totale de l'eau dont **11180 ha** de grands aménagements (GA) sur lesquels **8900 ha** seront réalisés à l'Office du Niger et **1 176 ha** en aménagement de Proximité (AP) ;
- ✓ **8 615ha** en maîtrise partielle dont **6 100ha** de GA et **2 515ha** d'AP.

Les objectifs d'aménagement en petits périmètres maraîchers (PPM) sont de **404 ha** sur les AP (cf. annexe 1). Les travaux de réhabilitation concerneront **700 ha** d'aménagements de proximité dont **450 ha** dans les Cercles de Kati et Kolokani et **250 ha** dans le Cercle de Bougouni.

Des infrastructures de désenclavement de zones de production (pistes rurales) et des équipements marchands seront réalisées (voir la liste des équipements marchands annexe 2).

### Résultats attendus

**R1-** les productions agricoles sont augmentées et sécurisées à travers une meilleure maîtrise des ressources en eau et la création de nouvelles zones aménagées;

**R2-** le nombre de systèmes de production modernisés a augmenté;

**R3-** des périmètres en état de dysfonctionnement ou de dégradation sont réhabilités ;

**R4-** Au moins 100 km de pistes rurales seront construites.

**R5-** De nouveaux équipements marchands sont construits et mis à la disposition des producteurs.

### Stratégies d'intervention

Pour la campagne 2015-2016, les activités de renforcement de capacités s'opéreront essentiellement dans le cadre de la coordination de mise en œuvre des différents programmes, le contrôle de qualité des infrastructures hydro agricoles, l'appui conseil aux collectivités territoriales, le renforcement de capacités des acteurs intermédiaires de l'irrigation de proximité ainsi que celui des producteurs et de leurs organisations dans l'exploitation et la gestion durable des périmètres irrigués.

Pour mener à bien les activités, il faut renforcer les capacités du service en ressources humaines et en moyens logistiques (équipements, véhicules, NTIC). Ainsi, l'atteinte des objectifs est subordonnée au recrutement et déploiement du personnel complémentaire, le renforcement du parc auto et l'acquisition de bureautique et de kit minima d'équipements : logiciels et matériels topographiques (cf. *tableau des besoins en annexe 3*).

Les investissements seront réalisés à travers les Offices, les projets et programmes financés par le Gouvernement de la République du Mali et ses Partenaires Techniques et financiers suivant des procédures convenables à toutes les parties ainsi que le secteur privé malien.

Le rythme des aménagements hydro agricoles (*tableau 38*) qui est actuellement de **13 000 ha** en moyenne par an, connaîtra une nette augmentation par la création de l'Agence d'Aménagement des Terres et de fourniture de l'eau d'Irrigation (ATI).

**Tableau 38 : Evolution des réalisations en matière d'aménagement hydro-agricole**

Evolution des superficies aménagées de la sous composante	Réalizations au cours des 3 dernières années			Objectifs PNIP-SA2015	Objectifs de la campagne 2015-16
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Superficies totales (ha)	20374	12 381	14 375	17 413	20 971

**Mesures d'accompagnement :**

**Au niveau national :** assurer le bon fonctionnement du Comité National de suivi et de collecte des résultats ainsi que la réalisation des missions de supervision dans les différentes régions.

**Au niveau régional :** assurer le bon fonctionnement des cadres de concertation de suivi et de collecte des résultats ainsi que les missions de supervision des différents sites de réalisation d'infrastructures.

**Estimation du Budget**

Le coût du programme (*tableau 39*) est évalué à **78 666 508 659 F CFA** dont **48 90 741916 F CFA** pour l'Office du Niger (8900 ha).

**Tableau 39 : Répartition du financement du programme (en F CFA)**

Aménagements Hydro Agricoles	Etat	Bénéficiaires	GAP
Renforcement de capacité	215 000 000	-	215 000 000
Investissements	75313448313	3138060346	7416538400
Mesures d'accompagnement	89 700 000	-	89 700 000
Totaux des contributions	95,7 %	4 %	9,8 %

**Financement à rechercher : 7 721 238 400 F CFA**

**5.5.2. Programme Equipements Agricoles**

L'objectif du programme est d'améliorer la production et la productivité agricole en facilitant l'accès du plus grand nombre d'exploitations agricoles à l'équipement agricole dont seulement 40 % sont équipés.

Les équipements à promouvoir dans la production Agricole en 2015 suivant les prévisions pluriannuelles du programme de Mécanisation et de Motorisation de l'agriculture (2014- 2015), sont renseignés dans le *tableau 40* ci-après.



**Tableau 40 : Objectifs d'équipement en matériels Agricoles pour la campagne**

Désignation	Quantités	Coût unitaire F CFA	Montant (F CFA)
<b>Tracteurs et accessoires</b>			
70 CV	10	15000000	150 000000
50 CV	25	13 000000	325000000
39 CV	65	12000000	780000000
Motopompes	100	10 000000	1000000000
Batteuses de riz	50	3500000	175000000
Décortiqueuses à riz	50	2 500000	125 000000
Egreneuses de maïs,	50	2500000	125000000
Batteuses à mil	50	2 500000	125000000
Motoculteurs et accessoires,	100	3000000	300000000
Botteleuses	1 000	2000000	2000000000
Unités d'attelage	20 000	700 000	14000000000
<b>COUT TOTAL =</b>			<b>19 105 000 000</b>

### Résultats attendus :

- R1 : Le taux d'équipement des producteurs est rehaussé de 4 % ;  
 R2 : Un plus grand nombre de producteurs ont accès à l'équipement Agricole ;  
 R3 : Des Centres Ruraux de Prestation de service sont dotés en équipements Agricoles ;  
 R4 : Le respect du calendrier agricole s'est accru.

### Stratégies d'intervention

Les structures techniques du Ministère du Développement Rural apporteront tous les services nécessaires d'appui conseil aux bénéficiaires dans leurs zones d'intervention notamment en matière de formation à la bonne utilisation et l'entretien des équipements.

L'atteinte des objectifs de la campagne permettra de rehausser le taux d'équipement des producteurs de 4 % et de contribuer à l'amélioration du niveau de mécanisation des opérations culturales et post-récolte.

Le présent programme vise à mettre à la disposition des Exploitations Agricoles d'équipements performants et adaptés pour la campagne 2015-2016 à travers la subvention de l'Etat, la contribution des bénéficiaires et les prêts bancaires.

Le schéma proposé est le suivant :

- la subvention accordée par l'Etat du Mali : **50%** du coût de revient du kit ;
- les bénéficiaires feront un apport de **20 %** du reliquat ;
- les banques de la place : **80%** du reliquat avec des conditions suivantes : **(i)** un taux d'intérêt à négocier (inférieur à **10%** l'an), **(ii)** une période de différé d'une campagne agricole révolue, **(iii)** une durée de remboursement de 4 ans, et **(iv)** des garanties portant sur le nantissement des équipements et matériels + la caution personnelle et solidaire du bénéficiaire.

### Mesures d'accompagnement

- Mise en place d'une commission de sélection des producteurs pouvant accéder à la subvention de l'Etat ;

- Mise en place des Comités au niveau national et régional pour le suivi et le contrôle des équipements subventionnés.

### Estimation du Budget

Le coût de la sous composante est évalué à **19 105 000000 F CFA**. *Le tableau 39* donne la répartition du financement du programme.

**Tableau 41 : Répartition du financement du programme (en F CFA)**

Aménagements Hydro Agricoles	Etat	Bénéficiaires	GAP
Renforcement de capacités	PM	-	PM
Investissements	9552500000	9552500000	
Mesures d'accompagnement	PM	-	PM
<b>Totaux des contributions</b>	<b>50 %</b>	<b>50 %</b>	<b>%</b>

La contribution de l'Etat est de **9 552 500 000F CFA** (financement est à rechercher !)

Le Sous-programme démarrera effectivement dès la mise en place de la subvention de l'Etat.

### **5.5.4. Programme Protection des végétaux**

L'objectif est d'assurer la protection des cultures et des pâturages contre les maladies (mycoses, virales, bactériennes, etc.) et les nuisibles (insectes, rongeurs, oiseaux).

#### **Résultats attendus**

- **48 800 ha** sont prospectés ;
- **20 900 ha** de cultures et pâturages sont traités ;
- **392 brigades** sont créées et opérationnelles.

#### **Stratégie d'intervention**

La stratégie d'intervention est fonction des renseignements fournis par les brigades de veille et les agents de terrain et les missions de supervisions dans les zones de production.

#### **Lutte contre les maladies des végétaux et des récoltes**

La surveillance des cultures contre les maladies (fongiques, bactériennes, virales, etc.) se fait à travers des prospections menées dans les champs afin de détecter à temps les premiers symptômes des maladies et de prendre des mesures adéquates d'atténuation. Les prévisions de prospection et de traitement sont respectivement de 1100 ha et de 550 ha.

#### **Lutte contre les insectes ravageurs**

Dans le cadre de la surveillance des cultures, des récoltes et des pâturages, des prospections de terrain seront effectuées pour le suivi de l'évolution des insectes ravageurs dans toutes les zones de production agricole. Des résultats de prospection découlent les mesures et les dispositions d'intervention tout le long de l'année.

Les principaux ravageurs qui font l'objet de surveillance sont les sauteriaux, les insectes floricoles, les chenilles, les pucerons, les mouches des fruits et les nuisibles des denrées stockées. Les prévisions de prospection et de traitement sont respectivement estimées à 43 960 ha et 19411 ha pour toutes cultures et tous les ravageurs confondus.

### **Lutte contre les oiseaux granivores**

La surveillance et la lutte contre les oiseaux granivores d'importance économique se fait dans les dortoirs et les aires de nidification identifiés. Les principales espèces concernées sont les *Quelea quelea* et *Passer luteus*. Les prévisions de prospection sont estimées à **4 841 ha** (**Tableaux 1 et 2**). Les traitements seront effectués sur **1 494 ha** d'aires de nidifications et de dortoirs dont 648 ha par voie chimique (avion) et **846 ha** par les méthodes alternatives de lutte.

### **Lutte contre les rongeurs**

Les zones hydro-agricoles aménagées, des cultures maraichères, des aires de stockage des récoltes et des magasins de denrées stockées font l'objet de surveillance des rongeurs des cultures et la lutte contre les rongeurs. Les principales espèces concernées sont *Arvicanthis niloticus*, *Mastomys* sp. et *Gerbillus* sp. (Famille des Muridés). Les prévisions de prospection et de traitement contre les rongeurs sont estimées respectivement à **2 945 ha** et **1 005 ha**.

### **Renforcement des capacités**

La formation concerne **140 producteurs et 140 agents** dans les différentes zones de production sur divers thèmes relatifs à la connaissance des principaux nuisibles et les méthodes de lutte ou bonnes pratiques agricoles. Aussi, **140 gestionnaires** de magasins et des banques de céréales seront formés sur la protection et conservation des denrées stockées.

Au cours de la campagne, **392 Brigades** Villageoises d'intervention phytosanitaire seront formées et recyclées dans les Régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao. Pour combler les besoins de la campagne, il sera procédé à l'acquisition de **5350 litres** d'insecticides CE et **1000 litres** d'avicides.

### **5.5.5 Programme lutte contre le criquet pèlerin**

L'objectif vise à assurer la protection des cultures et des pâturages contre le criquet pèlerin

#### **Résultats attendus**

- les zones grégarigènes sont bien surveillées ;
- les cultures et les pâturages sont protégés.

## **La stratégie d'intervention**

La stratégie d'intervention est fonction des renseignements tirés de l'analyse des images satellitaires et des informations émanant du terrain, à travers les brigades de veille. A cet effet, deux scénarii sont envisagés pour faire face à toute évolution acridienne éventuelle:

**Scénario1** : Le déploiement d'une équipe mobile de prestataires dans l'aire grégarigène (si les conditions sécuritaires le permettent) pour recueillir des informations fiables sur la situation acridienne et écologique. Il s'agit de :

- **deux (02) équipes de prospection** seront déployées au mois de juillet ;
- **six (06) équipes de prospection/lutte en août et septembre**, appuyées par une (01) équipe de coordination, une (01) équipe de maintenance et une (01) équipe d'approvisionnement.

**Scénario2** : Le dispositif sera basé sur le déploiement d'une équipe mobile de prestataires pouvant utiliser des véhicules pour les opérations de prospection/lutte.

De même, ce scénario s'appuie sur le déploiement de six (06) équipes de prospection et trois, (3) équipes de traitement au sein d'une ceinture de protection allant du Karakoro (région de Kayes) à Koro (région de Mopti). Ces équipes seront appuyées par des équipes d'appui (équipes de coordination, Suivi environnemental et sanitaire Maintenance, Approvisionnement).

## **Renforcement de Capacités**

- la dynamisation et le renforcement des capacités des brigades de veille ;
- la formation et recyclage des cadres et agents ;
- l'élaboration d'un guide méthodologique de mise en place des brigades de veille.
- la création de nouvelles brigades de veille.

## **5.5.6. Résilience**

Les activités porteront sur les technologies résilientes destinées essentiellement aux petits producteurs ; ils sont les plus vulnérables dans un contexte de changement climatique.

Il s'agit spécifiquement de :

- la diffusion des variétés adaptées aux changements climatiques ;
- l'information et la sensibilisation des producteurs sur le respect du calendrier agricole et l'information climatique ;
- l'exploitation des terres adjacentes aux ouvrages hydro agricoles et la construction d'ouvrages antiérosifs ;
- l'application des techniques agro forestières au niveau des parcelles avec utilisation du gommier ;
- la production et l'utilisation de la fumure organique ;
- la démonstration de l'irrigation d'appoint ;
- la promotion des activités génératrices de revenus au profit des groupes cibles (femmes et jeunes) ;
- la valorisation économique des surplus de production afin d'accroître les revenus des acteurs des différentes filières ;
- l'utilisation des ressources du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA) pour financer des actions de résilience (équipements agricoles, semences certifiées, utilisation des variétés plus précoces, moto pompes pour l'irrigation d'appoint, etc) .

### 5.5.7. Programme de production de semences

Les activités de production de semences porteront sur les semences R1 et R2

Les objectifs de production des semences R1 sont consignés dans le tableau ci-dessous

**Tableau 42 :** Objectifs de production des semences R1

Structures	Total 2015-2016			Réalizations 2014-2015
	Superficie ha	Rendement T/ha	Production T	
Espèces	ha	T/ha	T	ha
Riz maîtrise totale eau	894,50	5,880	5259,57	613,68
Riz submersion/bas-fond	156,45	3,447	539,285	82
Riz pluvial	125,00	2,694	336,742	41
S/Total riz	1175,95	5,218	6135,601	736,68
Blé	9,00	3,445	31,005	0
S/Total blé	9,00	3,445	31,005	0
Maïs	163,12	3,360	548,035	166,67
Sorgho	224,83	1,476	331,957	110,50
Mil	173,63	1,057	183,488	78
Niébé	114,33	0,722	82,598	268,30
Dolique	2,00	0,650	1,300	
Gombo	22,00	0,870	19,150	0,30
Arachide	272,97	0,799	218,125	73,50
Fonio	19,41	0,700	13,587	3
Soja	3,00	1,000	3,000	0
S/Total cultures sèches	995,29		1401,240	800,77
Pomme de terre	0,14	30,000	4,170	0
S/Total cultures Maraîchères	0,00		0,000	0
<b>Total</b>	<b>2180,24</b>		<b>7567,846</b>	<b>1537,45</b>

Les objectifs de production des semences R2 sont consignés dans le tableau ci-dessous

**Tableau 43 :** Objectifs de production des semences R2

Structures	Total 2015-2016			Réalizations 2014-2015
	Superficie ha	Rendement T/ha	Product. T	
Espèces	ha	T/ha	T	ha
Riz maîtrise totale eau	177,00	5,810	1028,36	113,15
Riz submersion/bas-fond	953,35	2,329	2220,20	502,75
Riz pluvial	530,96	2,353	1249,18	84,75
S/Total riz	1661,31	2,707	4497,74	700,65
Blé	10,00	0	40,00	0
S/Total blé	10,00	0	40,00	0
Maïs	920,14	2,703	2487,19	292
Sorgho	1659,58	1,062	1762,95	357
Mil	943,94	1,035	977,31	73
Niébé	1524,63	0,618	942,53	99,50
Dolique	2,00	0,800	1,60	3
Gombo	5,50	0,405	2,23	0,675
Arachide	1699,45	0,804	1366,65	79,50
Soja	2,00	0,700	1,40	0
Sésame	352,00	0,444	156,39	15
Fonio	207,11	0,700	144,98	0
<b>S/Total cultures sèches</b>	<b>7316,35</b>		<b>7843,21</b>	<b>919,675</b>

Les semences seront utilisées par les producteurs au cours de la campagne agricole 2016-2017

Relance de la production semencière

Des contacts seront poursuivis avec des partenaires pour élaborer un projet de relance de la production semencière au Mali

### 5.5.8. Programme Santé animale

Le programme vise à assurer la protection sanitaire du cheptel à travers le renforcement des capacités des Services vétérinaires et des autres acteurs (voir **tableau 44 et 45**).

Les objectifs de production de vaccins sont ceux consignés dans le programme de l'action gouvernementale. Les prévisions de production de vaccins telles que définies par la 30<sup>ème</sup> session du conseil d'administration est de **28 500 000 doses** de vaccins toutes valences confondues (**tableau 44**).

**Tableau 44** : Prévisions de production de vaccins au titre de l'année 2015

Type de vaccins	Prévision
Vaccins lyophilisés	12 000 000
Vaccins liquides	16 500 000
<b>Total</b>	<b>500 000</b>

**Tableau 45**: Objectifs de vaccination par maladie

Maladies	Prévisions 2015-2016			Rappel 2014-2015	Taux de progression
	Secteur public	Secteur privé	Total		
PPCB	1 410 930	4 857 339	6 268 269	6 263 859	0,07
Charbon Symptomatique	555 400	2 287 848	2 843 248	2 661 641	6,82
Charbon Bactérien bovin	30 800	185 506	216 306	191 156	13,15
Charbon Bactérien ovin	129 000	1 482 454	1 611 454	143 949	1019,46
Charbon Bactérien Camel	24 695	26 464	51 159	9 384	445,17
Charbon Bactérien Asin	0	18 186	18 186	13 610	33,62
Charbon Bactérien Equin	0	502	502	0	
Pasteurellose bovine	514 200	3 060 848	3 575 048	3 473 961	2,90
Pasteurellose ov/caprine	618 500	2 231 418	2 849 918	2 421 461	17,69
Pasteurellose Cameline	24 695	11 900	36 595	29 674	23,32
DNCP	62 550	442 067	504 617	892 000	-43,42
Fièvre Aphteuse	200	59 900	60 100	18 600	223,11
Botulisme	0	0	0	0	

PPR	342 100	1 651 190	1 993 290	1 720 681	15,84
Clavelée	71 500	442 165	513 665	29 309	1652,58453
Rage canine	419	5 253	5 672	4 826	17,53
Maladie Newcastle	1 112 930	9 997 789	11 110 719	4 318 900	157,25
Variolle aviaire	7 730	5 526 716	5 534 446	610 000	807,28
Maladie Gumboro	99 230	2 424 716	2 523 946	477 995	428,02
Bronchite Infectieuse	37 730	5 371 416	5 409 146	439 503	1130,74
Cholera Aviaire	0	201 000	201 000	0	
Coryza	0	600 000	600 000	36 040	1564,81
<b>TOTAL</b>	<b>5 042609</b>	<b>40 884677</b>	<b>45 927286</b>	<b>23 756 549</b>	<b>93,32</b>

Les besoins en vaccins et les objectifs de vaccination par région (voir les tableaux en annexe). Compte tenu de l'augmentation des importations des poussins et d'œuf à couvrir, la vaccination contre les maladies aviaires va augmenter.

**La vaccination** concerne **45 927286 têtes** d'animaux et de volailles pour plusieurs types de maladies animales et aviaires (Péripneumonie contagieuse bovine, Peste petits ruminants, Charbon symptomatique, Maladie de Newcastle) contre **23.756.549 têtes en 2014/2015**,

**Les activités de surveillance épidémiologique sont présentées dans le tableau 46.**

**Tableau 46:** Surveillance épidémiologique

Activités	Coût (F CFA)
Gérer les foyers de maladie	Pm
Visiter : 16500 villages, 53900 troupeaux de bovins, 44700 troupeaux d'ovins, 41400 troupeaux de caprins, 410 troupeaux de camelins	pm
Contrôler au cours de la transhumance : 298 000 bovins, 278 000 ovins, 47800 caprins, 6800 asins, 820 camelins, 2500 équins, acquisition de 1000 CIT (certificat international de transhumance).	pm
Prélever 1500 échantillons pour analyse	10 000 000

### Renforcement des capacités

La liste des matériels techniques et logistiques à acquérir est donnée dans le **tableau 47**.

**Tableau 47:** Matériels à acquérir

Matériels à acquérir	Coût unitaire (F CFA)	Montant (F CFA)
6 Véhicules TT	17000 000	102 000 000
20 motos	500 000	10 000 000
30 Congélateurs/ frigos	400 000	12000 000
100 glacières	35 000	3500 000
500 seringues	40 000	20 000 000

## Renforcement des capacités de la profession Agricole

L'appui à la structuration de la profession est réalisé par le renforcement du mandat sanitaire (étude diagnostique nécessaire). Cette activité sera menée en collaboration avec le WAAPP qui consent 17 009 000F CFA dans son BTVA.

## Renforcement des capacités du secteur privé et de la société civile.

Le suivi et le contrôle (documents, local, produits) seront menés à travers le contrôle documentaire, de la logistique, des équipements, du personnel et des produits pharmaceutiques des opérateurs privés. Ils sont envisagés auprès de :

- 87 établissements vétérinaires et 210 établissements pharmaceutiques vétérinaires ;
- 154 vétérinaires titulaires du mandat sanitaire ;
- centres agréés d'insémination artificielle et
- 3 couvoirs.

En outre, il est prévu de procéder à :

- la lutte contre l'exercice illicite de la pharmacie et la profession vétérinaires dans toutes les régions
- l'actualisation du répertoire des prestataires vétérinaires (établissements vétérinaires et des établissements pharmaceutiques vétérinaires) ;
- l'appui à l'installation de nouveaux mandataires vétérinaires dans la région de Kayes avec le concours du PADEPA-KS.

## Investissements

- Dix (10) parcs seront réalisés

## Recherche/formation

Les activités de formation sont présentées dans le **tableau 48**.

**Tableau 48 : Formation**

Activités	Montant (F CFA)
Former 100 agents de terrain en gestion des foyers	12 000 000
Former 50 éleveurs reconnaissance et déclaration de maladies (réseau epivet)	25 000 000

### 5.5.9. Programme santé publique vétérinaire

Le programme vise à promouvoir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, par le renforcement des capacités des cadres et agents vétérinaires chargés du contrôle, et de celles des professionnels de l'agroalimentaire et, par l'application des textes et normes relatifs aux aliments.

#### Résultat attendu

La sécurité sanitaire et la qualité des aliments sont améliorées en renforçant les capacités des cadres et agents vétérinaires chargés du contrôle et celles des professionnels de l'agroalimentaire.



## **Renforcement de capacités**

- poursuite des activités avec l'accompagnement du PAPAM, de la DRH/MDR et de la DNCC/OMC pour le Renforcement des Capacités des Cadres et Agents DNSV(Formation) ;
- Equiper les postes d'inspection aux frontières en matériel informatiques et logistiques, notamment :
- 02 ordinateurs de bureaux, 05 imprimantes, 05 photocopieuses, 05 onduleurs, 05 stabilisateurs, 03 plaques solaires et batteries ;
- clés USB pour la connexion internet, 05 abonnements /connexion internet, 05 motos ;
- équiper les services d'inspections des abattoirs de Bamako en matériels informatiques et logistiques (AFS, AFB) :1 véhicule PICK UP, 02 ordinateurs de bureau, 02 imprimantes, 02 photocopieuses.

## **Compétitivité productivité**

- effectuer les missions d'inspections des établissements et point de contrôle des aliments au niveau de 140PV ; 55SV ; 9DRSV (51103 établissements et point de contrôle) ;
- contrôler les aliments à l'importation et à l'exportation au niveau de 24Postes d'Inspection aux Frontières ;
- élaborer et mettre en œuvre un guide de Bonnes Pratiques de Production et d'Hygiène (BPP et BPH) du lait cru local ;
- élaborer et mettre en œuvre un plan de surveillance de la brucellose dans les élevages laitiers ;
- achèvement du projet d'amélioration du transport de la viande dans le District de Bamako.

## **Recherche/formation**

- former 28 cadres et agents au test de diagnostic de la brucellose dans le lait cru ;
- former 31 cadres et agents de la DNS sur la mise en place d'un système documentaire harmonisé relatif au contrôle du lait et produits laitiers selon la norme ISO 17020 ;
- former un 47 cadre et agents de contrôle de la DNSV sur les techniques et procédures de contrôle du lait et des produits laitiers ;
- former un vétérinaires en Master II« Qualité des aliments pour homme, Option : Produits d'origine animale » ;
- former 40 cadres et agents DNSV sur les techniques et procédures d'inspection sur pieds des animaux de boucheries ;
- former 36 cadres et agents de la DNSV, des chargés du contrôle vétérinaire aux frontières.

## **Mesures d'accompagnement**

- le renforcement des capacités de production de vaccins;
- le renforcement des capacités de contrôle de qualité microbiologique, toxicologique, de diagnostic et de recherche scientifique;
- la poursuite des projets et contrats de recherche collaborative financés par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (A.I.E.A), le Consortium de l'Union Européenne sur l'Intégration du Contrôle des Zoonoses Négligées (ICONZ) et le démarrage effectif de nouveaux projets et contrats de recherche financés par le Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM), l'AIEA, l'US-AID.
- la mise en œuvre des conventions de partenariat signées entre le LCV et le Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire dans le cadre de recherches scientifiques, de formation, d'échanges de documentation et d'informations scientifiques, et d'organisation

conjointe de conférences scientifiques (signé le 15 mars 2013), l'Institut Supérieur des Sciences et de Médecine Vétérinaire de Dalaba (République de Guinée) dans le cadre de la formation et de la recherche scientifique (signé le 25 avril 2013), le Projet "Promotion de la commercialisation du lait produit localement dans la ville de Bamako et ses environs (PAFLAPUM)" dans le cadre du contrôle de qualité microbiologique des produits laitiers de l'ONG-CAB-Démeso (signé le 23 Juillet 2013), l'Institut Tropical et de Santé Publique Suisse dans le cadre de recherches scientifiques et d'appui institutionnel (signé le 16 septembre 2013) et l'Institut National d'Allergies et des Maladies Infectieuses (USA) et le Centre de Recherche et de Formation de Malaria (Université de Bamako) dans le cadre des enquêtes sérologiques de la fièvre hémorragique (Ebola) chez les animaux au Mali (signé le 18 novembre 2013).

- la dynamisation des axes de collaboration avec la coopération Suisse à travers le Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (CRSC) et l'Institut Tropical Suisse à Berne (Suisse) ;
- la poursuite des actions d'assurance qualité, (suivi de la documentation qualité, et du dossier de la propriété intellectuelle des noms de code des vaccins produits par le LCV, adoption d'un manuel de sécurité biologique en laboratoire) ;
- la poursuite du renforcement des capacités des ressources humaines du LCV ;
- le renforcement de la capacité d'accueil des usagers.

**Incidence financière** : Budget du LCV (1,6 milliard F CFA)

#### **5.5.10. Programme d'amélioration génétique**

L'augmentation de la production de lait et de viande s'appuiera aussi sur l'intensification des programmes de sélection et/ou de croisement avec des races exotiques plus performantes.

Les objectifs retenus au titre de la campagne 2015/2016 sont les suivants :

- l'introduction de géniteurs non consanguins dans 27 noyaux de sélection de zébus maures ;
- la distribution de 24 noyaux de zébus maures (1 noyau = 3 génisses et 1 mâle); 27 géniteurs Zébus maures, 12 noyaux de N'dama (1 noyau = 3 génisses et 1 mâle); 40 noyaux de moutons Djallonké (1 noyau = 4 femelles et 1 mâle);
- la distribution de 40 noyaux de chèvres Guera ;
- l'insémination de **10 000 vaches**.

La stratégie d'intervention consiste à mettre à la disposition des éleveurs et agro éleveurs du matériel génétique correspondant à leurs objectifs d'amélioration de la production et de la productivité à travers la sélection et le croisement par IA.

Les actions à mener porteront sur :

- l'insémination de **10 000 vaches** avec des semences de races laitières ;
- la formation et le recyclage des inséminateurs ;
- l'introduction de taureaux non consanguins dans les noyaux de sélection ;
- la distribution de noyaux de zébus maures.

Le coût total des activités à réaliser au titre de la campagne 2015-2016 est estimé à **44 842 775 000 F CFA (tableau 49)**, répartis comme suit :

- contribution de l'Etat : **14 623 035 000 F CFA (soit 32,6 %)** investis dans l'acquisition des intrants Agricoles, l'appui conseil, la reconstitution des stocks et l'équipement;
- contribution des producteurs : **30 219 739 000 F CFA (soit 67,4 %)**.

**Tableau 49 : Coût total de la campagne 2015-2016.**

Désignation	Coût des activités	Contribution de l'état	Contribution des producteurs
Intrants d'Elevage	44 456 770 000	14 237 031 000	30 219 739 000
Appui conseil	386 005 000	386 005 000	-
<b>TOTAL</b>	<b>44 842 775 000</b>	<b>14 623 035 000</b>	<b>30 219 739 000</b>

### **5.5.11. Programme Structuration de la profession Agricole**

L'objectif de la profession Agricole pour la Campagne 2015-2016 est la satisfaction correcte des deux missions qui lui sont confiées en collaboration étroite avec les services techniques de l'Etat et les partenaires techniques et financiers. Il s'agit en l'occurrence de la mission de représentation de la Profession Agricole et de la mission d'intervention (fournir des services aux acteurs du monde rural dans le cadre d'une économie de marché).

Les activités de la campagne conduiront à l'atteinte des objectifs logés dans ces deux missions.

#### **Objectifs cibles dans le cadre de la mission de représentation**

- le renouvellement des organes consulaires du Réseau des Chambres d'Agriculture (une Assemblée Consulaire pour l'APCAM et une pour chacune des neuf CRA) ;
- la tenue d'au moins deux (2) rencontres statutaires: une session ordinaire et une session budgétaire.

#### **Objectifs cibles dans le cadre de la mission d'intervention**

- enregistrement et immatriculation de plus de 2500 exploitations agricoles familiales (EAF) et des entreprises Agricoles (EA) soit une progression d'environ 60 % ;
- constitution du Répertoire National des OPA du Mali avec au minimum 8500 OPA ;
- appui à la mise en place d'une vingtaine (20) d'interprofessions ;
- organisation de la participation de la profession Agricole à trois (3) salons à l'extérieur du Mali et préparation de l'édition 2016 du SIAGRI ;
- organisation de deux (2) bourses nationales : une bourse aux céréales et une bourse aux semences ;
- organisation de deux (2) journées nationales : une journée du lait et une journée de la Femme Rurale ;
- organisation de la journée du Paysan et lancement de la Campagne Agricole 2015-2016.

#### **Stratégie d'intervention**

- sensibilisation, formation et information des acteurs des différentes filières Agricoles sur le processus d'enregistrement des exploitations agricoles, des exploitations agricoles familiales et de mise en place des interprofessions ;
- démarrage des opérations d'enregistrement des exploitations Agricoles dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal ;

- organisation des enquêtes auprès des organisations paysannes et des chambres d'Agriculture ;
- organisation des concertations, des Assemblées Générales Constitutives de mise en place des projets d'interprofessions en organisant des ateliers ;
- organisation des concertations avec les acteurs des filières ;
- organisation des campagnes d'information et de sensibilisation
- organisation des rencontres préparatoires de la Journée du Paysan sur les préoccupations de la profession Agricole ;
- organisation des rencontres bilan.

### **Mesures d'accompagnement**

- appui à la conformation des OPA aux textes de l'OHADA par des formations ;
- adoption de mesures incitatives pour favoriser l'enregistrement des EAF et EA et la création d'interprofession;
- suivi des contrats éventuels issus des foires et expositions.

**Incidence financière** : 349 500 000 F CFA (financement à rechercher)

## **5.6. Dispositif de suivi-évaluation et activités de planification**

L'objectif visé par le suivi-évaluation est de s'assurer que les activités retenues dans le cadre du plan de campagne agricole s'exécutent selon le calendrier établi et les résultats prévus sont produits.

Le dispositif de suivi-évaluation est bâti autour des activités suivantes :

- la supervision des activités par les Directions centrales et le MDR ;
- la mise en œuvre par la CPS/SDR de l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC) ;
- l'amélioration des statistiques agricoles ; les résultats du PNIP-SA et la finalisation du PNISA ;
- la tenue des rencontres de concertation sur la mise en œuvre du plan de campagne Agricole (réunion au niveau des Directions, Conseils de Cabinet Elargi, communications verbales) ;
- la création d'un cadre de concertation entre les Directions Centrales du MDR et la profession agricole pour le suivi de la mise en œuvre du plan de campagne ;
- la production des bulletins sur le suivi de la campagne Agricole ;
- l'organisation des rencontres bilan 2015-2016 et programmation 2016-2017 ;
- l'organisation d'une rencontre d'échange sur la méthodologie d'élaboration du plan de campagne Agricole consolidé et l'harmonisation des outils de suivi ;
- l'évaluation de la biomasse et des productions animales ;
- l'élaboration du plan de mise en œuvre des activités ;
- l'évaluation à mi-parcours du plan de campagne Agricole.
- l'opérationnalisation des Comités Exécutifs Régionaux de l'Agriculture et des Comités Exécutifs Locaux de l'Agriculture en vue du suivi de la mise en œuvre du plan de campagne agricole harmonisé

### **Mesures d'accompagnement**

Elles portent sur les principaux points ci-après :

- la formation et la fourniture de l'appui conseil aux producteurs pour renforcer les capacités et faciliter la mise en œuvre du plan de campagne ;

- la subvention des intrants agricoles et des produits d'élevage ;
- la mise en application des recommandations de l'évaluation de la subvention réalisée en juin 2013 par l'IER (qualité des engrais, suivi plus rigoureux de la politique, réalisation des ouvrages antiérosifs couplés à l'apport d'engrais, ciblage des cultures répondant mieux à l'engrais, etc.) ;
- le suivi des recommandations formulées par les missions de Monsieur le Ministre du Développement Rural et des cadres de la Direction Nationale de l'Agriculture ;
- application des mesures de rationalisation de l'utilisation des engrais (cartographie, micro-dose, ppu, etc.) ;

Les intrants des cultures et produits qui contribuent le plus à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'amélioration des revenus sont concernés par la subvention (riz, maïs, mil/sorgho, blé, coton, bétail /viande, lait, la volaille).

- appuis de l'Etat pour faciliter l'acquisition des alevins par un plus grand nombre d'acteurs (pêcheurs, pisciculteurs, communautés) ;
- le renforcement du dispositif d'appui conseil (recrutement des agents) ;
- le développement des synergies entre les acteurs (Ministères, secteur privé, profession agricole, services techniques, Collectivités territoriales...) dans l'objectif de développer des aspects liés à la commercialisation et à la transformation des produits végétaux et animaux ;
- le contrôle de qualité des intrants agricoles et d'élevage (semences, engrais,) ;
- la poursuite de l'opération « pluies provoquées » et la gestion de l'information climatique ;
- la célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation et le lancement de la campagne agricole en mettant l'accent sur l'agriculture familiale ;
- la conception et la mise en application d'un plan de communication.
- l'opérationnalisation du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA) ;
- la commercialisation : les Ministères en charge de l'Industrie et du commerce, de l'Economie et des finances, du Développement rural et la profession agricole doivent mutualiser leurs efforts pour appuyer les producteurs dans la commercialisation (information, organisation des bourses de céréales, appui en équipements de post récolte, etc.).

## **Hypothèses et risques**

Le plan de campagne Agricole a été élaboré en tenant compte des hypothèses et risques suivants :

- la consolidation de la paix et de la stabilité socio politique dans le pays ;
- la pluviométrie : régulière, bien répartie dans le temps et dans l'espace ;
- la crue des principaux fleuves : régulière et suffisante pour soutenir les activités d'irrigation et de pêche ;
- la maîtrise des ennemis des cultures, notamment les criquets pèlerins, les oiseaux granivore et les maladies animales ;
- la mise en place à temps des intrants agricoles, d'élevage et de pisciculture;
- la mobilisation à temps des ressources additionnelles (financières, matérielles et humaines).

## **Survenue des risques majeurs**

En cas de risques majeurs (sécheresse grave, inondations, invasions généralisées des déprédateurs, épizooties notamment la grippe aviaire qui sévit dans la sous-région, etc.) le déroulement de la campagne agricole pourrait être perturbé.

Dans cette hypothèse, des mesures d'atténuation des effets doivent être envisagées par l'Etat et ses partenaires pour appuyer les populations affectées : financement d'un plan d'action d'urgence

en appui aux populations affectées (appuis en semences et aliment bétail, distribution de céréales, vaccination du cheptel, etc.) ; l'exonération des taxes d'importation des céréales, la constitution d'un fonds d'urgence réservé à la lutte contre les calamités naturelles.

### Stratégies de mise en œuvre

Elle est organisée autour des axes suivants :

- le développement des synergies entre les structures du MDR en vue d'une gestion judicieuse des ressources disponibles ;
- le développement du partenariat public-privé dans l'optique d'attirer les investisseurs privés vers le Secteur Agricole et développer les activités de transformation des produits agricoles ;
- une responsabilisation plus accrue des cadres et agents des Directions régionales du MDR ;
- le renforcement des activités de supervision des Directions centrales ;
- le renforcement de la communication entre les acteurs ;
- la conciliation des objectifs de production, de protection de l'environnement et d'amélioration des revenus des exploitants agricoles (développement durable) ;
- choix de l'option pour l'intensification des productions et de la productivité agricoles, pastorales et piscicoles (taux d'intensification : 1,2 pour les superficies irriguées).

## **5.7. Estimation du coût du plan de campagne (incidence budgétaire)**

**Synthèse de cout de l'appui-conseil** (Dotation en moyen logistiques et carburant, supervisions, formation –communication, etc.).

**Tableau 50 : Coût de l'appui conseil des services centraux**

Désignation	DNA	DNPIA	DNSV	DNP	Total
Achat de véhicules	216 000 000	180 000 000	180 000 000	144 000 000	720 000 000
Achat de motos pour agents	60 000 000	35 000 000	30 000 000	25 000 000	150 000 000
Carburant (agents x 750 f x 30 l x 6 mois)	91 125 000	41 850 000	40 500 000	12 150 000	185 625 000
Carburant pour les secteurs (50L x 690F X 6)	9 555 000	9 555 000	9 555 000	6 825 000	35 490 000
Supervisions nationales	60 000 000	24 000 000	24 000 000	15 000 000	123 000 000
Supervisions régionales et locales	45 000 000	15 000 000	15 000 000	9 000 000	84 000 000
Achat de petits matériels	70 000 000	25 600 000	10 000 000	3 000 000	108 600 000
Achat équipements	56 000 000	10 000 000	40 000 000	5 000 000	111 000 000
Réunion bilan et programmation	25 000 000	25 000 000	25 000 000	15 000 000	90 000 000
Matériels informatiques	60 000 000	50 000 000	50 000 000	30 000 000	190 000 000
Formation et communication	50 000 000	30 000 000	30 000 000	20 000 000	130 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>626 680 000</b>	<b>386 005 000</b>	<b>364 055 000</b>	<b>249 975 000</b>	<b>1 626 715 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 626 715 000</b>				

**Tableau 51 : Coût des OPA**

Désignations	Coût
Missions d'appui aux OPA	4 000 000
Organisation de concertations professionnelles et Revues sectorielles	7500000
Organisation de la bourse aux semences	20000000
Préparation du SIAGRI Édition 2016	50000000
Organisations Bourses aux Céréales édition 2016	20000000
Organisation de la journée du Paysan et du lancement de la campagne	200000000
Organisation de la journée Mondiale du lait	30000000
Formations des Elus et Cadres APCAM	18000000
<b>Total</b>	<b>349 500 000</b>

Le coût total de l'appui conseil des services centraux s'élève à **1 626 715 000F CFA**, réparti comme suit :

- Volet productions agricoles : **626 680 000 F CFA** ;
- Volet productions animales : **386 005 000 F CFA** ;
- Volet santé animale santé publique : **364 055 000 F CFA** ;
- Volet productions halieutiques et aquacoles : **249 975 000 F CFA**.

L'appui à la profession Agricole s'élève à : **349 500 000F CFA**.

**L'incidence financière totale relative à l'appui conseil se chiffre à 1 976 215 000 F CFA**

### **Les subventions**

**Tableau 52: Montant des subventions d'intrants agricoles**

Rubriques	Montant F CFA	Contribution de l'Etat en F CFA	Contribution des exploitants agricoles en F CFA
Riz	55 095 988 000	11 804 000 000	43 291 988 000
Maïs	18 154 702 040	6 031 240 000	12 123 462 000
Blé	873 180 000	330 750 000	542 430 000
Mil/Sorgho	4 140 000 000	1 610 000 000	2 530 000 000
Système coton	67 231 744 365	18 224 423 365	49 007 321 000
Appui conseil	691 943 000	691 943 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>146 187 557 405</b>	<b>38 692 356 365</b>	<b>107 495 201 000</b>

**Tableau 53: Coût de la subvention des intrants d'élevage**

Désignation	Unités	Quantité	Prix Unitaire	Montant au prix réel	Montant au prix subventionné	Coût de la subvention
Aliment concentré lait	tonne	39 640	200 000	7 927 946 000	5 549 562 200	2 378 383 800
Aliment concentré viande	tonne	1 391	200 000	278 100 000	194 670 000	83 430 000
Aliment concentré pour pondeuses	tonne	18 000	100 000	1 800 000 000	1 260 000 000	540 000 000
Aliment concentré pour chair	tonne	3 087	100 000	308 700 000	216 090 000	92 610 000
Coqs améliorateurs	sujet	25 000	5 000	125 000 000	87 500 000	37 500 000
Vaccin contre la maladie de Newcastle*	dose	30 000 000	50	1 500 000 000	1 050 000 000	450 000 000
<b>TOTAL</b>				<b>11 939 746 000</b>	<b>8 357 822 200</b>	<b>3 581 923 800</b>

Le coût total des intrants d'élevage est estimé à **11 939 746 000 F CFA** dont **30 %** constituent la contribution de l'Etat à travers la subvention (**3 581 923 800 F CFA**) et **70 %** seront pris en charge par les producteurs (**8 357 822 200 F CFA**).

**Tableau 54 : Les intrants de la pêche et de l'aquaculture**

Désignation	Coût (F CFA)	Part producteurs (F CFA)	Part Etat (F CFA)
Besoins en alevins	1348087500	943661250	404426250
Besoins en aliment poisson	769c296c000	538507200	230788800
Besoins de 10 000 doses de k'Othrine de 10 g, soit 0,1T ; Besoin de 2 000 litres de malathion	25 000 000	17500000	7500000
<b>Total</b>	<b>2142383500</b>	<b>1499668450</b>	<b>642715050</b>

La prévision de production d'alevins enregistre une progression de 20 % par rapport à la réalisation de 2014-2015. Elle ne suit pas le même rythme de progression que la production aquacole eu égard au fait que le repeuplement consécutif à l'empoissonnement des *falas* et les productions dans les viviers réduisent les besoins en alevins.

Les producteurs de poisson transformé enregistrent des pertes dues aux insectes ichtyophages. C'est ce qui justifie la prévision de subvention des produits insecticides.

**Tableau 55 : Synthèse subvention**

Désignations	Montant réel	Contribution de l'Etat	Contribution producteurs
Intrants agricoles	146 187 557 405	38 692 356 365	107 495 201 000
Intrants d'élevage	44 456 770 000	14 237 031 000	30 219 739 000
Intrants piscicoles	2 142 383 500	642 715 050	1 499 668 450
<b>Total</b>	<b>192 786 710 905</b>	<b>53 572 102 415</b>	<b>139 214 608 450</b>



**Tableau 56: Répartition des coûts par volet et par acteur**

Désignation	Coût des activités	Contribution de l'Etat	Contribution des producteurs
Volet Production agricole	146 814 237 405	39 319 036 365	107 495 201 000
Volet Production animale	44 842 775 000	14 623 035 000	30 219 739 000
Volet Santé animale et santé publique vétérinaire	3 408 892 550	364 055 000	3 044 837 550
Volet Production halieutique et aquacole	2 392 358 500	892 690 050	1499668450
Organisation du monde rural	349 500 000	349 500 000	0
CADDA	68 300 000	68 300 000	0
CADD	85 500 000	85 500 000	0
INPECTION PECHE ELEVAGE	61 200 000	61 200 000	0
CPS/SDR	200000000	200000000	0
LOA	200000000	200000000	0
<b>TOTAL</b>	<b>198 422 763</b>	<b>56 163 316 415</b>	<b>142 259 446 000</b>

Le coût total des activités à réaliser au titre de la campagne 2015-2016 est estimé à **198 422 763 455 F CFA** et se répartit comme suit :

- contribution de l'Etat : **56 163 316 415 (28 %)** dont **53,6** milliards F CFA environ à investir dans la subvention ;
- part des producteurs **142 259 446 000 F CFA (72 %)**.

Sur la contribution de l'Etat, **56 163 316 415 F CFA** sont à mobiliser au titre de l'exercice budgétaire de 2015 (appui conseil, alevins, une partie de la subvention, etc.).

Ce coût n'intègre pas celui des activités à réaliser dans le cadre des projets/Programmes évoluant dans le Secteur du Développement Rural.

Part du budget du MDR dans le budget national

Le budget global du MDR pour l'exercice 2015 (**254,2 milliards F CFA**) représente **14,23 %** du budget total du Mali pour le même exercice. Cette part dépasse les **10 %** retenu par la déclaration de Maputo mais n'a pas atteint **15 %** de l'engagement du Président de la République.

En conséquence, des efforts doivent être davantage déployés par l'Etat pour affecter d'autres ressources au MDR et atteindre prochainement les **15 %** par an du Budget National.

#### *Pistes de sources de financement*

Elles se présentent comme suit :

- subvention des intrants agricoles, d'élevage et de pêche : **53 572 102 415 F CFA** ; elle est financée habituellement sur les charges communes ;
- appui conseil : **2 241 715 000 F CFA** Budget National (moyens logistiques, carburant, formation des agents, communication, supervision, rencontres bilan-programmes, etc.).

## 5.8. BUDGET DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

### 5.7.1. Budget du plan de campagne agricole (Budget appui conseil et coût de la subvention des intrants agricoles)

Le budget concerne les charges liées à la subvention des intrants agricoles et à l'appui conseil.

### 5.7.2. Coût de la subvention des intrants agricoles

Les quantités d'engrais et de semences de maïs hybride à subventionner sont évaluées à **38 000 413 365 Francs CFA**. Les détails sont donnés dans le tableau n°24

**Tableau 57: Synthèse de coût de la subvention des intrants agricoles**

Rubriques	Montant F CFA	Contribution de l'Etat en F CFA	Contribution des exploitants agricoles en F CFA
Riz	55 095 988 000	11 804 000 000	43 291 988 000
Maïs	18 154 702 040	6 031 240 000	12 123 462 000
Blé	873 180 000	330 750 000	542 430 000
Mil/Sorgho	4 140 000 000	1 610 000 000	2 530 000 000
Système coton	67 231 744 365	18 224 423 365	49 007 321 000
<b>TOTAL</b>	<b>145 495 614 405</b>	<b>38 000 413 365</b>	<b>107 495 201 000</b>

Le coût réel des engrais et semences à subventionner s'élève à **145 495 614 405 F CFA**. Ce montant est réparti entre l'Etat et les producteurs comme suit :

- ✓ Le montant de la subvention qui est supporté par l'Etat est de **38 000 413 365 F CFA**, soit **26 %** du coût total.
- ✓ La contribution des producteurs à l'acquisition des intrants subventionnés est de **107 495 201 000 F CFA**, soit **74 %** du coût total.

**Tableau 58 : Coût de l'appui conseil**

Désignation	Montant en F CFA
Achat de véhicules	216 000 000
Achat de motos pour agents	60 000 000
Carburant (agents x 750 f x 30 l x 6 mois)	91 125 000
Carburant pour les secteurs (50L x 690F X 6)	9 555 000
Supervisions nationales	60 000 000
Supervisions régionales et locales	45 000 000
Achat de petits matériels	70 000 000
Achat équipements	56 000 000
Réunion bilan et programmation	25 000 000
Matériels informatiques	60 000 000
Formation et communication	50 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>626 680 000</b>

## Synthèse du budget

Tableau 59 : Récapitulatif du coût du plan de campagne agricole

Rubriques	Montant F CFA	Contribution de l'Etat en F CFA	Contribution des exploitants agricoles en F CFA
Riz	55 095 988 000	11 804 000 000	43 291 988 000
Maïs	18 154 702 040	6 031 240 000	12 123 462 000
Blé	873 180 000	330 750 000	542 430 000
Mil/Sorgho	4 140 000 000	1 610 000 000	2 530 000 000
Système coton	67 231 744 365	18 224 423 365	49 007 321 000
Appui conseil	691 943 000	691 943 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>146 187 557 405</b>	<b>38 692 356 365</b>	<b>107 495 201 000</b>

Le coût global du plan de campagne agricole 2015-2016 est estimé à **146 187 557 405 F CFA**, dont **38 000 413 365 F CFA** seront investis dans la subvention des engrais et semences de maïs hybride et **691 943 000 F CFA** pour la fourniture de l'appui conseil.

La contribution de l'Etat est de **38 692 356 365 F CFA**, soit **26,5 %** du coût total du budget.  
La contribution des exploitants agricoles est de **107 495 201 000 F CFA**, soit **73,5 %** du budget.

## **VI. CONCLUSION**

Dans l'hypothèse favorable, au terme de la campagne Agricole 2015-2016, les résultats saillants suivants sont obtenus:

- **8 005 820** tonnes de céréales, de **650 000** tonnes de coton graine et **199 795** tonnes de Niébé ;
- couverture des besoins de consommation du pays assurée avec un excédent d'environ 2,35 millions de tonnes dont la commercialisation générera des revenus bruts importants estimés à **587,5** milliards F CFA. Ceci contribuera à l'amélioration des conditions de vie des producteurs et à la réduction de la pauvreté ;
- **5 500 tonnes** de lait collecté; **70 000 tonnes** de viande rouge, **6 694 000 Poulets** de chair, **467 millions** d'œufs, **439 733** pièces de cuirs et **1 424 824** pièces de peaux ;
- **93 000 tonnes** de poisson dont **3 000 tonnes** en pisciculture ;
- **5 900** tonnes de poissons frais exportés, **3 900** tonnes de poissons transformés qui rapporteront un revenu brut de **24,97 milliards** de F CFA aux acteurs de la filière ;
- **45 927 286** têtes d'animaux et de volailles vaccinées contre plusieurs types de maladies animales et aviaires ;
- **28 500 000 doses** de vaccins lyophilisés et liquides ;
- programmes de résilience développés ;
- activités des pôles de concentration économiques (AGROPOLES) conduites ;

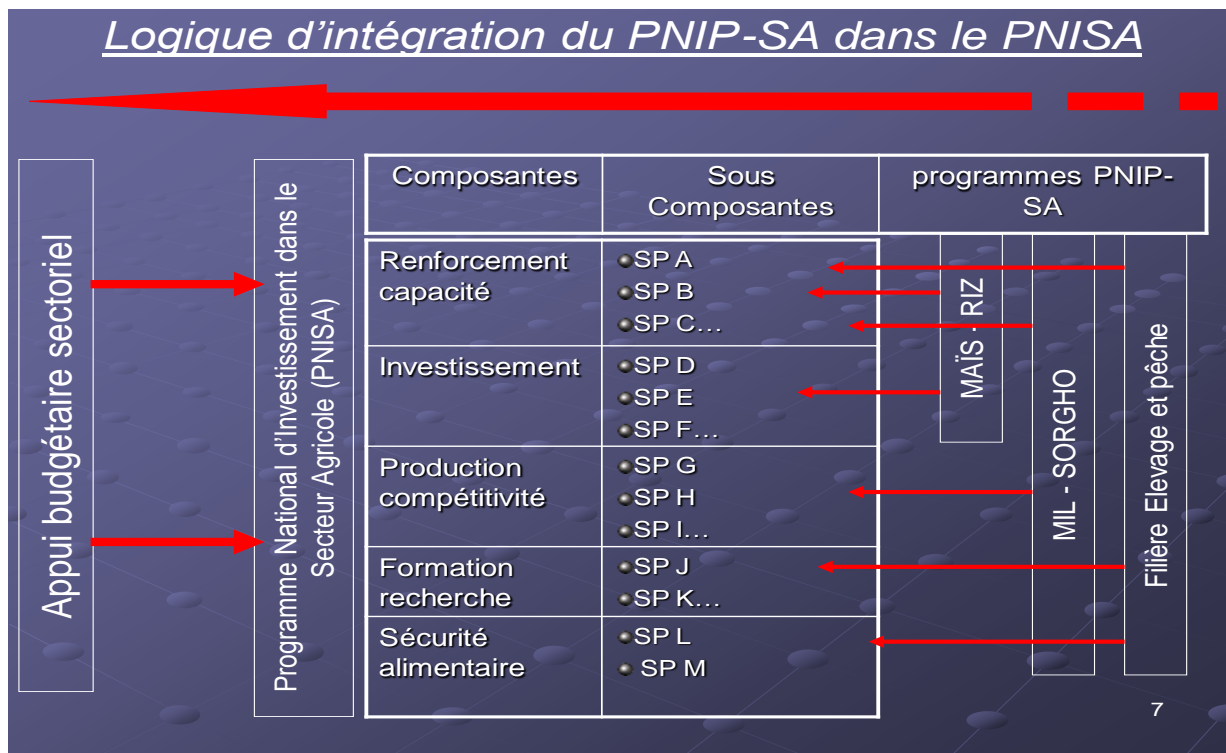
Le coût total de l'appui conseil s'élève à **2 241 715 000 F CFA**.

La mise en œuvre du plan de campagne agricole 2015-2016 nécessite le développement de synergies entre les différents acteurs (Etat, producteurs, profession agricole, opérateurs économiques).

## VII. ANNEXES

### Annexe 1 :

#### SCHEMA ILLUSTRANT L'INTEGRATION DU PNIP-SA DANS L'ARCHITECTURE DUPNISA



## **Annexe 2 :**

### **Recommandation formulées à l'issue du Comité Exécutif National de l'Agriculture, tenue le 28 avril 2015.**

- 1- Mettre l'accent sur la transformation, la conservation et la commercialisation des produits Agricoles ;
- 2- Renforcer les capacités des cadres et agents des différents départements dans le domaine du contrôle de qualité des intrants et produits Agricoles ;
- 3- Renforcer les investissements dans le domaine des aménagements hydro-agricoles en vue de réduire la dépendance de l'agriculture des facteurs climatiques ;
- 4- Mettre l'accent sur la synergie entre les acteurs étatiques et non étatiques en vue de favoriser la mise en œuvre du plan de campagne Agricole, de la LOA et du PNISA ;
- 5- Intensifier les efforts pour la structuration et l'enregistrement des exploitations agricoles familiales et des entreprises agricoles ;
- 6- Accélérer le système d'industrialisation de la CMDT par la création de nouvelles unités d'égrenage et de transformation ;
- 7- Prendre les dispositions nécessaires pour assainir la gestion des abattoirs ;
- 8- La 6<sup>ème</sup> session ordinaire du CENA valide le plan de campagne Agricole harmonisé ;
- 9- La 6<sup>ème</sup> session ordinaire du CENA approuve le plan national d'investissement dans le secteur agricole (PNISA) et engage les acteurs à en assurer la mise en œuvre de façon à atteindre les objectifs assignés.

Le Ministère du Développement Rural s'est engagé à mettre en œuvre le plan de campagne agricole harmonisé tel que validé par le Comité Exécutif National de l'Agriculture.

**Fait à Bamako le 29/ 04/ 2015**

## **Annexe 3**

**Tableau 1** : Vaccinations effectuées de juin à décembre 2014 contre les principales maladies

<b>Les maladies</b>	<b>Total au 31 décembre 2014</b>	<b>Vacc du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2105</b>	<b>Cumul de la campagne</b>
Péritneumonie contag bovine (PPCB)	2 340 259	3335934	5676193
Charbon sympt	1 472 578	2094152	3566730
Charbon bact Bovin	45 938	156621	202559
Charbon bact ovin	84 591	271364	355955
Charbon bact Camelin	14 217	3998	18215
Charbon bact Asin	576	9437	10013
Charbon bact Equin	6	16	22
Pasteurellose Bovine	1 959 397	2718586	4677983
Pasteurellose Ovine/Cap	925 774	1669067	2594841
Pasteurellose Cameline	8 431	1254	9685
Dermatose nodulaire contagieuse bovine	123 293	411008	534301
Fièvre Aphteuse	250	0	250
Botulisme	0	11770	11770
Peste des Petits Ruminants	588 190	1260731	1848921
Clavelée	46 918	119885	166803
Rage	3 789	1100	4889
Maladie de Newcastle	3 248 670	1438721	4687391
Variole Aviaire	199 725	64139	263864
Maladie de Gumboro	1 404 611	428531	1833142
Bronchite Infectieuse	562 549	126500	689049
Cholera Aviaire	67 000	0	67000
Coryza	0	0	0
<b>Total</b>	<b>13 096 762</b>	<b>14122814</b>	<b>27219576</b>

## **Annexe 4**

**Tableau n°2** : Vaccinations effectuées de Juin à décembre 2014 contre les principales maladies animales selon les régions du Mali

Les maladies	Kayes	Kouliko ro	Sikasso	Segou	Mopti	Tombou ctou	Gao	Kidal	Distric t Bamak o	Total
Péripleumonie contag bovine (PPCB)	266 250	353 924	850 401	305 202	440 252	62 446	48 546	0	13 238	2 340 259
Charbon sympt	3745 494	123 540	430 771	270 407	165 476	78 221	13 538	0	15 131	1 472 578
Charbon bact Bovine	0	300	0	0	325	31 420	8 924	4 969	0	45 938
Charbon bact ovin	0	0	0	0	0	44 935	2 969	36 687	0	84 591
Charbon bact Camelin	0	0	0	0	0	273	0	13 944	0	14 217
Charbon bact Asin	0	0	0	0	0	38	127	411	0	576
Charbon bact Equin	0	0	0	0	0	0	6	0	0	6
Pasteurellose Bovine	524 381	272 032	570 193	316 432	170 987	73 457	12 842	2 155	16 918	1 959 397
Pasteurellose Ovine/Cap	283 055	150 613	111 917	149 197	85 778	60 590	4 641	73 500	6 483	925 774
Pasteurellose Cameline	0	0	0	0	0	0	0	8 431	0	8 431
Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine	64 492	6 665	15 885	6 942	0	22 595	0	0	6 714	123 293
Fièvre Aphteuse	0	250	0	0	0	0	0	0	0	250
Botulisme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Peste des Petits Ruminants	92 269	114 816	99 765	163 468	110 735	0	6 032	0	1 105	588 190
Clavelée	7 791	2 775	0	0	0	35 477	0	0	875	46 918
Rage	0	595	415	321	40	0	9	0	2 400	3 789
Maladie de Newcastle	149 931	506 696	650 562	565 924	37 617	224	2 285	574	1 334 857	3 248 670
Variole Aviaire	0	52 682	32 140	13 817	0	2 595	0	0	98 491	199 725
Maladie de Gumboro	0	69 132	53 462	9 867	0	0	0	0	1 272 150	1 404 611
Bronchite Infectieuse	0	87 822	17 700	9 639	0	0	0	0	447 388	562 549
Cholera Aviaire	0	0	0	0	0	0	0	0	67 000	67 000
Coryza	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1 763 663</b>	<b>1 741 842</b>	<b>2 833 211</b>	<b>1 811 216</b>	<b>1 011 210</b>	<b>412 271</b>	<b>99 919</b>	<b>140 671</b>	<b>3 282 759</b>	<b>13 096 762</b>



**Tableau n° 3** : Effectifs d'animaux déparasités par espèces et par région

Espèces traitées	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tbctou	Gao	Kidal	District Bamako	Total période
Bovins	26 255	-	-	30 517	-	-	-	-	3 626	60 398
Ovins/caprins	20 509	-	-	22 875	-	-	-	-	5177	48 561
Equins	251	-	-	389	-	-	-	-	187	827
Asins	140	-	-	856	-	-	-	-	190	1186
Canins	14	-	-	38	-	-	-	-	1187	1239
Porcins	0	-	-	36	-	-	-	-	-	36
Volaille	20 226	-	-	64 401	-	-	-	-	171 067	255 694
Autres(lapins )									189	189
<b>Total</b>	<b>67 395</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>119 112</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>181 623</b>	<b>368 130</b>

**Tableau n°4** : Situation des foyers de maladies animales enregistrés

Maladies suspectées	Régions	Cercle	Commune	Localités	Nombre foyer	Eff.cont	Mala des	Morts	Abattus	Dates de constat
Péripneumonie Contagieuse Bovine	Kayes	Kita	Toukoto	Toukoto	1	659	40	29	04	16/07/2014
Dermatose nodulaire(DNC B)	Kayes	Bafoulabé	Bafoulabé	Darsalam	1	350	7	0	1	06/12/2014
Fièvre Aphteuse	District de Bamako	-	CI	Quartier Sans Fil (marché à bétail)	1	171	20	0	0	11/08/2014
Fièvre Aphteuse	Sikasso	Koutiala	Konséguéla Diédougou	Wessérébou gou Massabala	1	1800	95	0	0	20/08/2014
Péripneumonie Contagieuse Bovine	GAO	Gao	N'Tillit	Doro	1	32	30	26	1	02/09/2014
Fièvre Aphteuse	GAO	Ansongo	Tin Hama	Tintafagat	1	37	6	0	0	08/11/2014
Fièvre Aphteuse	District de Bamako	Zone périurbaine Bko (cercle Kati)		Samania	1	36	8	0	0	23/09/2014
Variole Aviaire	Ségou	San	San central, Tinéni et Somo	San central, Tinéni et Somo	1	2000	800	30	60	Octobre 2014
Péripneumonie Contagieuse Bovine	Ségou	Barouély	Konobougou	Sakébougou	1	93	4	3	1	Décembre 2014
<b>Total</b>					<b>9</b>	<b>5 178</b>	<b>1010</b>	<b>88</b>	<b>67</b>	

**Tableau n°5** : Nombre de Villages, troupeaux/exploitations visités

Régions	Nombre de villages visités	NOMBRE DE TROUPEAUX/EXPLOITATIONS VISITES							
		Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Porcins	Camelins	Equins	Exploitations avicoles
Kayes	1 600	7 586	3 886	4 403	866	11	15	153	2 463
Koulikoro	1532	2381	2154	2405	255	6	20	31	785
Sikasso	1 831	21 056	3 280	2 735	925	85	0	39	6 400
Ségou	1716	3366	2301	2544	419	335	92	291	6808
Mopti	498	807	776	520	6	2	5	231	43122
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gao	203	345	480	486	360	0	69	49	453
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0
District de Bamako	69	83	72	46	0	0	0	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>7 949</b>	<b>35 624</b>	<b>12 949</b>	<b>13 139</b>	<b>2 831</b>	<b>439</b>	<b>201</b>	<b>794</b>	<b>60 031</b>

**Tableau n°6** : Nombre d'animaux visités par espèces et par région

REGIONS	NOMBRE DE TETE D'ANIMAUX VISITES							
	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Porcins	Camelins	Equins	Volailles
Kayes	890 792	371 456	203 693	3 538	57	287	1 713	448 787
Koulikoro	229224	176139	185599	4079	137	409	216	223987
Sikasso	235571	48984	33828	1594	362	0	2	537883
Ségou	299186	133070	158974	4851	3226	300	2679	261398
Mopti	89326	64662	40180	573	170	309	13607	58346
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	0	0
Gao	39985	58541	61896	9113	0	1514	583	10792
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0
District de Bamako	17200	4950	3350	80	0	0	23	0
<b>TOTAUX</b>	<b>1 801 284</b>	<b>857 802</b>	<b>687 520</b>	<b>23 828</b>	<b>3 952</b>	<b>2 819</b>	<b>18 823</b>	<b>1 541 193</b>

**Tableau n°7** : Suivi des marchés et foires hebdomadaires par région

REGIONS	STRUCTURES VISITEES		EFFECTIFS VISITES					
	Marchés à Volaille	Foires Hebdomadaires	Poulets	Pintades	Canards	Dindons	Pigeons	Oies
Kayes	36	67	15103	4214	679	8	3480	2
Koulikoro	18	93	92467	27656	2785	16	6050	0
Sikasso	37	97	229065	75686	449	387	19172	73
Ségou	39	191	144187	37429	1662	82	10077	212
Mopti	19	156	36840	8574	205	0	3102	11
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	0	0
Gao	1	4	1005	205	14	0	339	0
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0
District-Bko	67	0	97460	23233	443	110	4117	65
<b>TOTAL</b>	<b>217</b>	<b>608</b>	<b>616127</b>	<b>176997</b>	<b>6237</b>	<b>603</b>	<b>46337</b>	<b>363</b>

**Tableau n°8:** Suivi des exploitations avicoles par région

REGIONS	EXPLOITATIONS AVICOLES		Poulets		Pintades		Canards		Dindons		Pigeons		Oies	
	Modernes	Traditionnelles	M	T	M	T	M	T	M	T	M	T	M	T
Kayes	70	499	32583	20700	2053	12260	285	1539	10	4	279	6511	2	1
Koulikoro	19	136	48496	11004	0	5539	0	1999	0	311	0	7904	0	0
Sikasso	35	1462	30190	32338	0	13052	0	1848	0	569	0	4426	0	135
Ségou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mopti	25	240	15450	6064	40	2748	0	115	0	0	0	1677	0	45
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gao	0	21	0	415	0	147	0	52	0	3	0	454	0	0
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
District-Bko	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>149</b>	<b>2358</b>	<b>126719</b>	<b>70521</b>	<b>2093</b>	<b>33746</b>	<b>285</b>	<b>5553</b>	<b>10</b>	<b>887</b>	<b>279</b>	<b>20972</b>	<b>2</b>	<b>181</b>

**NB :** *M* : exploitation moderne, *T* : exploitation traditionnelle

**Tableau n°9 :** Contrôle des vétérinaires titulaires du mandat sanitaire

Régions	Nombre de détenteurs du Mandat	Nombre de titulaire de mandat contrôlé	Observations
Kayes	20	7	RAS
Koulikoro	23	11	
Sikasso	43	63	
Ségou	31	16	
Mopti	18	0	
Tombouctou	1	0	
Gao	7	25	
Kidal	1	0	
Bamako-District	8	21	
<b>TOTAL</b>	<b>154</b>	<b>143</b>	

**Tableau n°10:** Contrôle des Etablissements Vétérinaires

Régions	Etablissements Vétérinaires				Etablissements pharmaceutiques vétérinaires	Contrôlés
	Cabinets	Contrôlés	Cliniques	Contrôlés		
Kayes	8	6	1	0	19	18
Koulikoro	39	0	0	0	0	0
Sikasso	8	0	2	0	112	77
Ségou	11	0	3	0	43	3
Mopti	18	0	0	0	23	0
Tombouctou	-	0	-	0	-	1
Gao	-	7	-	2	-	5
Kidal	-	0	-	0	-	0
District Bamako	3	0	2	0	12	44
<b>TOTAL</b>	<b>87</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>209</b>	<b>148</b>

***Tableau n° 11*** : Effectif des animaux transhumants contrôlés

<b>DRSV</b>	<b>Bovins</b>	<b>Ovins</b>	<b>caprins</b>	<b>Asins</b>	<b>Equins</b>	<b>Camelins</b>
Ségou	35 500	21 500	7 000			10
Kayes	58 525	87 239	7 302	1 101	634	586
<b>Total</b>	<b>94 025</b>	<b>108 739</b>	<b>14 302</b>	<b>1 101</b>	<b>634</b>	<b>586</b>

**Tableau n°12** : Moyens logistiques

DRSV/ Moyens		DNSV	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	District Bamako	TOTAL
Véhicule	Disponibles	10	3	2	5	4	4	1	2	1	4	26
	Besoins	2	7	6	3	6	14	5	5	5	3	44
Motos	Disponibles		10	19	25	25	5	2	0	1	21	107
	Besoins		51	10	12	13	30	10	17	10	15	168

Il faut noter que les moyens logistiques existants sont d'une manière générale vieillissants et en quantité insuffisante. Les moyens techniques matériels sont insuffisants au regard des objectifs de la campagne de vaccination.

**Tableau n°13** : Moyens matériels

DRSV/ Moyens		Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	District Bamako	TOTAL
Glacière GF	Disponibles	26	36	53	24	16	3	15	12	12	197
	Besoins	26	13	13	13	13	13	26	13	13	78
Glacière PF	Disponibles	24	13	26	110	26	0	29	12	0	214
	Besoins	31	13	13	13	13	13	10	13	13	93
Congélateur électrique	Disponibles	14	12	11	19		9	3	4	2	54
	Besoins	10	4	5	8	5	15	5	5	5	62
Réfrigérateur Pétro/gaz élect	Disponibles	23	8	12	23		1	9	4		68
	Besoins	21	4	4	19	4	10	4	4	4	74
Seringue 20cc	Disponibles	44	44		172		14	63	10	1	348
	Besoins	31	130	100	40	130	20	11	10	10	482
Seringue 10cc	Disponibles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Besoins	81	20	10	30	20	10	10	5	10	196
Aiguille	Disponibles	0	0	0	0	0	0	1	5	1	2
	Besoins en paquet	100	100	100	100	100	100	16	10	10	636
Container	Disponibles	4	10	10	16	7	9	0	12	12	45
	Besoins	4	4	5	12	37	12	0	0	2	76
Blouse	Disponibles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Besoins	85	85	80	0	80	80	80	30	50	570

**Tableau n°14** : Situation du personnel

Services vétérinaires	V.I.E		Technicien d'Elevage		Agent Technique d'Elevage		Secrétaires		Chauffeurs		Autres	
	Disponible	Besoins	Disponible	Besoins	Disponible	Besoins	Disponible	Besoins	Disponible	Besoins	Disponible	Besoins
DNSV		2										
Kayes	36	1	46	12	19	16	2	6	2	6	4	0
Koulikoro	40	0	26	0	20	0	2	0	2	0	4	0
Sikasso	50	0	25	0	6	0	1	0	1	0	0	0
Ségou	39	0	121	0	7	0	2	0	2	0	1	0
Mopti	30	0	44	0	72	0	2	0	0	0	10	0
Tombouctou	6	0	15	0	3	0	0	0	0	0	0	0
Gao	17	0	44	0	15	0	3	0	3	0	5	28
Kidal	2	4	3	6	3	5	0	1	0	1	0	6
Distrct Bko	25	0	44	0	15	0	3	0	3	0	33	0
<b>TOTAL</b>	<b>245</b>	<b>7</b>	<b>368</b>	<b>18</b>	<b>160</b>	<b>21</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>57</b>	<b>34</b>

**Tableau n°15** : Situation des vétérinaires titulaires du mandat sanitaire par région

Régions	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako-District	TOTAL
Nombre de titulaire du Mandat sanitaire	21	31	40	30	16	0	7	1	8	154

**Tableau n°16** : Situation des établissements vétérinaires et pharmaceutiques vétérinaires par région

Régions	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	District Bamako	TOTAL
Cabinets vétérinaires	8	39	8	11	18	0	0	0	3	87
Etablissements Pharmaceutiques Vétérinaires	19	0	112	43	23	0	1	0	12	210

**Tableau n°17** : Besoins en vaccins pour la campagne 2015-2016 par région (en dose de vaccins)

<b>REGION VACCIN</b>	<b>Kayes</b>	<b>Koulikoro</b>	<b>Sikasso</b>	<b>Ségou</b>	<b>Mopti</b>	<b>Tombouctou</b>	<b>Gao</b>	<b>Kidal</b>	<b>District Bamako</b>	<b>TOTAL</b>
Peri T1	900000	216000	1550000	240000	1100000	325000	200000	13000	20000	<b>4 564 000</b>
Clostrivac	500000	76000	1 010000	69000	410000	53000	40000	5000	21000	<b>2 184 000</b>
Pastobov	600000	148000	1230000	69000	410000	53000	40000	5000	21000	<b>2 576 000</b>
Anthravac	5000	10000	0	0	40000	958700	357200	300000	0	<b>1 670 900</b>
Pastovin	400000	97000	550000	133000	310000	33000	300000	256000	9000	<b>2 088 000</b>
Ovipeste	300000	44000	270000	133000	74000	0	250000	0	7000	<b>1078 000</b>
Dermapox	150000	5000	150000	7000	51000	13000	43000	5000	8000	<b>432 000</b>
Rabisin	400	0	1342	100	200	40		0	2000	<b>4 082</b>
Ita New	700000	0	1950000	220000	200000	35000		4000	500000	<b>3 609 000</b>
Aphrovac	0	2100	0	0	0	0	55000		0	<b>57 100</b>
Gumboral			65000					4000	180000	<b>249 000</b>
Bronchite infectieuse H 120	0	0	16500	0	0	20000		4 000	150000	<b>190 500</b>
Clavesec	0	0	0	0	0	11000		133000	3000	<b>147 000</b>
Diftosec (variole aviaire)	0	0	0	0	0	20000		4000	150000	<b>174000</b>
Vaccin contre le choléra aviaire	0	0	0	0	0	0			100000	<b>100000</b>
vaccin contre le coryza aviaire									100000	<b>100000</b>
Vaccin contre la salmonellose									100000	<b>100000</b>

Le tableau n°17 montre les doses de vaccin par valence et par région

**Tableau n°18** : Objectif de la campagne 2015-2016 par région (en têtes et sujets)

Le

REGION Maladies	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	District Bamako	TOTAL
PPCB	925569	1097 000	1 396000	960000	1 090 000	324 450	444492	12 258	18 500	<b>6 268 269</b>
Charbon Symptomatique	503036	369300	910000	500000	405000	52 375	78440	4 597	20 500	<b>2 843 248</b>
Charbon Bactérien bovin	5000	19800	0	0	35 000	73 469	78440	4 597	0	<b>216 306</b>
Charbon Bactérien ovin	0	19800	0	0	0	881 150	454297	256 207	0	<b>1 611 454</b>
Charbon Bactérien Camelin	0	0	0	0	0	1 515	13049	36 595	0	<b>51 159</b>
Charbon Bactérien Asin	0	0	0	0	0	2 008	16178	0	0	<b>18 186</b>
Charbon Bactérien Equin	0	0	0	0	0	0	502	0	0	<b>502</b>
Pasteurellose bovine	631036	732800	1115000	535200	405000	52 375	78440	4 697	20 500	<b>3 575 048</b>
Pasteurellose ov/caprine	421210	384 600	493000	500000	300 000	32 105	454296	256207	8 500	<b>2 849 918</b>
Pasteurellose Cameline	0	0	0	0	0	0	0	36 595	0	<b>36 595</b>
DNCB	150000	89 900	133900	15000	50 000	12 360	41360	4 597	7 500	<b>504 617</b>
Fièvre Aphteuse	0	2 100	8000	0	0	0	50000	0	0	<b>60 100</b>
Botulisme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
PPR	338210	226800	246500	585000	72 500	150000	367980	0	6 300	<b>1 993 290</b>
Clavelée	15000	15 000	0	24000	0	10 500	313465	132 700	3 000	<b>513 665</b>
Rage canine	360	1 030	1342	700	185	35	50	0	1 970	<b>5 672</b>
Maladie Newcastle	704700	1 082 700	1766000	900000	166000	34 873	3 000	3 446	6450 000	<b>11 110 719</b>
Variolle aviaire	0	164 000	184000	17000	0	20 000	1 000	3 446	5145 000	<b>5 534 446</b>
Maladie Gumboro	100000	171 500	56000	17000	0	0	1 000	3 446	2175 000	<b>2 523 946</b>
Bronchite Infectieuse	30000	177 700	15000	17000	0	20 000	1 000	3 446	5145 000	<b>5 409 146</b>
Cholera Aviaire	0	0	1000	0	0	0	100 000	0	100 000	<b>201 000</b>
Coryza	0	0	0	0	0	0	500 000	0	100 000	<b>600 000</b>
<b>Total</b>	<b>3824121</b>	<b>4 554030</b>	<b>6325742</b>	<b>4397000</b>	<b>2523685</b>	<b>1667215</b>	<b>2996989</b>	<b>762834</b>	<b>19201770</b>	<b>45 927 286</b>

tableau n°18 estime à 45 927 286 le nombre de têtes et de sujets à vacciner pour la campagne 2015-2016

- PISA : le centre de conditionnement de l'échalote est en cours de réalisation à Bandiagara ;
- PADAP : 100 nouveaux producteurs dont 10 femmes sont installés et encadrés ; dotation de producteurs en 20 motos tricycle pour le transport des produits maraîchers ;
- CTARS : construction de 2 magasins de stockage ; l'Unité de transformation de l'anacarde est en chantier, mise en relation producteur et transformateurs pendant les journées de l'Anacarde tenues à Bougouni ;
- PASAM : construction de 2 magasins de stockage de sésame à Koro et Bankass ;
- Tenue d'une rencontre à la DNA (MDR, APCAM, IER et le président des IMF) en vue de mieux comprendre la problématique de la commercialisation des céréales.
- PAFA : dotation des producteurs en semences d'échalote et en densimètre, construction des magasins de stockage d'échalote, contribution à la mise en place d'un centre de conditionnement d'échalote à Niono ;
- SAFE : l'organisation des producteurs en PMA de niébé à Cinzana et Baraoueli, de riz étuvé à Niéna, de sésame à Banamba.



**Tableau 20 : Besoins en engrais pour le programme Riz par structure**

Désignation	Superficies (ha)	UREE (T)	DAP (T)	NPK (T)	TOTAL (T)
Kayes	33720	5058	3372	0	8430
Koulikoro	25500	3825	2550	0	6375
Sikasso	128680	14068	12868	0	26936
Ségou	25893	3707	2589	0	6296,4
Mopti	29149	4575	2909	0	7484,2
Tombouctou	37550	7385	3755	0	11140
Gao	4970	658	497	0	1155
District Bamako	1160	172,25	116	0	288,25
<b>TOTAL DRA</b>	<b>286622</b>	<b>39448,7</b>	<b>28656,2</b>	<b>0</b>	<b>68104,9</b>
ON	126482	25296	9829	2818,9	37945
ORS	16538	1791	1654	0	3445
ORM	18505	2178	1851	0	4029
OPIB	2514	502	251,4	0	753
ODRS	4365	735	0	783	1518
OHVN	6355	919,25	635,5	0	1555
ADRS	1333	209,1	133,3	0	342
<b>TOTAL</b>	<b>176092</b>	<b>31630</b>	<b>14353,8</b>	<b>3601,9</b>	<b>49585,7</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>462 714</b>	<b>71 078,7</b>	<b>43 010</b>	<b>3 601,9</b>	<b>117 690,6</b>

**Tableau 21: Coût total de l'intensification du riz**

Rubriques	Montant F CFA	Contribution de l'Etat en F CFA	Contribution des exploitants agricoles en F CFA
Semences	12 219 000 000	0	12 219 000 000
Herbicides	5 912 988 000	0	5 912 988 000
Engrais	34 046 000 000	11 804 000 000	22 242 000 000
Equipements	2 918 000 000	0	2 918 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>55 095 988 000</b>	<b>11 804 000 000</b>	<b>43 291 988 000</b>